



BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU PÉRIGORD

TOME CXLVI
ANNÉE 2019
1^{re} LIVRAISON

SOMMAIRE DE LA 1^{re} LIVRAISON 2019

● Éditorial (Dominique Audrier).....	3
● Raymond de Mareuil, sire de Villebois (1325-1401) (Claude-Henri Piraud).....	5
● L'artillerie à balancier de Périgueux pendant la guerre de Cent Ans (1346-1443) (Nicolas Savy).....	25
● Le premier cadastre de Teyjat (1791) (Jean-Marc Warembourg)	39
● Une personnalité hors du commun : Jules Delanoüe. Exploitant agricole, savant du XIX ^e siècle et bienfaiteur de Milhac-de-Nontron (Xavier Drago et Bernard Platevoet).....	51
● La fontaine de Laubanie à Saint-Georges-Blancaneix (La Pierre angulaire).....	65
● Quand le Périgord battait encore monnaie... (Brigitte et Gilles Delluc).....	71
● « Vergt, petite capitale du Maquis » : le regard d'Henri Cartier-Bresson (Jean-Michel Linfort)	83

Vie de la Société

● Programme de nos réunions. 2 ^e trimestre 2019.....	96
● Assemblée générale : rapport moral 2018 (Huguette Bonnefond).....	97
● Assemblée générale : rapport financier 2018 (Maurice Cestac)	99
● Compte rendu de la séance :	
du 7 novembre 2018 : Le chemin de croix et la stèle de sainte Thérèse de l'église de Carsac-Aillac par Léon Zack, par D. Laonet ; Les « vraies » images de la Grande Guerre filmées par Léon Poirier, par G. Delluc (avec la coll. de B. Delluc) ; La guerre de Cent Ans en Périgord, par M. Dupuy	103
du 5 décembre 2018 : Les noms de lieux du Périgord, par C. Tanet et T. Hordé ; L'histoire secrète d'un petit ruisseau, le Bélingou, par G. Delluc (avec la coll. de B. Delluc) ; Périgord Patrimoines, une aventure éditoriale originale, par R. Bondonneau.....	106
du 9 janvier 2019 : L' <i>Atlas historique de Périgueux</i> , par H. Gaillard et H. Mousset ; La bataille de Coulmiers et les Mobiles de la Dordogne, 9 novembre 1870, par G. Delluc (avec la coll. de B. Delluc) ; Les évacués alsaciens en Dordogne, <i>Match</i> du 11 janvier 1940 : il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux, par F. Schunck.....	110
● Admissions. Nouveaux membres.....	115
● Entrées dans la bibliothèque et revue de presse	117
● Colloque du 24 novembre 2018. L'église de Saint-Méard-de-Drôme et son décor peint (Serge Larué de Charlus)	121
● Sortie du 22 septembre 2018. Le XIX ^e siècle autour de Périgueux (Marie-France Bunel et Huguette Bonnefond)	123
● Le début de l'été à Rome et Tivoli. 18-24 juin 2018 (François Michel).....	129
● Courrier des chercheurs et petites nouvelles (Brigitte Delluc)	133
● Notes de lecture.....	137

Le présent bulletin a été tiré à 1 000 exemplaires.

Photo 1^{re} de couverture : Monnaies de nécessité périgordines (voir p. 71-82).

Photos 4^e de couverture : Jules Delanoüe (p. 53) ; manganon (p. 26) ; atlante du château Magne (p. 126) ; sceau de Ramnoul de Mareuil (p. 8).

ÉDITORIAL

Cette première livraison de l'année de notre bulletin est riche d'études sur des sujets variés intéressant notre Périgord. Elle apporte aussi les comptes rendus de nos diverses activités des derniers mois : réunions traditionnelles du mercredi, sortie sur le thème du XIX^e siècle autour de Périgueux, voyage à Rome et Tivoli et aussi le colloque sur les peintures murales de Saint-Méard-de-Drôme.

L'assemblée générale du mois de mars a permis de faire un bilan de l'année 2018, marquée en particulier par la vente de l'immeuble de la rue du Plantier et le lancement des travaux dans notre nouvel hôtel.

Durant l'année 2019, un programme important se met en place avec le concours de membres de notre compagnie désireux de communiquer leur savoir et leurs recherches. J'insiste sur la tenue de nos colloques qui attirent un public nombreux, souvent composé de personnes qui n'appartiennent pas (ou pas encore) à la SHAP. Le conseil d'administration a le souci d'ouvrir nos activités à des personnes qui ne nous connaissent pas ou nous connaissent mal.

Toujours dans le but de faire connaître notre société, des membres de la SHAP proposent une chronique sur Radios Libres en Périgord. Ces émissions sont diffusées sur RLP (102.3) le samedi à 17 heures et le dimanche à 10 heures, mais peuvent aussi être écoutées ou podcastées sur le site de la radio (voir les liens sur notre site Internet www.shap.fr).

Enfin, il faut insister sur le transfert programmé au printemps de notre bibliothèque dans le nouvel hôtel de la société. Certes il n'y a que la cour à traverser. Toutefois cette opération est l'occasion d'une remise en ordre de nos collections pour une meilleure conservation et un accès plus facile. Les bibliothécaires et des membres de notre compagnie s'activent chaque semaine pour parvenir au meilleur résultat dans le respect des œuvres qui nous ont été confiées au fil des ans.

Au risque de me répéter, j'invite chaque membre à se sentir directement concerné par les activités en cours ou à venir, car la SHAP, cette Vieille Dame de la rue du Plantier, ne peut continuer sa mission qu'à travers ses membres et leur implication.

Dominique Audrerie



Nos collègues en train de travailler au classement de notre bibliothèque.

Raymond de Mareuil, sire de Villebois (1325-1401)

par Claude-Henri PIRAUD

Les tribulations de Raymond de Mareuil, fils de famille et capitaine de routiers, pourraient inspirer un roman, celui d'un fier chevalier du Moyen Âge, trouvant sa voie au milieu des traverses et élargissant son pré carré. N'étant pas Walter Scott, nous nous limiterons à proposer un bref récit de sa vie.

Liminaires

La généalogie est une « science auxiliaire de l'histoire ». Celle des Mareuil, un lignage châtelain du Périgord qui s'éteignit à la fin du XVI^e siècle, n'avait jamais été qu'esquissée. À partir des matériaux récemment réunis pour l'établir, pourrait-on restituer la vie publique et privée de l'un ou l'autre de ses membres ? C'est à quoi nous nous sommes essayé.

La maison de Mareuil était tombée dans l'oubli. Si les généalogistes, et partant les historiens, ne lui avaient marqué qu'un maigre intérêt, c'est qu'elle avait eu le tort de s'éteindre trop tôt, avant les grandes recherches de noblesse, et de s'être fondue dans les Bourbon-Montpensier. Ces princes, qui recueillirent leur héritage, leur étaient bien trop supérieurs pour souhaiter voir publié le souvenir de ces ancêtres qui sentaient l'ail. C'est en outre que le « trésor » des Mareuil, quoique localisé, reste inaccessible, et rares donc leurs titres

familiaux ou domaniaux consultables. Aussi la vie, et parfois même simplement l'existence, des Mareuil ne transparait-elle qu'à travers une pauvre paperasse administrative : hommages, lettres royaux, procès, contrats, quittances et autres traces financières. Documentation dénichée dans les fonds publics, Bibliothèque nationale de France, Archives nationales et départementales, sans compter le Saint Siège, Londres ou des monographies historiques. Ni lettres ni autres sources narratives sinon quelques anecdotes découvertes chez Jean Froissart ou quelque autre chroniqueur et qui vont dégager un peu de chaleur. Bref, un puzzle de douze cents pièces, incomplet, incertain et biaisé. Les matériaux, réunis pour ce lignage châtelain dans le tome VI des *Généalogies périgourdines*¹, restent pauvres et secs tant y manquent les idées, sentiments, passions, projets, qui avaient pu faire se mouvoir toutes ces personnes. Ces dernières n'en seront pas pour autant réduites à des noms.

Donc pas un roman, ni même une biographie, tout juste un récit, presque cohérent, où la finance s'avèrera très prégnante. Biais documentaire certes mais aussi reflet d'une époque où les princes sous-traitaient leurs guerres. Dans le respect des fidélités jurées, les seigneurs les plus entreprenants avaient choisi d'en vivre et, fortune aidant, d'y affermir la puissance de leurs maisons. Au sein de la noblesse châtelaine, les fortunes vont se concentrer. C'est le cas d'évoquer un cadet, né voici sept siècles, mort depuis six. Parti de peu, ce gentilhomme va par son intelligence, sa bravoure, son opiniâtreté, gagner quelque gloire et accumuler les possessions. Il consolidera pour longtemps la descendance et la puissance de sa maison, en Périgord, Angoumois, Saintonge et Aunis. Éclairage sur l'un des acteurs secondaires mais non négligeables de la guerre de Cent Ans, et sur un homme assurément représentatif de son milieu, la moyenne noblesse, et de son temps, celui des désastres et des occasions.

En Périgord, comme le laissent voir les pièces d'archive, les milieux aisés parlaient alors occitan, comprenaient le latin et parfois peut-être le français de Paris. Cette courte synthèse, en traduisant, a émoussé, hélas ! la saveur de ces langues. Elle a dû simplifier des épisodes tortueux et, de propos délibéré, s'est allégée de nombreuses nuances. Malgré les recherches, persistent flous et lacunes, d'où de nécessaires hypothèses et conjectures. Le lecteur que cela pourrait intéresser trouvera, dans les pages des *Généalogies périgourdines* consacrées à Raymond de Mareuil et à ses proches, les références des pièces justificatives, la transcription de quelques-unes d'entre elles², et un appareil de notes et de références qui, mis en note, aurait allongé cet article plus que de raison³. Passons à notre sujet.

1. Voir en annexe la liste des familles étudiées sous ce titre, tant par le comte de Saint-Saud que par ses continuateurs.

2. Plusieurs transcriptions de pièces originales ont aussi été déposées aux bons soins du site www.guyenne.fr.

3. BLIGNIÈRES *et al.*, 2017, *verbo* Mareuil, p. 125-250 et 416-418.

I. Quel avenir pour un cadet ?

Antiquité des Mareuil

Raymond de Mareuil naît au château de ce nom, fils cadet du châtelain. En 1330, alors qu'il compte tout au plus six ou sept ans, son père meurt, lui laissant pour tout héritage vingt livres de rente. Quand il lui en faudrait cent pour espérer soutenir un train de chevalier. Mais il est issu d'un très ancien lignage et doué, sans aucun doute, d'un caractère très déterminé. De surcroît, il va recevoir une éducation de qualité.

Sa famille est connue et établie depuis déjà trois siècles. Nous n'en voudrions pour preuve que la *Chronique de Guîtres* : vers l'an mil, le vicomte de Fronsac avait marié ses trois filles : au sire de Grignols, au sire de Mareuil et au vicomte de Rochechouart. Et c'est vers cette époque que les Mareuil déplacent leur résidence, de Vieux-Mareuil au « Nouveau Mareuil », en un point de la voie romaine Périgueux-Saintes où ils peuvent élever une motte castrale, avec des fossés inondés par la Belle, et fonder tout proches un prieuré et un bourg. Le cadastre « napoléonien » laisse encore voir les douves mais aussi l'ancienne basse-cour semi-circulaire où s'étaient chasés (avaient reçu un fief), aux XII^e et XIII^e siècles, les chevaliers de château qui formaient la petite cour où le troubadour Arnaut « de Mareuil », « cleric de pauvre naissance », s'essayait au *fin' amor* (fig. 1).

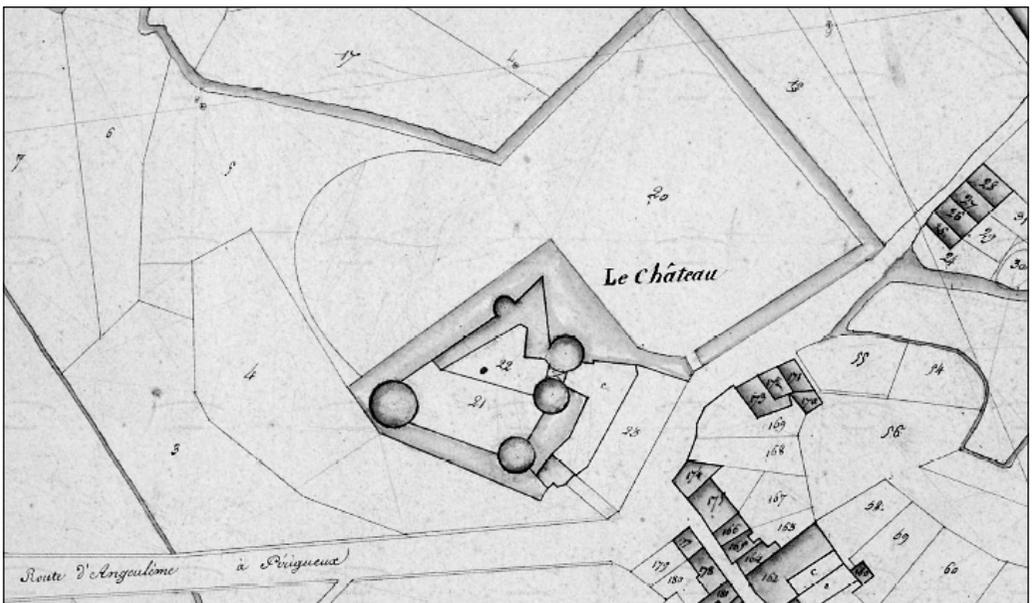


Fig. 1. Château de Mareuil, cadastre de 1823 (Arch. dép. de Dordogne, 3 P 3 2759).



Fig. 2. Sceau de Ramnoul de Mareuil, archidiacre de Périgueux (cliché G. Foglia, pour www.guyenne.fr).

L'ascendance et la parenté de Raymond peuvent être reconstituées assez sûrement sur huit générations. Notamment des hommes d'Église, moines à Chancelade, Peyrouse, Saint-Jean-de-Côle ou archiprêtres de Périgueux ; sans compter Hélié, abbé de Saint-Astier, mort après 1187, Guillaume, abbé de Saint-Martial de Limoges, mort en 1262, enfin Ramnoul, archidiacre de Périgueux, mort en 1290 et dont le sceau nous est parvenu (fig. 2).

Leur situation féodale en 1330

Le territoire que dominaient les Mareuil et ses environs immédiats (fig. 3) diffère très sensiblement de la géographie actuelle.

Si le cours des rivières n'a pas changé et que nombre de châteaux ont résisté à l'usure des siècles, le reste du décor a évolué. Ainsi les routes, sauf la voie romaine Périgueux-Saintes, ne suivaient-elles pas les vallées mais au contraire des crêtes : le chemin Ferron, le chemin Peyrat, le chemin Boisé, la Grand Pouge Feytaud, etc. On passait la Nizonne au pas de Fontaines ou à celui des Charettes. Le diocèse de Périgueux contenait alors les châtelainies de Villebois et d'Aubeterre, mais au nord il s'arrêtait bien avant Nontron. C'est au Concordat que ses limites se sont alignées sur les départements, eux-mêmes héritiers des sénéchaussées.

Les Mareuil partageaient l'hommage de leur terre entre d'une part le vicomte de Limoges, qui lui-même le devait à l'évêque d'Angoulême, d'autre part le comte d'Angoulême. Un partage qui en soi leur promettait déjà une certaine autonomie. Or ces suzerains vont s'avérer lointains. La vicomté de Limoges, avec Nontron, est passée en 1290 aux Blois qui, empêtrés dans une longue guerre pour le duché de Bretagne, interviennent peu en Limousin. Quant aux comtes d'Angoulême, ils se sont éteints en 1308, avec Guy de Lusignan qui en 1303 avait succédé à son frère Hugues XIII. Philippe le Bel a réuni le comté à la couronne. Il l'a promis en 1328 à Jeanne de Navarre (fille de Louis X) et à Philippe d'Évreux, mais jamais remis. L'administration royale le gère.

Parmi leurs voisins, quelques châtelains. Au sud, les Bourdeille qui prospèrent, absorberont bientôt les La Tour, avec deux tiers de La Tour-Blanche, et cohabitent sur leur rocher avec le comte de Périgord qui n'intervient guère

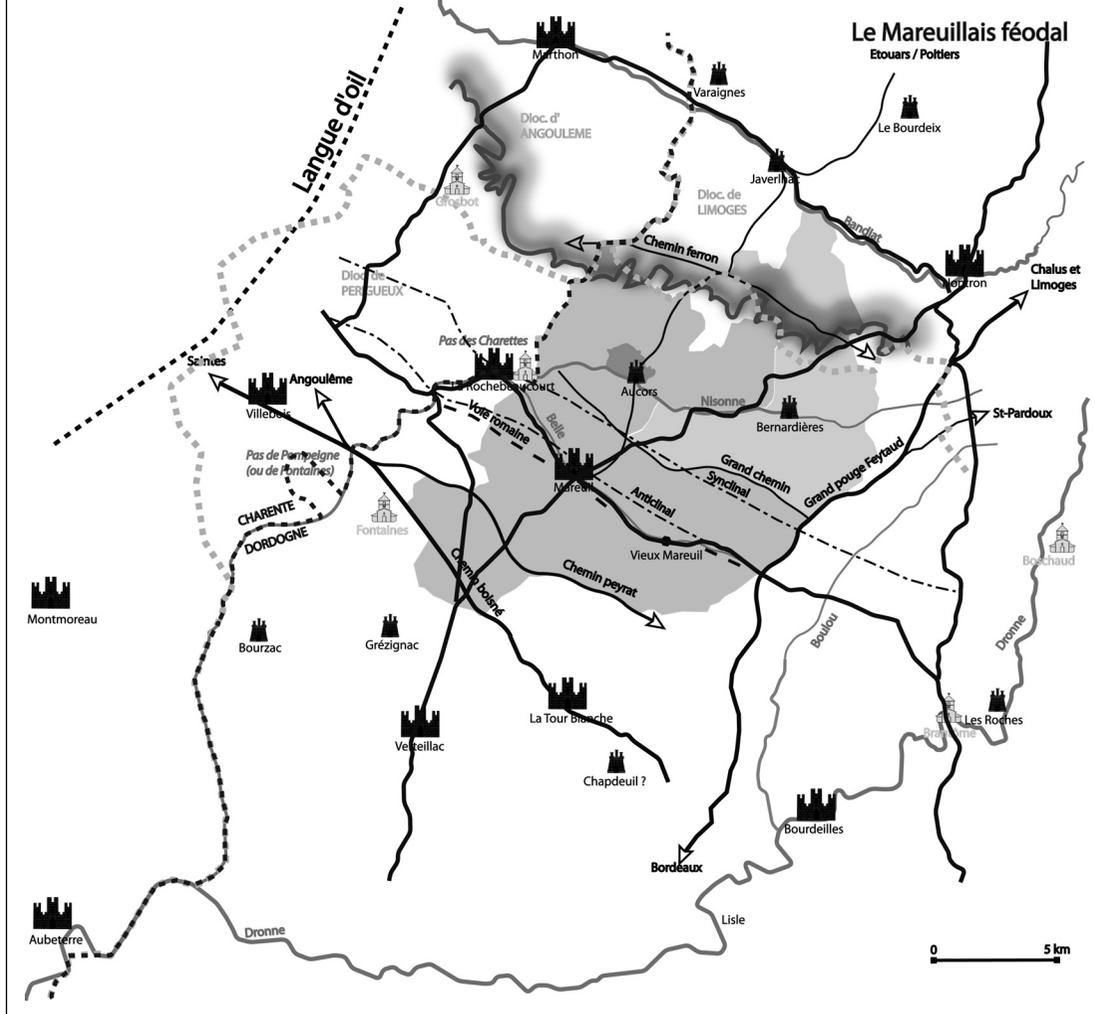


Fig. 3. Le Mareuilais féodal (par C.-H. Piraud).

plus au nord. À l'ouest, les Raymond, Pierre puis Gardrad, sires d'Aubeterre, qui seront comme les Mareuil très affectés par les conflits qui s'annoncent. Au nord et à l'est quelques châtelainies plus modestes : La Rochebeaucourt, Bernardières, Aucors, Javerlhac...

Proche entourage de Raymond de Mareuil

On compte dans la fratrie, outre Raymond, son frère aîné Guillaume et ses deux sœurs. Et pour veiller sur ces orphelins, leur mère, Aynord de Malval, un oncle, Hélié de Mareuil, qui vit au château, et deux tantes, l'une mariée à Bérald Flamenc, damoiseau, seigneur en partie de Bruzac. Guillaume, l'aîné, va hériter la châtelainie de Mareuil. Il épousera Comptor de Montbron et en aura un fils, Guillaume, qui lui succèdera mais mourra sans enfants. Raymond se mariera, aura deux fils et une fille. Quelques nobles vassaux sont encore installés dans la basse-cour de Mareuil.

La branche cadette des Mareuil, lointaine par le sang car issue de son trisaïeul Hélié, possède par alliance la châtelainie de Bernardières, à trois petites lieues de Mareuil. Ses oncles Guyot et Guillaume en font hommage au sire de Mareuil. Y grandissent alors deux cousins de Raymond, à peu près de son âge, Guillaume et Pierre.

Un héritier ?

En 1330, « dans son lit de douleur, mais sain d'esprit », le père de Raymond, sire de Mareuil, qui est dans sa quarantaine, fait coucher sur parchemin ses dernières volontés (fig. 4). La teneur de ce testament paternel, rédigé en latin sur une peau d'environ 40 sur 60 cm, mérite d'être résumée.

Le sire de Mareuil confie son âme au Créateur, à la sainte Vierge Marie, à saint Laurent et à tous les saints. Il demande à être inhumé dans la chapelle Sainte-Catherine de l'église de Mareuil, où reposent ses parents. Il consent des legs pies à toutes les églises du Mareuillais, à de nombreux couvents du Périgord, à la chapelle de son château et pour une croisade en Terre Sainte. Il lègue dix livres de rente à sa sœur, moniale à l'abbaye de Fontaines. Il offre des petites tuniques pour vêtir cinquante pauvres et donne cinquante livres à maître Guillaume de la Brousse, expert en droit, pour ses bons services. Il fait une rente de vingt livres à son fils Raymond, et ordonne cent livres en capital et une rente de vingt livres à chacune de ses filles Isabeau et Aynord, en guise

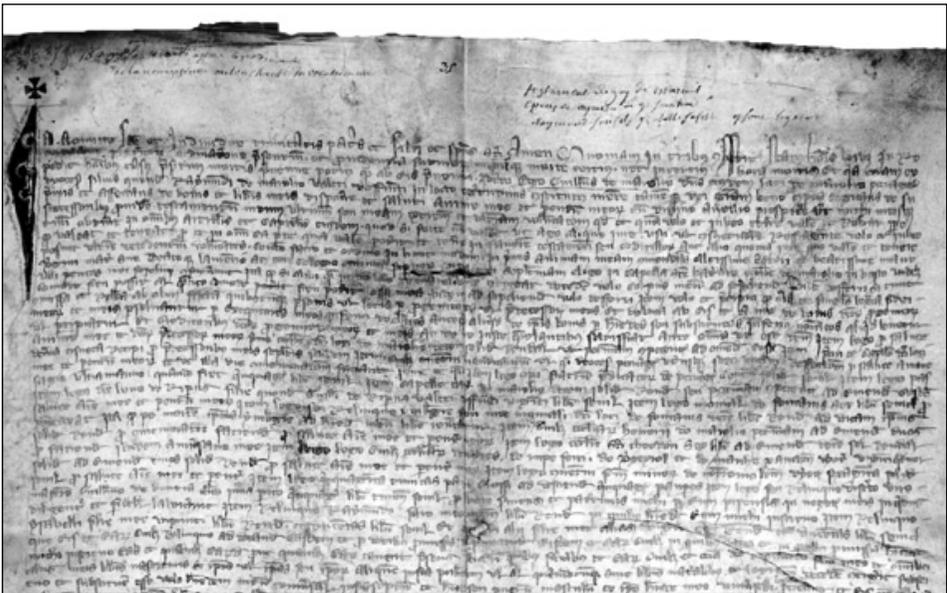


Fig. 4. Testament de Guillaume, seigneur de Mareuil, 1330 (cliché BnF).

de dot. Il institue son héritier universel son fils Guillaume, auquel il substitue Raymond, puis son frère Hélié et enfin ses filles. Il veut que son épouse soit tutrice de ses enfants, si elle demeure en viduité ; il lui laisse cinquante livres de rente viagère et lui rend sa dot. Il lui substitue deux chevaliers : Pierre Bermond ou, à défaut, Girard de Chabreville. Jusqu'à la majorité de son fils (ce qui en pratique devra durer une dizaine d'années), Guillaume de Vinssac et Ramnoul Vigier d'Ambelle, donzels, gèreront sa terre de Mareuil. Il nomme pour ses exécuteurs testamentaires messires Fortanier et Hélié de Saint-Astier, chevaliers. Sept témoins sont appelés à l'acte : un prêtre, deux « physiciens » d'Angoulême, un chevalier, deux donzels et un clerc. Deux sceaux authentifient le parchemin, ceux des suzerains du testateur, l'évêque d'Angoulême et le prévôt pour le roi de Navarre (comte d'Angoulême).

La jeune veuve va confier la formation spirituelle et intellectuelle de ses quatre jeunes enfants aux bénédictins du prieuré Saint-Laurent situé dans le bourg, puis l'éducation militaire de ses fils à ses cousins Malval, limousins et seigneurs de Châtelus-Malvaleix (Creuse). Les Malval initieront Raymond, sans doute avec son frère, au métier des armes et les feront armer chevalier avec leur cousin Louis de Malval. Ce dernier, on le verra, sera inséparable camarade de Raymond dans les guerres.

Le jeune Raymond reçoit pour exemples à admirer et à suivre, outre les hommes d'Église déjà mentionnés, ses ancêtres militaires les plus notables, tels Guillaume de Mareuil, qui avait participé à la cinquième croisade et mourut en 1218. Surtout on lui nomme, encore tout proches, Raymond de Mareuil, son homonyme, commandeur du Temple, lieutenant du maître d'Aquitaine, qui est mort en 1295, et bien sûr son arrière-grand-père, Guillaume de Mareuil, qui se proclamait déjà « baron ». En 1304, avec son fils Guillaume, grand-père de Raymond, ils avaient accompagné Philippe le Bel en Flandres pour la victoire de Mons-en-Pévèle. Tous deux sont morts dès 1313 et Raymond ne les a pas connus. Sans doute enrichit-on déjà l'épopée familiale, mais bien à tort, de deux illustres personnes : Raymond « de Mareuil », frère du comte de Périgord et mort archevêque de Bordeaux en 1159 ; et surtout un héros de légende, Hugues de Mareuil, dont le roi Philippe Auguste aurait récompensé la prouesse à Bouvines (1214) par le don du château de Villebois⁴.

Le royaume de France est fort, prospère et en paix. Les campagnes sont bien remplies, ce qui promet de gros revenus aux châtelains. Un avenir radieux... si ne s'avançaient de conserve deux cavaliers de l'Apocalypse, la guerre et la peste, suivis de peu par les disettes.

4. Exclusions justifiées dans BLIGNIÈRES *et al.*, 2017, *verbo* Mareuil, p. 133-134.

II. Les ennuis ne tardent guère

La succession de France, grave différend, va très longuement opposer les Valois, rois de France (Philippe VI, Jean II le Bon, Charles V le Sage et Charles VI le Fou), aux Plantagenêt, rois d'Angleterre, ducs de Guyenne et prétendants au trône de France : Édouard III, petit-fils de Philippe le Bel, Édouard, Prince de Galles et de Guyenne, et Richard II. À ce différend s'ajoutent, plus localement, les vues sur le comté d'Angoulême de Jeanne de Navarre, fille de Louis X le Hutin, épouse du comte d'Evreux et mère de Charles le Mauvais⁵.

La chevauchée de Derby

En 1345, Édouard III nomme Henry de Lancastre, comte de Derby, son lieutenant et capitaine en Aquitaine. Débarqué à Bayonne avec cinq cents chevaliers et deux mille archers, ce prince remporte la victoire d'Auberoche en octobre. Parallèlement à la campagne des Anglais dans le Ponthieu, où ils écrasent les Français le 26 août à Crécy, Derby, dans une rapide et vigoureuse chevauchée en septembre et octobre 1346, enlève les principales places de Poitou et de Saintonge⁶.

Encore bien jeune – moins de vingt-cinq ans – le sire de Mareuil n'a pas eu à choisir : son suzerain, c'est le comte d'Angoulême, donc le roi de Paris, le Valois. Alors il résiste, mais vainement, car ses pères, après des décennies sans menaces, avaient négligé les défenses de leurs forteresses, tout autant d'ailleurs que leurs voisins. Édouard III, de bonne foi roi de France⁷, s'indigne de la résistance que l'on a opposée à son lieutenant. En 1348, il donne à Hélié de Pommiers, son sénéchal de Périgord, « les biens des rebelles et les revenus provenant des lieux qu'il avait repris aux ennemis », notamment Mareuil et Bourzac. Voilà l'aîné privé de ses terres, mais Philippe VI, dès l'année suivante, l'en indemnise :

« Nous sommes informés que notre amé et féal le seigneur de Mareuil nous a loyalement servi en nos guerres, pour lesquelles il a moult fois perdu et dépensé du sien ; et encore il a des enfants prisonniers de nos ennemis ; pour recouvrer ses lieux et forteresses détenus par nos ennemis, il a vendu de son héritage car payer ne pouvait. Vous mandons que vous lui délivriez deux mille livres tournois ».

5. Précisons que, dans ce texte, pour suivre l'usage de l'époque, et donc sans préjuger de l'origine géographique ou de la langue des personnes, « Anglais » signifiera partisan des Plantagenêt et « Français », partisan des Valois.

6. La chronique d'Adam Murimuth nomme quatre-vingt-six « viles et chastels prises et renduz » (THOMPSON, 1889).

7. La loi salique ne sera exhumée par un moine de Saint-Denis qu'en 1358.

La Peste noire

Si l'aîné des Mareuil s'est contenté de défendre, bien en vain, sa châtelainie et ses gens, le cadet, sans terre, pouvait être plus libre de ses mouvements. Il avait mis son épée au service de l'administration royale du comté d'Angoulême, et obtenu vers 1345 ses premiers commandements. Il s'acquiert rapidement une belle réputation et peut apparaître comme le gendre idéal pour ses voisins, les seigneurs de La Tour-Blanche. La Peste noire, qui avait déjà tué l'aîné des La Tour, frappe le cadet en 1349, alors qu'il se trouve en mission auprès du Pape, en Avignon. Il n'a que le temps d'instituer pour son héritier universel sa sœur Marie, voulant qu'elle épouse Raymond de Mareuil, mais à condition que ce chevalier prenne les nom et armes de La Tour⁸. Raymond décline cette offre, pourtant séduisante. Sans doute a-t-il trop à faire pour se charger aussi de défendre La Tour-Blanche ! D'ailleurs son frère aîné meurt peu après et il doit prendre « sous sa garde » et son neveu et la châtelainie de ses ancêtres.

Raymond sait tirer avantage de ces maux

En 1351, Jean le Bon a nommé Charles d'Espagne connétable de France, et, pour le rétribuer, il l'a fait comte d'Angoulême. Raymond va servir sous ses ordres jusqu'à ce qu'il tombe assassiné en 1354. Ses lieutenants, qu'il ne pouvait payer, ont survécu d'expédients, mettant à contribution le plat pays par un *racket* plus ou moins violent, et l'administration doit maintenant régulariser ces errements. Le roi rappelle les faits en termes délicats et mande au sénéchal d'Angoulême :

« Raymond de Mareuil a combattu sous les ordres du connétable, repris aux Anglais le château de Mareuil, et les forts de Vieux-Mareuil, Palluau, Gurat, renforcé les défenses des places fortes, délivré de nombreux écuyers et chevaliers prisonniers des Anglais. Tout cela à ses propres frais. Nous le récompensons par le don perpétuel et héréditaire de la châtelainie de Rochefort [-sur-Mer], ayant appartenu à ses ancêtres »⁹.

Mais il doit évacuer les châteaux de Bouteville et de Châteauneuf-sur-Charente et treize prieurés et églises fortifiées¹⁰. Sans compter le château de Mareuil et la ville de Vieux-Mareuil qui appartiennent à son neveu, neveu dont il a la garde. Et surtout il devra rendre le château de Villebois¹¹. Enfin il lui faut jurer fidélité à Sa Majesté.

8. BLIGNIÈRES *et al.*, 2017, *verbo* La Tour, p. 97-98.

9. La succession de son arrière-grand-mère Rochefort n'avait été liquidée qu'en 1320.

10. Lusignac, Cherval, Grézignac (aujourd'hui La Chapelle-Grésignac), Les Graulges, Venduire, Gout (-Rossignol), Saint-Paul-Lizonne, Champagne (-et-Fontaine), en Dordogne, et Palluau, Gurat, Fouquebrune, Ronsenac et Edon, en Charente.

11. Avec des partis de cavalerie rayonnant depuis ces places fortes, Raymond de Mareuil peut efficacement contrôler les confins ouest et sud de l'Angoumois.

Le château de Rochefort est aux mains des Anglais ! Il refuse évidemment ce marché de dupes, et ne lâche pas ce qu'il tient. Dix-huit mois se passent et, en octobre 1355, c'est le roi qui cède :

« La châtellenie de Rochefort étant toujours occupée par nos ennemis, Nous lui donnons celle de Villebois, avec complète rémission des vols, violences, rapt de femmes et de gibier, homicides, offenses, occupation et détention de châteaux, et tous autres crimes et délits, jusqu'à ce jour ; ainsi qu'à tous ses complices, voleurs de victuailles et brigands, s'ils agirent en sa compagnie ; il devra remettre tous les lieux qu'il avait tenus au temps de Charles d'Espagne ».

Raymond de Mareuil l'a emporté. Le voilà investi seigneur-châtelain de Villebois « avec toutes ses justices haute moyenne et basse, ses droits féodaux, ses hommages, rentes, prés et terres, pâtures et vignes, bois et garennes, maisons et hôtels, moulins et fours, chemins et ponts, et toutes les autres propriétés, droits et appartenances ». Recensement très notarial et loin d'exprimer toute la puissance qui se dégageait alors du lieu et l'élégance de la vaste résidence qu'il abritait¹². Les constructions du temps diffèrent assez peu de l'aspect qu'en saisit la plume de Joachim Duviert en 1612, dans un croquis (fig. 5) tiré « avant les ambitieuses transformations dues au maréchal de Navailles lors de son exil à la fin du XVII^e siècle »¹³ :

« A l'enceinte allongée et arrondie de la fin du XII^e siècle, flanquée de tours demi-rondes en bel appareil presque carré, et qui a été conservé à



Fig. 5. Villebois, château et ville, 1612, par Joachim Duviert (BnF, Cabinet des Estampes, coll. Lallemand de Betz, atlas V*23, f° 246).

12. Compte-rendu des impressionnantes fouilles commanditées par M. N. Fradin, actuel propriétaire du lieu, dans MONTIGNY, 2014. Philippe « de Cognac », fils de Richard Cœur-de-Lion, pourrait en avoir commandé la construction.

13. DUBOURG-NOVES, 1986.

l'exception des toitures, s'ajoutait une haute construction munie de tours d'angle, la plupart circulaires et une autre occupait le milieu d'une face. Une haute tour de guet surmontait, tel un second corps, celle de l'angle sud qui était carrée. On voit aussi, en avant de l'enceinte à demi-tours rondes déjà évoquée, les restes d'une troisième enceinte qui lui était concentrique. Elle a disparu et n'est plus lisible que par les inflexions du sol. Les vestiges de la haute construction médiévale, dont seul ce dessin nous conserve le souvenir d'ensemble, portent des percements du XV^e siècle. »

III. Complications politiques

Dix mois encore et, le 22 août 1356, Raymond de Mareuil se présente au Châtelet de Paris pour faire hommage de sa terre de Villebois au roi. Mais il est advenu que quinze jours plus tôt, le Prince Noir a lancé une attaque, qu'il a traversé le Périgord et maintenant razzie le Berry. Comme il s'en retourne, il doit affronter l'ost royal à Maupertuis, devant Poitiers, le 19 septembre. Ce sont les Français qui sont mis en déroute et Jean le Bon tombe prisonnier. Malval et Pierrebuffière aussi sont capturés mais Raymond, en guerrier expérimenté, a su se dégager avec toute sa troupe.

Le sire de Villebois devient anglais

Par le traité signé à Brétigny en 1360, le roi se voit libéré contre trois millions d'écus. En outre, Édouard III obtient la Guyenne et la Gascogne en toute souveraineté, le Poitou, le Périgord, le Limousin, l'Angoumois et la Saintonge, mais il renonce à la couronne de France. Le futur Charles V, alors régent, cherchait à gagner du temps.

Par la force des choses, Raymond se voit désormais sujet et vassal d'Édouard III. Le roi-duc lui conserve la garde de Villebois et, en octobre 1361, au château d'Angoulême :

« Raymond de Mareuil, chevalier, fait serment d'obéissance et met le château de Villebois, qu'il tenait alors, à la main du roi d'Angleterre son sire, comme souverain, mais sans préjudicier des droits qu'il disait y avoir. Après quoi, Jean Chandos, lieutenant du roi, lui en remet la garde et le gouvernement. Et messire Raymond promet et jura, dans les formes, de tenir et garder ce château et de le rendre chaque fois qu'il en serait requis. »

Il a vainement rappelé ses droits de propriété et le voilà ruiné, ravalé au rang de cadet sans fortune. Ou presque, car entre temps il s'est allié à Joyde de Montchaude, puissante maison d'Angoumois, et s'est enrichi de Vibrac et Angeac, deux châteaux sur la Charente. En 1360, les époux ont obtenu une indulgence papale : « leur confesseur pourra leur accorder, à l'article de la



Fig. 6. Sceau de Raymond de Mareuil, seigneur de Villebois (cliché BnF).

mort, pleine absolution de leurs péchés »¹⁴. S'ils se souciaient plus de leur salut éternel que de leur bonheur, leur mariage paraît pourtant avoir été sans nuages. Et Raymond a reçu du roi une rémission pour la blessure mortelle qu'il avait portée à un homme, dans une querelle à Châteauneuf. Son existence se calme quelque temps et, en 1363, à en juger par son sceau, il ne se gêne pas pour s'afficher seigneur de Villebois (fig. 6)¹⁵.

Il peut arbitrer en 1365 un différend entre ses cousins Bernardières et le sire de La Rochebeaucourt. En 1366, avec son neveu Guillaume de Mareuil, il prête main forte à Raymond de Montaut dans une dispute qui l'oppose au comte de Périgord.

En 1367 il participe, avec son cousin Malval, à la journée de Nájera, dans la guerre civile de Castille. Il y sert « aux côtés du Prince [Noir, son suzerain] et en sa bataille avec quatre autres chevaliers et dix-huit écuyers ». Victoire du Prince et de Pierre le Cruel sur Henri de Trastamare qui n'a pas suivi les conseils avisés de du Guesclin. En 1369, Raymond de Mareuil, Louis d'Harcourt, Malval et Pierrebuffière, « grans barons et de grande affaire » au dire du chroniqueur Jean Froissart, figurent dans l'armée que Chandos et le captal de Buch amènent sous Montauban. En avril-mai, ils campent sous Domme, puis ils prennent Gramat. Raymond de Mareuil s'avère fidèle et actif « Anglais ».

Le capitaine de Villebois « se tourne français »

Mais le Prince Noir n'a pas défrayé ces seigneurs aquitains qui pourtant le servent loyalement. Et il prétend à présent lever un fouage sur leurs terres. Le comte d'Armagnac, le sire d'Albret et le comte de Périgord en appellent au roi de France. Et Raymond les rejoint dans cette protestation. C'est ce que nous rapporte encore Froissart :

« Icelle année 1369, aucuns seigneurs du Lymousin, scavoir de Mallemort, de Mareuil, Pierrebuffière et autres, pour les exactions que fesoit le prince de Galles de tant de tailles et subsides, se révoltèrent contre luy et se randirent français. »

14. Luther s'indignera de ces pratiques dans un siècle et demi.

15. Sceau rond de cire brune, portant un lion et la légende : « [SIGILLUM RA]MOND[UM] DE MAROLIO, DOMINI DE VILL[ABOVIS] » ; contre-sceau avec un lion et la légende : « CONTRE SCEL ».

Le traité de Brétigny est rompu. Malval adhère à l'appel le 8 juin, Raymond le 29. Pour se rallier cet homme de guerre redoutable, Charles V n'a pas manqué d'exploiter la lourde bévue des Anglais, d'avoir contesté à ce pauvre cadet la propriété de Villebois. Un mois après, « considérant les grands services qu'il lui a rendus gratuitement et qu'il espère lui rendra, il le confirme, lui et ses héritiers, dans la possession perpétuelle de Villebois ». Plus même :

« Considérant qu'il est en aventure de perdre pour cette cause les biens qu'il a en Guyenne, et que ses terres ont été moult gâtées par nos ennemis, [Nous lui] octroyons deux mille livres de rente à héritage, assignée [provisoirement] sur la châellenie de Courtenay¹⁶ ».

En 1370, plutôt que sur Courtenay le roi prétend gager cette rente perpétuelle sur « la terre de Dompierre-en-Aunis ». Pendant trente ans, Raymond sera en litige avec les Chaudrier, famille chevaleresque de La Rochelle, à qui la chancellerie avait aussi attribuée cette châellenie. Il s'avérait aussi redoutable en justice qu'en bataille, avec pour mandataire Nicolas de Lespoisse, greffier des présentations au Parlement, « l'un des meilleurs praticiens de cette époque ». Le sire de Villebois ne fera hommage de Dompierre qu'en 1379 et Charles VI l'y confirmera en 1381. Pourtant il gardera la haute main sur Courtenay jusqu'en 1394.

En 1370, le voilà richement possessionné, seigneur châtelain de Villebois, de Dompierre et de Vibrac (fig. 7), et bientôt de Montmoreau¹⁷, et



Fig. 7. Château de Vibrac (C. Chastillon, *Topographie française*, Paris, 1641).

16. Châellenie passée en 1300 aux Valois par le mariage de la petite-fille de l'empereur de Constantinople. En 1394, le roi la donnera à son épouse, Isabeau de Bavière.

17. Châellenie qu'il hérite du dernier Alon, cousin issu-de-germain de son père. En 1376, il en fera hommage à l'évêque d'Angoulême.

puissamment armé. Il va mettre toute son énergie et son intelligence à servir la couronne de France.

Il affronte le Prince Noir en Limousin

En août, sous le commandement du duc de Berry, lui, Malval « et plusieurs autres bons chevaliers et écuyers, entrent en Limosin et y font moult de desrois, et s'en vont mettre le siège devant la cité de Limoges ». Il amène ses quatre chevaliers, dix-huit écuyers et deux sergents en renfort à du Guesclin et ses deux cents lances, et il lui ouvre ses châteaux. Toujours selon Froissart :

« La nuit, ils ne demeurent pas dans la campagne, redoutant une surprise des Anglais, mais dans les forteresses passées aux Français, celles de monseigneur Louis de Malval, de monseigneur Raymond de Mareuil et des autres. Mais le jour, ils chevauchent et se mettent en grande peine pour conquérir villes et forts ».

Le duc de Berry emploie Raymond pour négocier secrètement avec l'évêque de Limoges la reddition de la Cité. Cette reddition scandalise le Prince Noir qui, en représailles, saccage Limoges. En septembre, en se retirant, les Anglais brûlent les terres de Raymond et celles de Malval parce qu'ils « s'estoient tourné franchois ».

En cet hiver 1370, retournant de Paris, Raymond de Mareuil tombe sur un parti anglais qui le capture et l'enferme dans une forteresse. Édouard III ne lui a pardonné ni sa défection ni son rôle à Limoges et « le veut punir si cruellement que tous les autres y prendront exemple ». Il l'achète six mille francs à Hugues de Calveley son geôlier, qui ne peut refuser. Raymond n'est jamais à court d'idées. Il promet la moitié de sa fortune à l'écuyer anglais qui le surveille. L'écuyer n'accepte que deux cents livres de revenu, ce qui reste énorme. Raymond s'échappe nuitamment et, en cinq jours, il rejoint La Roche-Posay (Vienne), à plus de sept lieues.

Au printemps 1371, du Guesclin lève le siège d'Usson (Puy-de-Dôme) et de nombreuses « routes » descendent vers Avignon, mais lui, Malval et Pierrebuffière « se mettent en la route du connétable et se retirent plus amont vers le Limousin »¹⁸.

Il guerroit en Saintonge, où son neveu « se tourne français »

Revenons au neveu de Raymond, cet orphelin qu'il avait pris sous sa garde en 1354. Dès 1360, majeur, il s'était proclamé « écuyer et seigneur de Mareuil ». Il avait fait hommage aux Anglais en 1363 seulement, plus tard

18. Route : compagnie de mercenaires.

que son oncle, cet oncle qu'il a accompagné dans ses expéditions militaires. En 1367, il avait figuré à Najera, dans l'arrière-garde anglaise. En revanche, en 1369, il avait gardé au Prince Noir la foi jurée six ans plus tôt, ayant tout à perdre s'il changeait de camp. À moins que, par tactique, l'oncle et le neveu aient choisi de miser sur les deux rois ?

Le résultat fut qu'en août 1372, au combat devant Soubise¹⁹, ils se retrouvèrent dans l'un et l'autre camps. Le neveu est capturé et « amené [à Paris] avec le captal de Buch, messire Thomas de Percy et autres prisonniers gascons et anglais ». Or Charles V tient l'oncle en haute estime : dans cette bataille il a payé de sa personne, ayant été renversé par le captal de Buch, qui était entouré de Français ; et peu après, avec Geoffroy de La Roche, il a reçu la reddition de la ville d'Angoulême, dont le Prince Noir avait fait sa capitale. Alors le roi remet au neveu ses crimes et lui rend ses biens :

« Considérant sa prompte obéissance et démonstration de parfaite loyauté. Sitôt informé du droit que Nous avons en la duché de Guyenne, il a soumis sa personne, ses terres et châteaux à Notre seigneurie et obéissance et Nous a reconnu son souverain seigneur ».

Guillaume de Mareuil ne cessera plus de guerroyer pour le Valois. Quant à son oncle, sans doute blessé à Soubise, il va tenir paisiblement garnison à Saint-Jean-d'Angély puis à Villebois ; avec sa femme – une compagne qui toute sa vie le secondera efficacement – ils fréquentent la cour, qui leur fait bon accueil : ainsi apprend-on qu'en 1377 la reine a offert des pièces de soie à ses trois filles.

IV. Drames en famille

Avec la mort de Charles V, en 1380, et la minorité de son fils, qui n'a que douze ans, Raymond doit retourner sur les champs, comme capitaine de quarante lances.

Son fils passe à l'Anglais

S'il pouvait être fier de son neveu, il le sera beaucoup moins de son fils aîné. En 1379, à peine Raymond *junior* a-t-il vingt ans que des Anglais le capturent et en exigent cinq cents francs d'or de rançon. Un bourgeois de La Rochelle propose de lui avancer la somme, puis se ravise ; alors, par guet-apens, il la lui extorque. D'abord prisonnier sur parole, il est ensuite banni

19. La dame de Soubise n'est autre que Jeanne l'Archevêque, épouse de Jean Chaudrier, maire de La Rochelle.

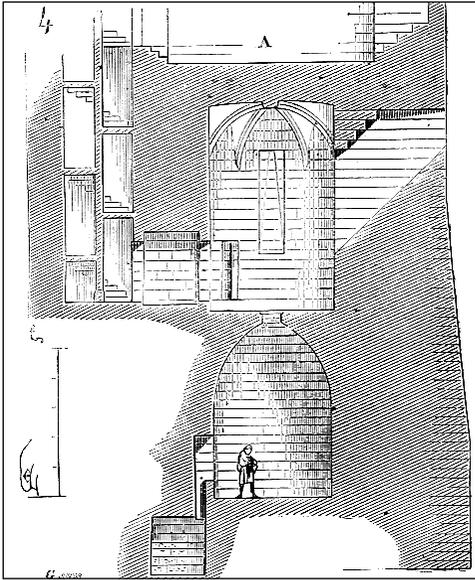


Fig. 8. Coupe d'une prison (E. Viollet-le-Duc, *Dictionnaire raisonné de l'architecture française du XI^e au XVI^e siècle*, t. 7, Paris, 1864, verbo Prison).

du royaume, et son procès au civil durera dix ans sans que jamais son père ne paraisse l'avoir aidé.

En 1382, il décide de passer à l'Anglais, comme capitaine du fort Saint-Martial (-Viveyrols). Trois mois plus tard, son père l'attrape et le traite sévèrement dans son château : « comme de le tenir en fers et en une fosse très basse et très obscure en laquelle l'on ne peut être ni durer à longuement vivre, sans qu'il ait aucunement pitié ni compassion de lui » (fig. 8).

Au bout d'un an, et pour s'évader vers une forteresse anglaise, le fils s'acquiert des complices « dans la garnison, parmi les gens d'armes de diverses langues » mais, démasqués, ils sont jetés dans une fosse. Le sire de Mareuil, son cousin germain, et « d'autres de son lignage » lui décrochent une rémission royale. Il sort par la grand-porte de la prison paternelle, pour repasser aussitôt à l'ennemi, qui l'apprécie fort :

« Raymond, les Anglais disent tant de biens de vous, que, si vous vous voulez rendre de leur part, vous aurez moult de biens et serez grand maître ». Rendu fou de rage et de honte, son père fait amener devant lui ses trois complices : « Jamais ne trahirez le roi ! » et « il en frappe deux d'un coup de hache sur la tête et le troisième d'un couteau, tellement qu'il les tue tous trois sur place ». Une fois de plus le roi lui remettra ces meurtres.

Son neveu est assassiné

Le roi récompense son neveu, le sire de Mareuil, pour sa vaillante conduite à Roosebeke sur les Gantois, le 27 novembre 1382 et, le 18 juin 1383, il le nomme son sénéchal d'Angoumois. En août, avec ce neveu talentueux, Raymond, sire de Villebois, conduit sa compagnie, soit un autre chevalier et vingt-huit écuyers, dans « la chevauchée que le duc de Berry fait au pays de Flandres contre les Anglais pour dégager Bourbourg »²⁰.

Mais, en 1385, le sire de Mareuil trouve la mort en assaillant la place-forte de Verteuil (Charente) :

20. Les Anglais sont alors commandés par Calveley, qui avait été le geôlier de Raymond en 1370.

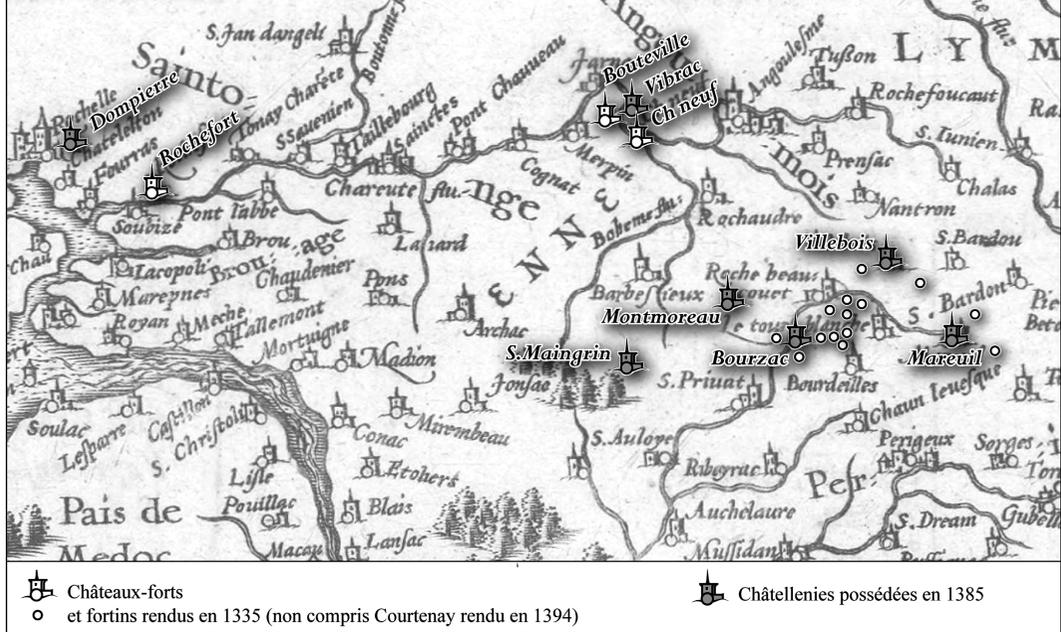


Fig. 9. Expansion territoriale de Raymond de Mareuil (carte C.-H. Piraud, fond *Aquitania australis* (détail), in *Atlas de Mercator*, Duisbourg, 1595, cliché BnF).

« Pour tenter de contrecarrer [la mine], [les Anglais] firent une sortie contre le guet du duc de Bourbon. Ces Anglais furent repoussés si lourdement par ceux du guet, qu'il y en eut pris cinq hommes d'armes, et quatre morts ; et de notre côté fut mort le sire de Mareuil, et le sire de Treignac fut blessé... Ainsi fut l'escarmouche. »

Son écuyer, Léger de La Vergne, précisera que le sénéchal fut tué « pour occasion et haine », c'est-à-dire de propos délibéré et non par les hasards du combat. Avait-on voulu venger la mort d'un seigneur gascon, Arnaud Guilhem de Mauléon, mortellement blessé par Guillaume de Mareuil dans une rixe dix ans plus tôt à Paris ?

Dernières années

On rapporte son corps en grande pompe pour l'enterrer à Mareuil. Mais le sénéchal ne laisse pas d'enfant de son union avec Jeanne d'Archiac, épousée en 1362, et meurt intestat, autant que l'on sache. Aussitôt Raymond se saisit des trois châtellenies de Mareuil, Bourzac et Saint-Maigrin (Charente-Maritime) et les réunit à ses autres terres, Villebois, Montmoreau, Dompierre et Vibrac. Toutes possessions territoriales qui, reportées sur l'angle nord-ouest d'une carte de l'*Aquitania australis*²¹, forment un ensemble qui impressionne par sa relative cohérence et sa densité (fig. 9).

21. *Atlas de Mercator*, Duisbourg 1595. Levé un peu mieux documenté que la *Nova descriptio Galliae*, dessinée par Jean Jolivet en 1570, laquelle ne relève que Mareuil entre Angoulême et Périgueux et marque plutôt le rang des Mareuil à la cour que la valeur de leur châtellenie éponyme.

En 1385, le sire de Villebois dote sa fille Anne de trois mille francs d'or et la marie à Jean L'Archevêque, seigneur de Taillebourg (Charente-Maritime)²². Sur le papier, cela paraît une belle alliance mais, en pratique, il va devoir recueillir dans sa maison et entretenir les jeunes époux et leurs gens pendant six ans et à ses frais, car les Anglais occupent leur château. Il lui faudra même se rendre en Avignon pour en négocier la récupération. Raymond continue de guerroyer en Saintonge sous les ordres du maréchal de Sancerre puis, après les trêves de 1389, il tient garnison chez lui, en son château-forteresse de Villebois.

En 1391, plusieurs chevaliers, dames, écuyers, demoiselles et autres pèlerins vont rendre grâce à la chapelle de Fierbois (Sainte-Catherine-de-Fierbois, Indre-et-Loire). En effet, en 1377, les Anglais avaient brûlé Bernardières et les cousins s'étaient réfugiés à Mareuil, un château manifestement en mauvais état. En 1387, une voûte s'était écroulée sur eux. Devant le danger, ils avaient eu la présence d'esprit d'invoquer : « Sainte Catherine ! » et étaient réchappés d'une mort certaine (fig. 10). Le sire de Villebois manqua-t-il ce pèlerinage ? Lui qui pouvait bien remercier la sainte patronne des Mareuil d'avoir veillé sur sa longue existence, si chargée de périls et si comblée de succès.

Raymond de Mareuil, sire de Villebois, Mareuil et autres lieux, meurt en 1401, à l'âge avancé d'environ soixante-quinze ans. Son testament ne nous est



Fig. 10. Sainte Catherine d'Alexandrie (J. de Voragine, *Légende dorée*, trad. J. Belet, XIV^e siècle, BnF, ms. fr. 183, f^o 100 v^o).

22. D'ailleurs neveu de Jean Chaudrier, mort en 1373 mais dont les fils étaient encore en 1400 en litige avec Raymond de Mareuil sur la propriété de Dompierre.

hélas ! pas connu ²³. Nul doute pourtant qu'il devait y instituer quelque contrôle familial, notamment par son fils cadet, prendre quelque disposition pour éviter que le vaste patrimoine qu'il a constitué pour la grandeur à venir de sa maison ne tombe dans les mains d'un fils, héritier naturel, avec qui il est depuis toujours en des termes exécrables. Toujours est-il que Raymond *junior* disparaît trois ans plus tard, sans alliance et ne laissant qu'un fils naturel prénommé « Bureau », sobriquet qui marque bien sa bâtardise. Et cet écuyer, qu'il a fait seigneur de Montmoreau, mourra sans descendance.

Postérité

Geoffroy, de quinze ans plus jeune que son frère, reçut une éducation soignée. En 1390, il était « cleric du Périgord » et étudiait à Paris, sans doute *in legibus*. En 1404, à trente ans, le décès de son frère le mit à la tête de sa maison. Il quitta alors la spéculation pour l'action et servit sous le commandement du connétable d'Albret. Sa carrière publique le conduira à siéger plusieurs fois au conseil du roi ; avec la Pucelle, il accompagnera le Dauphin à Reims en juillet 1429. Il avait épousé vers 1410 Agnès de La Rochefoucauld. Désormais les Mareuil vont compter à la cour de France. Au XVII^e siècle, d'Hozier, juge d'armes, pourra constater :



Fig. 11. Le château de Mareuil, reconstruit en 1497 par Guy de Mareuil (dessin et lithographie par J. Philippe, in A. Ducourneau, *La Guyenne monumentale*, t. 2, Bordeaux, 1844).

23. Pas plus d'ailleurs que le contrat de son mariage.

« La terre de Mareuil (fig. 11), une des quatre premières baronnies du Périgord, a donné son nom à cette illustre maison, l'une des plus anciennes et des plus puissantes de cette province. Les seigneurs de Mareuil prenaient le titre de premiers barons du Périgord, concurremment avec les barons de Beynac, de Bourdeille et de Biron. Ils ont contracté des alliances avec les maisons les plus illustres, telles celles de Rochefort, de Montchaude, de La Rochefoucauld, de Montberon, de Vernon, de Dreux, de Bouchard d'Aubeterre, de Paynel, de Vendôme, de Montpezat, de Forgemont, d'Harcourt, de Clermont-Dampierre, de Bourdeille, etc.

C.-H. P.

Bibliographie

- BLIGNIÈRES G. de *et al.*, 2017. *Généalogies périgourdines*, tome 6, Paris, Patrice du Puy.
- THOMPSON (E.M. éd.), 1889. « Adam Murimuth, *Continuatio Chronicarum* », *Rerum Britannicarum*, t. 93, Londres.
- MONTIGNY A., 2014. « La grande salle du château de Villebois-Lavalette (Charente) », dans *Demeurer, défendre et paraître. Orientations récentes de l'archéologie des fortifications et des résidences aristocratiques médiévales entre Loire et Pyrénées*, Chauvigny, Association des Publications Chauvinoises, p. 563-578.
- DUBOURG-NOVES P., 1986. « Montbron et Villebois : ville - château - église, d'après des documents anciens », *Bulletins et Mémoires de la Société archéologique et historique de la Charente*, t. 142, p. 36-45 et ill.

Annexe : les Généalogies périgourdines

Comte de Saint-Saud, réédition Libro Liber 1994.

- Tome 1 (1898, 307 p.) : de La Croix, de Beudet, de Malleret, de Barraud, de Marsoulie, de Coustin de Bourzollès, d'Arlot, d'Aurout, de Brons, de Fayolles, de Thomasson.
- Tome 2 (1925, 523 p.) : de Lanes, de Buade, de Coursou, de Bourdeille de La Salle, Du Bois, de Galaup, de La Roussie, Le Comte, de Villars, d'Alesme, Faure, de Morel, de La Baume-Forsac, de Ségur, Ségur de Doissac, Ségur de Francs, de Robinet, de Belhade, d'Aydie.
- Tome 3 (1934, 383 p.) : de Maillard, de Gérard-Lafute, Le Bigot, de Nogaret, de Jehan, de Fumel, Mosnier, Grenier de Monlong et de Sanxel, Grenier de Nabinaud, de La Marthonie, du Castaing, de La Rigaudie, de Boucher, de Beaupoil de Saint-Aulaire, de Beaupoil de La Force et de La Tour, de Sescaud, de Bourdier, de Grailly, de Robinet.
- Tome 4 (1942, 435 p.) : de Carbonnier, de Lamberterie, de Fayolle de Sarrazac, de Cosson, de Grignols, de Fronsac, de Saulière, de Rochon, Rochon de La Roche, de Bonfils, de Vétat, de Saunier, de Saulnier de La Filolie, de Laborie de La Pinerie, de Pressac, de Fayard, de Bodin, de La Brousse de Meyssès, d'Escatha, de Valleton, de Gentil.

G. de Blignières et al., Paris : éd. Patrice du Puy.

- Tome 5 (octobre 2014, 460 p.) : de Badefols, de Beauroyre, de Bonneguise, de Gontaut de Badefols et de Saint-Geniès, de Salignac (souche du Périgord), de Salignac (autres régions), de Sénailhac.
- Tome 6 (janvier 2017, 438 p.) : de Fanlac, de Lagut, de La Tour (-Blanche), de Mareuil, Martin de La Fillolie, de Moneys, de Montardit, de Ribeyreys.
- Tome 7 (mars 2019, 440 p.) : Durand de La Rolphie, Flamenc de Bruzac, de La Bermondie, Lambert, de Valbrune, de Vivans.

Patrice du Puy - Éditeur (tél. : 04 42 23 55 39 / courriel : memodocs@yahoo.fr)

L'artillerie à balancier de Périgueux pendant la guerre de Cent Ans (1346-1443)

par Nicolas SAVY

Les pièces d'artillerie à balancier étaient les armes les plus puissantes du monde médiéval. Fonctionnant sur le principe du levier, ce type d'engin était constitué d'un bras de balancier, appelé verge, fixé sur un axe dont l'une des extrémités était munie d'une fronde contenant le projectile tandis qu'à l'autre était accroché un contrepoids appelé huche. Contrairement à une idée fort répandue, le rôle tactique de ces machines était principalement défensif et elles équipaient généralement les arsenaux urbains de la région. À Périgueux, les documents les concernant apportent des éléments particulièrement intéressants que l'on peut classer en trois catégories : l'ingénierie et l'entretien ; les données de puissance, de portée et de logistique ; l'utilisation tactique.

I. Ingénierie et entretien

1. Les différents engins



Fig. 1. Reproduction de mangonneau, visible au musée de la Guerre au Moyen Âge du château de Castelnaud-la-Chapelle.



Fig. 2. Reproduction de trébuchet, visible au musée de la Guerre au Moyen Âge du château de Castelnaud-la-Chapelle.

Les comptes du consulat de Périgueux font état de l'existence de différents engins suivant les années : un mangonneau (fig. 1) en 1347, un trébuchet (fig. 2) en 1347, 1371, 1401, 1408, 1436 et 1442, plusieurs en 1376 et 1386, deux, un grand et un petit, ainsi qu'un couillard (fig. 3) en 1398¹. L'ensemble de ces mentions permet d'estimer que, durant cette période, la ville avait en permanence deux à trois grosses machines à balancier en service.

Bien que fonctionnant sur le même principe, les différents types d'engins évoqués dans les archives périgourdines se distinguaient singulièrement les uns des autres. Sur le mangonneau, *manganel* en langage roman, le contrepoids lourd de plusieurs tonnes était fixé de manière rigide sur la verge, ce qui lors des tirs entraînait le déplacement des pierres et de la terre qu'il contenait et, de là, des à-coups et des vibrations nuisant à la précision de la machine ; les fixations étaient aussi mises à rude épreuve et devaient être vérifiées fréquemment. Sa cadence de tir se situait entre deux et trois tirs par heure². Les inconvénients du mangonneau avaient été résolus par la mise au point du trébuchet, *brida* en roman, dont le contrepoids était articulé : cette modification, en entraînant un fonctionnement plus souple et une bien meilleure précision, avait aussi permis de réduire le nombre des servants car

1. Archives départementales de la Dordogne (ADD), E DEP 5021 (AM Périgueux), CC 61, 66, 67, 69, 69 bis, 70, 71, 79, 81 ; BB 13, f. 38 r.

2. BEFFEYTE, 2015, p. 79-80.

l'engin était plus facile à recharger ; il pouvait délivrer trois à quatre tirs par heure. Le couillard, ou *colhart* en roman, enfin, était une sorte de trébuchet simplifié, son châssis étant beaucoup plus rudimentaire car formé d'un seul et solide poteau pour supporter le bras de balancier. Le contrepois était constitué de deux huches placées de part et d'autre de la verge et c'est l'aspect fort évocateur de cet ensemble qui donna son nom à l'engin. Ses différentes parties étant moins lourdes et plus aisément manipulables que celles du trébuchet, le couillard était plus facile à déplacer, nécessitait moins de servants et avait une cadence de tir pouvant atteindre dix coups par heure³, tous ces avantages étant cependant obtenus au détriment de la masse de ses projectiles.



Fig. 3. Maquette de couillard, visible au musée de la Guerre au Moyen Âge du château de Castelnaud-la-Chapelle.

2. Bridiers venus d'ailleurs et forgerons et charpentiers locaux

La conception des machines d'artillerie à balancier nécessitait des connaissances en géométrie, en équilibre des forces et en résistance des matériaux particulièrement étendues, aussi n'étaient-elles détenues que par un nombre relativement limité d'artisans, appelés *bridiers* ou maîtres *bridiers*, nom roman dérivé de *brida*. Dans la région, leur nombre était particulièrement insuffisant au début du conflit, alors que toutes les localités potentiellement menacées par les opérations anglaises faisaient un effort sans précédent pour renforcer leurs défenses⁴ : courant 1347, les consuls périgourdins demandèrent ainsi à un maître armurier spécialisé non dans les engins à contrepois, mais dans l'arbalestrie, de leur construire un mangonneau, tandis qu'ils s'adressèrent à de simples ouvriers pour réaliser le plan d'un trébuchet⁵. On ne sait quelle fut l'efficacité du mangonneau, dont on ne trouve plus trace ensuite, ni si le trébuchet fut effectivement fabriqué.

Les consuls eurent ensuite recours à des *bridiers* exerçant dans d'autres villes ou régions, à l'exemple de leurs homologues de Martel qui firent appel à M^e Trefolh, de Brive-la-Gaillarde, en 1356, ou de ceux de Rodez qui louèrent les services de Johan Messias, d'Argentat, courant 1368⁶ : en 1376, deux *bridiers*, l'un de Limoges et l'autre du Poitou, furent ainsi employés par la municipalité⁷.

3. *Ibid.*, p. 83.

4. Savy, 2009, p. 115-168.

5. AM Périgueux, CC 61, f. 35 r, 54 r.

6. Savy, 2017, p. 137.

7. AM Périgueux, CC 67, f. 37 r.

Les années s'écoulant sans que la guerre ne cesse, les besoins en entretien des pièces d'artillerie ne baissèrent pas et les artisans locaux eurent l'occasion de se familiariser avec tous les aspects techniques des engins : en effet, dès 1376, des charpentiers de la ville étaient capables de les démonter, d'en changer les pièces de bois usagées, de les remonter puis de les remettre en batterie⁸ ; par ailleurs, les comptes de 1398 font état de leur capacité à refaire des parties importantes comme la huche ou le châssis, tandis que des forgerons étaient en mesure de reproduire les grandes chevilles métalliques servant d'axe aux bras de balancier. Le registre CC 69 nous rapporte ainsi les étapes de la fabrication d'un nouvel axe pour le couillard afin de remplacer celui qui avait cassé suite à un usage intensif durant la dernière semaine de juin 1398. Cette pièce était techniquement plus complexe que celles utilisées sur les trébuchets et mangonneaux : le châssis du couillard étant solidement fixé et pris en terre, il semble que la « cheville » en question permettait non seulement la rotation de tir de la verge, mais aussi le pointage de l'arme en azimut⁹ ; sur les *bridés* et *manganelles* classiques, cette mise en direction se faisait en effet en faisant riper l'arme sur sa base¹⁰. La difficulté qu'il y eut à fabriquer cette pièce apparaît à travers les moyens mobilisés : un four fut spécialement construit dans la cour de la maison consulaire pour la forger et des tenailles furent réalisées pour la manipuler à chaud ; le combustible nécessaire fut quant à lui obtenu en faisant du charbon avec des poutres provenant de la maison de la Porta, qui était en cours de démolition et dont les matériaux étaient employés à l'amélioration des fortifications ; quant à l'équipe chargée du travail, elle comprenait plus d'une douzaine de personnes, dont au moins trois forgerons et un serrurier, qui restèrent deux jours durant à l'ouvrage¹¹. La complexité de la fabrication de cette pièce se devine aussi en mettant en rapport ces éléments avec ceux de la réalisation d'un axe de trébuchet en 1436, qui ne nécessita qu'une seule journée à deux forgerons de la ville¹².

La capacité qu'avaient acquise les artisans périgourdins à fabriquer des pièces, de bois ou de métal, constitutives des différentes armes en service dans leur ville ne leur était pas spécifique, car elle s'observait dans toutes les localités situées à l'ouest et au sud de la Loire¹³. Cette maîtrise n'allait cependant pas au-delà, parfois, de la simple aptitude à reproduire des pièces à l'identique ou presque et il semble que ce fut le cas à Périgueux. En effet, malgré les savoir-faire détenus par les charpentiers et les forgerons périgourdins à partir des années 1370 en matière d'artillerie à balancier, la ville n'abritait toujours pas de maître capable de concevoir une machine neuve en 1442 : cette année-là, la municipalité dut faire appel à un *bridier* originaire d'Aixe-sur-Vienne, bourg

8. *Ibid.*, f. 44 v.

9. AM Périgueux, CC 69, f. 76 v, 77 r.

10. Savy, 2017, p. 90.

11. AM Périgueux, CC 69, f. 76 v, 77 r.

12. *Ibid.*, CC 79, f. 19 v.

13. Savy, 2017, p. 121-145.

éloigné de plus de 75 kilomètres, pour concevoir et construire le nouveau trébuchet dont elle avait besoin ; on note cependant que trois charpentiers locaux travaillèrent sous ses ordres et reçurent un salaire quotidien équivalent à 90 % du sien, ce qui tendrait à montrer que leurs compétences n'étaient pas d'un niveau très éloigné des siennes¹⁴. Il reste qu'ils ne disposaient pas des savoirs-clés indispensables à la conception des engins : cet exemple illustre bien le fait que les *bridiers* savaient limiter la diffusion de leurs connaissances pour préserver la niche économique qui les faisait vivre.

3. Le stockage des machines

Les documents périgourdins nous apprennent aussi que les machines n'étaient pas toujours positionnées sur leurs emplacements de combat. En effet, en dehors des périodes où la ville était gravement menacée, elles étaient remisées à l'abri afin de ne pas être dégradées par les éléments, tous leurs éléments constitutifs y étant sensibles : charpentes, cordes et cuirs étaient périssables, tandis que les parties métalliques s'oxydaient.

On trouve ainsi mention, durant l'été 1372, du démontage des frondes des *bridas* et de leur stockage dans la maison consulaire¹⁵ ; un document de quatre ans postérieur indique que cette dernière était utilisée pour entreposer une machine entière¹⁶. Garder ainsi de tels engins, symboles de force militaire brute, au plus près du pouvoir municipal pouvait se comprendre aisément, néanmoins la place disponible dans les locaux en question n'était pas suffisante pour en mettre plus et c'est la raison pour laquelle les autres machines furent stockées dans la petite église Saint-Martin. Placer ainsi ces précieuses pièces d'artillerie hors de l'enceinte principale de la ville était cependant risqué, car les murailles protégeant les faubourgs ne pouvaient fournir toutes les garanties de sécurité¹⁷ ; les consuls en avaient conscience et c'est la raison pour laquelle ils stockaient les verges dans un autre endroit, le consulat en l'occurrence pour l'une d'entre elles¹⁸.

Cette façon de procéder n'était toutefois ni pratique, ni rationnelle ; aussi la municipalité chercha-t-elle une solution pour régler ce problème de stockage : en 1386, elle louait une maison entière pour y entreposer *las bridas*, nous dit un texte¹⁹, mais toutes les machines n'y étaient sans doute pas et, comme cela est attesté pour deux trébuchets en 1398, d'autres devaient être rangées au moustier Saint-Front²⁰. Sans parler de lieu dédié, il est possible

14. AM Périgueux, CC 81, f. 5 r - 6 v.
15. *Ibid.*, CC 66, f. 28 v.
16. *Ibid.*, CC 67, f. 44 v.
17. Savy, 2017, p. 219-223.
18. AM Périgueux, CC 67, f. 47 r.
19. *Ibid.*, BB 13, f. 38 r.
20. *Ibid.*, CC 69, f. 74 v.

que ce monastère ait été, en quelque sorte, associé à l'artillerie à balancier dans l'esprit des décideurs : en 1442, c'est là que furent entreposés les bois fraîchement coupés destinés à la construction d'une nouvelle *brida* ²¹.

Enfin, il convient de préciser que la mise à l'abri des machines était surtout importante l'hiver, le climat estival n'étant pas particulièrement néfaste aux éléments constitutifs des engins. Ainsi, en 1376, les machines qui avaient été envoyées au siège de Brantôme furent ramenées démontées vers la fin du mois d'avril ²² et entreposées en désordre dans la rue Saint-Martin jusqu'au mois d'octobre, époque où les consuls donnèrent des ordres pour qu'elles soient mises à l'abri et correctement rangées dans l'église Saint-Martin ²³.

Ces façons de procéder n'étaient cependant pas généralisées : à l'exception de Périgueux, nous n'avons pas trouvé ailleurs dans la région de mentions faisant état de la mise à l'abri d'engins entiers, ceux-ci restant à demeure sur leur position de tir à l'exception de leurs éléments hautement périssables comme les frondes ou les cordages ²⁴.

4. Le transport et la mise en place des engins à la demande

À Périgueux, les pièces à balancier n'étaient sorties de leurs entrepôts que pour être utilisées. Il fallait compter un à deux jours de travail pour qu'elles soient opérationnelles sur leurs emplacements de combat. En février 1376, alors que les Anglais intensifiaient leurs opérations dans le pays pour contrer l'offensive du connétable du Guesclin, les trébuchets périgourdins furent remis en batterie entre le 26 et le 27 février, ce laps de temps ayant même permis d'effectuer d'importantes réparations sur l'une des machines ²⁵. En 1398, les deux *bridass*, une grande et une petite, stockées au moustier Saint-Front, furent en mesure de tirer le 27 juin alors que la décision de les mettre en position n'avait été prise que la veille ; il est vrai que charpentiers et manœuvres travaillèrent toute la nuit pour arriver à ce résultat ²⁶. Le temps nécessaire au démontage était sensiblement identique, surtout si l'on était pressé, ce qui fut le cas en août de la même année, les engins devant être incessamment envoyés renforcer l'armée du maréchal Boucicaut en position devant Montignac : commencé le 8 août, le démontage fut terminé dès le lendemain après, ici aussi, une nuit de travail ²⁷.

On mesure l'ouvrage que représentaient les opérations de mise en batterie lorsque l'on examine les documents ayant trait aux déplacements des

21. *Ibid.*, CC 81, f. 5 v.

22. SUMPTION, 2009, p. 240 : commencé début mars, le siège dura environ six semaines.

23. AM Périgueux, CC 67, f. 47 r.

24. Savy, 2017, p. 97-98.

25. AM Périgueux, CC 67, f. 44 v - 45 r.

26. *Ibid.*, CC 69, f. 74 v - 77 v.

27. *Ibid.*, f. 31 v.

engins à l'extérieur de la ville. Ainsi début avril 1376, les consuls envoyèrent certaines de leurs *bridass*, sans doute deux, avec des mantelets et autres structures de protection mobiles au connétable du Guesclin, qui avait posé le siège devant Brantôme ; il fallut trente chars et cent paires de bœufs pour déplacer le tout²⁸. Vingt-deux ans plus tard, les textes nous apprennent que pour transporter le grand trébuchet et le couillard démontés, « un grand nombre de personnes » durent faire rouler sur plusieurs centaines de mètres les différentes pièces sur des rondins pour les amener sur les lieux de chargement²⁹. En 1401, treize manœuvres furent nécessaires, en plus de plusieurs paires de bœufs avec leurs bouviers et quelques charpentiers, pour ramener les seuls troncs bruts, qui devaient servir à la construction d'un trébuchet, depuis le lieu d'abattage jusqu'à celui de la fabrication, au cœur de la ville³⁰.

Malgré leur aspect massif et rudimentaire, tel que l'on peut s'en rendre compte en observant les reproductions visibles au musée de la Guerre au Moyen Âge du château de Castenau-la-Chapelle, les engins à balanciers étaient des mécaniques relativement précises qu'il convenait de manipuler avec soin pour ne pas risquer de les fausser. La chose est visible dans les précautions prises lors de leurs transports : en août 1398, le maréchal Boucicaut envoya ainsi un spécialiste à Périgueux pour diriger les opérations de chargement des engins sur les charrettes ; à cet effet, l'homme demanda aux consuls de lui fournir un grand nombre de sangles, cordes et ferrures diverses entre anneaux, bandes et chevilles, pour que non seulement les fardeaux soient fixés correctement, mais aussi pour que les véhicules soient en mesure d'effectuer tout le trajet³¹. De façon identique, en septembre 1436, le sénéchal de Poitou demanda aux Périgourdins de lui faire parvenir un trébuchet pour renforcer le siège de Sourzac qu'il venait de poser, ce qu'ils acceptèrent ; la machine devant être transportée jusqu'à destination par voie d'eau sur l'Isle, il s'occupa de leur fournir un spécialiste pour les aider à charger et fixer correctement les fardeaux sur les embarcations, chose qui nécessita l'acquisition de sangles, bagues de fer et garrots de tension³².

II. Puissance, portée et logistique

1. Puissance et portée des engins

Très peu nombreux sont les engins à balanciers ayant laissé des traces documentaires ou archéologiques permettant d'estimer leur puissance et leur

28. *Ibid.*, CC 67, f. 38 r. Notamment rapporté dans JONES, 2004, p. 259.

29. AM Périgueux, CC 69, f. 32 v.

30. *Ibid.*, CC 70, f. 24 v - 25 v.

31. *Ibid.*, CC 69, f. 31 v - 32 v.

32. *Ibid.*, CC 79, f. 19 r - 21 r.

portée. C'est cependant le cas pour trois machines ayant été en service à Périgueux, l'une de manière complète, les autres de façon plus lacunaire. Il s'agit de la *granda brida*, de la *paucha brida* et du *colhart* mentionnés dans le registre CC 69 de 1398.

Archambaud de Périgord, comte du Périgord déchu par le roi de France, vint attaquer Périgueux au début de l'été 1398. La *granda brida*, ou grand trébuchet, fut alors amenée à pied d'œuvre et mise en batterie durant la journée du 26 juin et la nuit suivante sur la place de la Salle du Comte, au sud-ouest de la ville, non loin de la tour Mataguerre (fig. 4). Son objectif désigné était le couvent des frères prêcheurs, où les troupes d'Archambaud s'étaient retranchées³³. Ce monastère était situé sur les emplacements de l'actuel palais des fêtes, ou Odyssée, du square Jean-Jaurès et de l'hôtel des Postes³⁴, ce qui fait que, pour pouvoir l'atteindre, la portée de la machine devait être au minimum de 240 mètres ; toutefois, dans ce dernier cas, elle n'aurait été en mesure que de battre les murs extérieurs de la clôture : il est ainsi plus probable que sa portée ait atteint les 280 à 300 mètres, et ce d'autant plus que, de la Salle du Comte au couvent, il existait une différence d'altitude positive d'environ 2 mètres. Quant au poids du projectile, on le connaît grâce au compte-rendu de l'utilisation de cet engin en septembre suivant, lors du siège de Montignac. Le texte nous dit en effet qu'il « portait » six quintaux³⁵ soit, en prenant comme base la livre périgourdine à 489 grammes³⁶, un boulet pesant aux environs de 293 kilos.

La cadence de tir de la *granda brida* était relativement élevée : devant Montignac, elle put tirer jusqu'à 89 coups en 24 heures, avec 45 dans une journée et 44 dans la nuit suivante³⁷, soit trois à quatre par heure. Étant donné les masses en mouvement, on comprend l'usure rapide à laquelle certaines parties constitutives de l'appareil étaient sujettes : en juin précédent, après une seule journée de tir, plusieurs frondes avaient été usées et quelques grosses chevilles avaient dû être remplacées³⁸ ; plus grave, le 1^{er} juillet, après quatre jours de fonctionnement, la huche s'était rompue, mettant l'engin hors service pour deux jours³⁹.

La *paucha brida*, ou petit trébuchet, a laissé moins de traces, néanmoins on sait qu'en juin, elle fut mise en batterie dans le cimetière Saint-Silain (fig. 4) pour, elle aussi, tirer sur le couvent des frères prêcheurs⁴⁰, ce qui permet d'établir sa portée minimale à 150 mètres ; toutefois, pour pouvoir correctement atteindre les bâtiments du monastère, elle devait plutôt se situer entre 180 et

33. *Ibid.*, CC 69, f. 74 v.

34. SECRET, 1973, p. 263.

35. AM Périgueux, BB 13, f. 47 v.

36. POITRINEAU, 1996, p. 29.

37. AM Périgueux, BB 13, f. 47 v.

38. *Ibid.*, CC 69, f. 75 v.

39. *Ibid.*, f. 76 r.

40. *Ibid.*, f. 74 v.

230 mètres. On ne connaît pas la masse de ses projectiles.

À la fin du printemps 1398, le couillard fut mis en batterie dès que l'on eut vent d'une possible action d'Archambaud de Périgord contre la ville, soit le 20 juin. On sait que cet engin projetait des boulets pesant trois quintaux soit, en prenant ici aussi comme référence la livre périgourdine à 489 grammes, environ 146 kilos⁴¹. Selon Renaud Beffeyte, un couillard pouvait avoir une cadence de tir théorique beaucoup plus élevée que les trébuchets, avec jusqu'à dix coups par heure⁴². Même si le rythme de fonctionnement réel était un peu moins élevé, les contraintes qui s'exerçaient sur l'ensemble de la structure de la machine restaient énormes, ce qui explique sans doute pourquoi, après neuf jours de tir, l'axe du couillard se cassa⁴³.

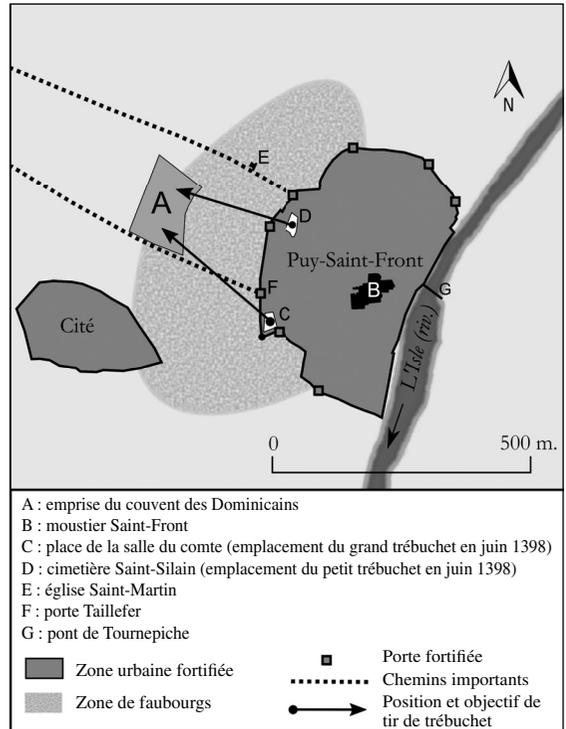


Fig. 4. Les tirs des trébuchets de Périgueux en juin 1398.

2. Le siège Montignac, un défi logistique

On peine à imaginer le défi logistique qu'impliquait le fonctionnement quotidien de toutes ces pièces d'artillerie. Si l'on reprend les données connues pour le siège de Montignac, vingt-six tonnes de rocher étaient nécessaires pour alimenter quotidiennement en munitions la seule *granda brida* ; si l'on suppose que le couillard pouvait atteindre une cadence de tir identique, ce qui est sans doute en-dessous de la réalité, il en fallait treize de plus, soit un total de plus de trente-neuf tonnes de rocher à transformer en boulets pour une journée de tir. Certes, la mention faisant état des 89 coups tirés en vingt-quatre heures par le grand trébuchet a sans doute été écrite car il s'agissait d'un fait, sinon exceptionnel, tout au moins remarquable lors d'une période d'intensification des tirs, mais il reste qu'elle donne une bonne idée des capacités des engins : même si leurs cadences de tir habituelles étaient moitié

41. *Ibid.*, BB 13, f. 47 v.

42. BEFFEYTE, 2015, p. 83.

43. AM Périgueux, CC 69, f. 75 v.

moins élevées, cela représentait toujours presque vingt tonnes de projectiles à extraire, tailler et transporter quotidiennement sur les positions de combat. On comprend ainsi mieux les effectifs envoyés par Périgueux avec ces machines au siège de Montignac : cinquante maçons et carriers, cent charpentiers et cinq cents manœuvres avec six chariots et cinq charrettes⁴⁴. Et il ne s'agissait là que d'une partie de l'artillerie à balancier mise en œuvre face à Montignac : le maréchal Boucicaut disposait, outre les deux engins périgourdins, de cinq autres machines dont une *brida* fournie par le consulat de Sarlat et une autre construite par ses propres artisans⁴⁵.

III. Tactique de l'artillerie à balancier

La diversité des documents périgourdins concernant l'artillerie à balancier permet d'analyser son utilisation tant en mode défensif qu'en mode offensif. De là, les effets tactiques recherchés apparaissent dans chaque cas avec une certaine clarté.

1. L'artillerie à balancier en mode défensif : l'exemple de Périgueux

Les trébuchets et autres engins similaires étaient avant tout construits pour le combat défensif et, au XIV^e siècle tout particulièrement, leurs utilisateurs principaux étaient les municipalités urbaines ou quasi-urbaines : elles seules disposaient des moyens financiers nécessaires pour en construire, alors qu'elles en avaient un besoin criant. En effet, l'essor économique du XIII^e siècle avait favorisé l'éclosion de faubourgs devant les vieilles enceintes et, maintenant que la guerre était partout, peu de villes avaient la capacité d'édifier de solides fortifications pour les protéger ; les communes préféraient renforcer les murailles des vieux centres et, pour les quartiers périphériques, se contentaient d'enceintes plus légères et moins coûteuses. De plus, comme les effectifs d'habitants étaient insuffisants pour garnir correctement ces lignes extérieures, on prévoyait leur franchissement en cas de forte attaque ennemie et c'était à ce moment-là que l'artillerie à balancier, positionnée dans la vieille ville, était prévue pour entrer en action : son rôle consistait à empêcher les assaillants d'utiliser les bâtiments des faubourgs pour se retrancher et y préparer une base d'assaut contre la vieille et principale enceinte⁴⁶.

Ville double, fruit de l'union de la Cité et du Puy-Saint-Front, Périgueux possédait deux solides enceintes autour de chacune de ces entités, mais c'est logiquement à l'abri de la plus importante, celle du Puy-Saint-Front, que furent

44. *Ibid.*, BB 13, f. 47 v.

45. SAVY, 2017, p. 229.

46. *Ibid.*, p. 214-215.

positionnées les pièces à balancier (fig. 4). On note cependant qu'elles furent généralement placées de manière à prendre sous leurs tirs la zone de faubourgs qui s'étendait entre la Cité et le Puy-Saint-Front, contribuant au renforcement de la sécurité de chacun d'eux. Ainsi, en 1347, le mangonneau fut installé à Taillefer, sans plus de précision⁴⁷ ; toutefois, étant donné la configuration des lieux, il était probablement un peu en arrière de la porte Taillefer et son champ de tir était en direction de l'ouest. Quant aux engins mentionnés en 1398, nous avons vu plus haut que le grand et le petit trébuchet étaient tous deux destinés à tirer sur le couvent des frères prêcheurs⁴⁸ ; par ailleurs, de sa position, la *granda brida* pouvait prendre toute la zone séparant le Puy-Saint-Front de la Cité.

D'une manière générale, les municipalités ne positionnaient les grosses pièces à balancier que face aux ensembles faubouriens les plus potentiellement dangereux, le reste étant sous le tir de grandes arbalètes à tour, armes très puissantes mais inefficaces contre les structures maçonnées. Consciente que cela pouvait représenter une faiblesse, la municipalité de Martel en Quercy, par exemple, avait fait le choix de construire un trébuchet à tir multidirectionnel couvrant toute la zone des faubourgs pour y remédier⁴⁹. Le couillard présent dans l'arsenal périgourdin en 1398 montre vraisemblablement que les consuls de Périgueux avaient choisi une autre solution. Plus léger, plus rapide et facile à déplacer que trébuchets et mangonneaux, nécessitant moins de personnel, le couillard était bien adapté aux armées de siège mais ses avantages pour les défenses fortifiées n'étaient pas flagrants ; les Périgourdins pensèrent néanmoins que la promptitude avec laquelle on pouvait le faire passer d'une position à une autre pouvait compenser le poids moins élevé, et donc l'efficacité moindre, de ses boulets. La vitesse à laquelle on pouvait le déplacer était cependant très relative : il fallait le démonter totalement, le transporter avec précaution avant de le remettre enfin en batterie et il n'est pas certain que le gain de temps ait été réellement significatif par rapport aux mêmes opérations réalisées avec un trébuchet alors que l'on disposait d'une main-d'œuvre abondante ; on ne sait cependant si l'expérience d'un tel emploi fut concluante, mais il reste que ce couillard n'est mentionné à Périgueux qu'en 1398, et qu'aucun autre ne l'est dans les documents issus des localités de toute la région située à l'ouest et au sud de la Loire⁵⁰.

2. L'artillerie à balancier en mode offensif : l'exemple du siège de Montignac

Les documents périgourdins livrent aussi de nombreuses informations sur l'emploi des machines à balancier en mode offensif, c'est-à-dire en tant que

47. AM Périgueux, CC 61, f. 51 r.
 48. *Ibid.*, CC 69, f. 74 v.
 49. SAVY, 2009, p. 140-141.
 50. SAVY, 2017, p. 100.

pièces de siège. Le compte-rendu de la participation des deux engins envoyés à Montignac pendant l'été 1398 apporte des éléments intéressants concernant les objectifs qui leurs étaient assignés (fig. 5) : la *granda brida* fut positionnée soit sur le prolongement nord-est de la colline portant le château, sur l'emplacement du cimetière actuel, soit au nord-ouest sur le mouvement de terrain « la Terrière » séparé de la forteresse par un thalweg, de manière à tirer dessus dans le secteur où se trouvaient deux grosses tours ; elle réussit à quasiment démolir ces dernières avec la courtine qui les reliait ainsi que les maisons qui se trouvaient à proximité⁵¹. Il apparaît ainsi que la mission incombant à l'engin périgourdin consistait prioritairement à créer une brèche sur l'enceinte de façon à faciliter un assaut, mission somme toute très classique⁵² ; toutefois, le fait que l'intérieur de la forteresse ait aussi été visé montre qu'il s'agissait aussi de matraquer les défenseurs pour les affaiblir et les attaquer au moral. En effet, il y avait sept engins à balancier devant Montignac et l'on sait que la *granda brida* pouvait tirer entre trois et quatre coups par heure en période d'intensification des tirs : en décidant de faire donner tous les engins en même

temps et à supposer que leur cadence était similaire, c'était sans doute plus de 620 boulets de 150 à 300 kilos que l'on pouvait faire tomber sur Montignac en 24 heures, soit jusqu'à une trentaine par heure.

Le couillard périgourdin participa lui aussi au matraquage mais il n'était vraisemblablement pas positionné dans la même zone que la *granda brida*. En effet, il avait la ville basse pour objectif et il y détruisit plusieurs maisons ; ses objectifs initiaux était cependant, comme pour la *granda brida*, plutôt constitués par les fortifications : il ruina ainsi une tour et endommagea gravement des portions de courtines de l'enceinte urbaine⁵³. Suivant cela, nous pensons qu'il faisait partie des pièces mises en batterie sur la

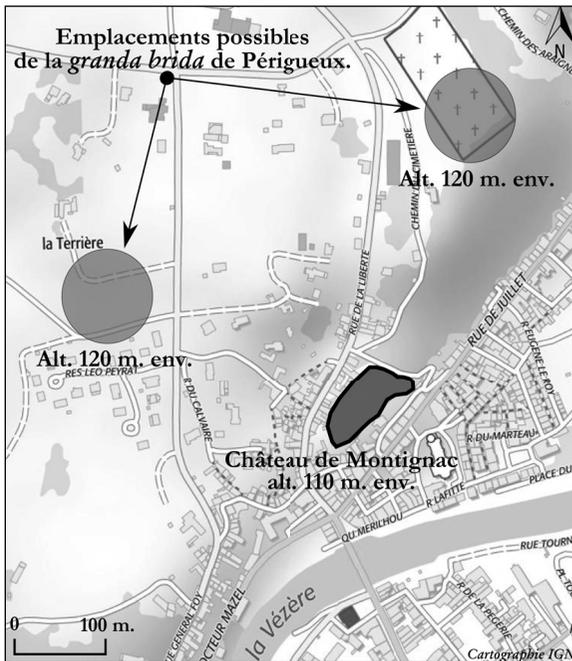


Fig. 5. Le grand trébuchet de Périgueux devant Montignac (1398).

51. AM Périgueux, BB 13, f. 47 v ; DESSALLES, 1847, p. 123-124.
 52. SAVY, 2017, p. 227.
 53. AM Périgueux, BB 13, f. 47 v.

rive gauche de la Vézère. Enfin, il convient de préciser, même s'il n'en est pas fait mention dans les documents concernant le siège de Montignac, que les engins à balancier avaient la capacité de lancer des bombes incendiaires⁵⁴.

Les défenseurs disposaient aussi d'artillerie à balancier, car on note la présence de onze « frondes d'engins » dans l'inventaire de l'armement du château réalisé après sa prise⁵⁵ ; le document ne précise pas à quels types d'engins elles étaient destinées, ceux-ci ayant probablement été détruits durant les opérations. En l'absence de mention les concernant, ou concernant leur action, nous pouvons supposer que leur rôle fut mineur : sans doute s'agissait-il de bricoles ou de pierrières, machines à traction humaine dont la portée, ne dépassant pas une centaine de mètres, ne leur permettait pas d'atteindre les positions des pièces du maréchal Boucicaut.

Si l'on en croit l'inventaire cité *supra*, les défenseurs disposaient de puissantes arbalètes individuelles à tour⁵⁶. Avec une portée pratique pouvant atteindre les 250 mètres, ces armes étaient en mesure d'atteindre le couillard périgourdin, dont la portée se situait entre 180 et 230 mètres, ainsi que ses servants. Ces derniers étaient sans doute appuyés par les 200 arbalétriers du maréchal Boucicaut⁵⁷, dont un certain nombre étaient aussi équipés de puissants modèles à tour : les positions de tir des couillards et des pièces ayant une portée similaire étaient ainsi, probablement, le théâtre d'intenses combats d'arbalèstrie.

La *granda brida*, avec ses 280 mètres minimum de portée, était quant à elle théoriquement à l'abri des arbalètes individuelles ; toutefois, même si l'inventaire n'en fait pas mention, il semble peu probable que les défenseurs de Montignac n'aient pas disposé d'au moins une grande arbalète à tour, sans doute le type d'arme collective le plus répandu dans les défenses fortifiées de la région. Pouvant envoyer un carreau d'un mètre de long à plus de 350 mètres⁵⁸, un tel engin aurait pu, depuis n'importe quelle position du château, atteindre la *granda brida* et son personnel sans aucune difficulté.

3. Les ouvrages de protection mobiles

Les dangers représentés pour l'artillerie et ses servants par les arbalètes, individuelles ou collectives, étaient pris en compte par le consulat périgourdin, qui avait fait réaliser des mantelets et divers autres ouvrages de protection mobiles pour s'en préserver : en 1376, les trébuchets de la ville furent envoyés au siège de Brantôme avec leurs *chastels et mantels*⁵⁹, ce qui explique la taille

54. SAVY, 2017, p. 99, 101, 104.

55. DESSALLES, 1847, p. 126.

56. *Ibid.*

57. AM Périgueux, BB 13, f. 47 v.

58. SAVY, 2017, p. 104-105.

59. AM Périgueux, CC 67, f. 38 r : châteaux et mantelets.

exceptionnelle du convoi nécessaire pour transporter le tout, avec trente chars et cent paires de bœufs. De la même façon, il faut sans doute voir dans les cent charpentiers envoyés avec les deux engins périgourds au siège de Montignac non seulement le personnel nécessaire au maintien en condition des dits engins, mais aussi celui chargé de réaliser les ouvrages mobiles destinés à les protéger avec leur personnel des tirs ennemis.

Conclusion

Les documents périgourds sont particulièrement riches en mentions concernant la grosse artillerie à balancier. Les données ayant trait à l'ingénierie montrent que, comme dans la plupart des localités de la région au sud et à l'ouest de la Loire, la conception des engins resta très longtemps une niche technologique aux mains de quelques spécialistes ; en effet, même s'ils furent continuellement chargés de l'entretien des engins et qu'ils acquirent la capacité à reproduire des pièces très techniques, la plupart des artisans locaux ne purent faire leur la totalité des connaissances nécessaires à l'élaboration d'une machine neuve. Par ailleurs, les textes périgourds appuient l'idée que les engins étaient des mécaniques précises et évoluées en mettant en évidence le fait qu'ils devaient être entretenus régulièrement, protégés des éléments et manipulés avec grand soin. C'est toutefois sur les données de puissance et de portée qu'ils apportent le plus de lumière, permettant ainsi de se faire une idée particulièrement juste des capacités de certains engins ; celles-ci, confrontées à d'autres informations de terrain ou d'archives, donnent un aperçu de ce que pouvaient être les rôles et l'utilisation tactiques de l'artillerie à balancier tant en combat défensif qu'offensif.

N. S.

Bibliographie

- BEFFEYTE Renaud, 2015. *L'art de la guerre au Moyen Âge*, Rennes, Ouest-France.
- DESSALLES Léon, 1847. *Périgueux et les deux derniers comtes de Périgord, ou histoire des querelles de cette ville avec Archambaud V et Archambaud VI*, Paris, Dupont.
- JONES Michael éd., 2004. *Letters, orders and musters of Bertrand du Guesclin (1357-1380)*, Woodbridge, The Boydell Press.
- POITRINEAU Abel (dir.), 1996. *Les anciennes mesures locales du Sud-Ouest d'après les tables de conversion*, Clermont-Ferrand, Institut d'études du Massif Central.
- SAVY Nicolas, 2009. *Les villes du Quercy en guerre*, Pradines, Savy A.E.
- SAVY Nicolas, 2017. *La ville fortifiée de la guerre de Cent Ans, armement et tactique*, Pradines, Archeodrom.
- SECRET Jean, 1973. « Les églises et chapelles de Périgueux, existantes ou disparues (suite et fin) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. C, p. 238-270.
- SUMPTION Jonathan, 2009. *The Hundred Years War, volume III : Divided Houses*, London, Faber & Faber.

Le premier cadastre de Teyjat (1791)

par Jean-Marc WAREMBOURG

Teyjat, commune rurale du Périgord Vert, bien connue pour sa grotte ornée de gravures de l'époque magdalénienne, fait partie du canton de Nontron, dont elle se trouve éloignée d'une douzaine de kilomètres. Sa situation aux confins du Limousin granitique et de l'Angoumois calcaire explique la variété de ses terroirs.

Le 23 novembre 1790, la Constituante instaurait le principe de la contribution foncière en remplacement des impôts de l'Ancien Régime. La somme globale de l'impôt fut répartie par département, puis par district et par commune, et finalement par citoyen en proportion de ses revenus. Dès décembre 1790, les communes furent invitées à dresser un tableau des différentes sections de leur territoire ; dans chaque commune, une commission a effectué le relevé des parcelles de chaque section en fonction des déclarations des propriétaires. C'est cet ensemble de documents qui a été retrouvé en 2016 dans les archives communales de Teyjat¹.

L'ensemble est constitué de quatre cahiers manuscrits, établis pour évaluer les contributions foncières de chaque propriétaire.

Trois cahiers correspondent aux trois états de section :

- La section de Teyjat ou section A (448 articles)
- La section de Chauffour ou section B (1184 articles)
- La section du Chatelard ou section C (1066 articles)

1. Depuis, ils ont été versés aux Archives départementales de Dordogne.

Le quatrième cahier, qui correspond à la matrice cadastrale, comporte 169 propriétaires et regroupe les articles par propriétaire, avec le revenu et la contribution de chacun.

Ce qui frappe, c'est l'étonnante modernité de ces documents constitués, comme de nos jours, de trois états de section dans lesquels chaque parcelle est référencée par une lettre correspondant à la section et un numéro d'ordre, et d'une matrice regroupant les parcelles par propriétaire.

Les plans n'étaient pas obligatoires et s'ils étaient relevés, c'était à la charge de la commune. C'est dire qu'il ne faut guère espérer retrouver le plan correspondant à ces relevés. Il faudra donc attendre le premier cadastre (1826 pour Teyjat) pour avoir un plan détaillé et un arpentage précis de la commune. À noter que ce cadastre de 1826 reprend la désignation des sections faite en 1791 (fig. 1), mais, malheureusement, change la numérotation des parcelles.

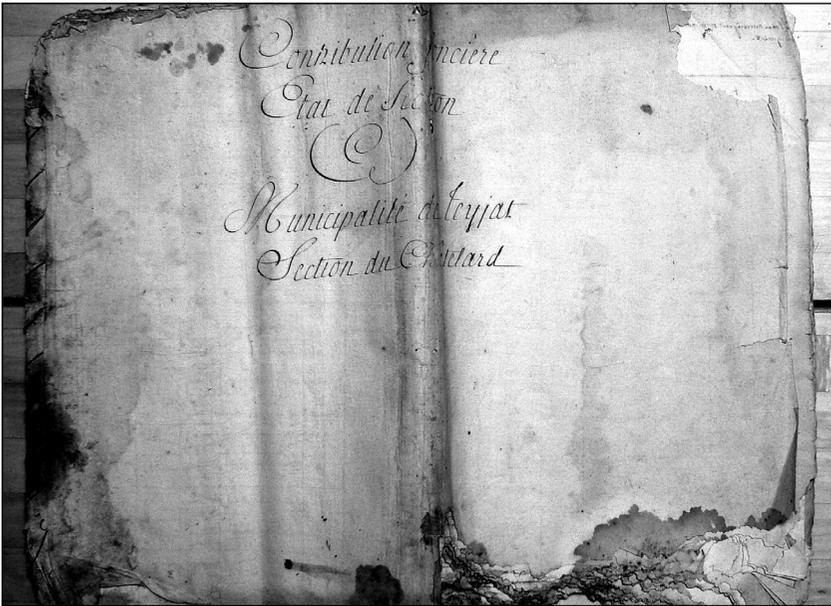


Fig. 1. Aperçu de la section C (Le Chatelard).

Dans chacun des trois états de section, on trouve, par colonnes, les indications suivantes (fig. 2) :

- une première colonne réservée pour noter les mutations dans l'année 1791 n'est renseignée que par une croix ou de rares annotations.
- dans la deuxième colonne, le numéro de parcelle.
- dans la troisième colonne, les noms, qualités et lieux de résidence des propriétaires.

1798

On ne réserve numéros
1798 indiqués les noms des propriétés
sans qui serviront compris
dans le nom des propriétés
après pendant l'année

	Noms propriétés et Demeurs de propriétaires	Désignation De la nature de la contenance de chaque article de propriété (compris dans la section)	Contenance	Évaluation des revenus net imposables en 1791
+	1 ^o Guillaume Vallade Citoyen Demeurant à Lamote parois de Juillade	pré appelé Le grand pré contenant	1 ^o 84	10 ^o 10 ^o
+	2 ^o marie gautier épouse d'au ^t Dessaigne Demeurant à Juillade	pré appelé Le pré des granges contenant	3 ^o	18 ^o
+	3 ^o Marie Thaumagnon épouse d'au ^t Villuare en parois de Saint-Jean de Chai	pré appelé Des granges contenant	2 ^o 39	13 ^o
+	4 ^o Marie Anne gautier épouse d'au ^t Dessaigne Demeurant à Juillade	pré appelé Le grand pré contenant	0 ^o 1/2 ^o	2 ^o
		pré appelé Le grand pré contenant	2 ^o 29	10 ^o

Fig. 2. Extrait de la section B (Chauffour).

- dans la quatrième colonne, la désignation de la nature des propriétés.
- dans la cinquième colonne, la contenance en journaux, quarts de journaux et parfois en brasses pour les plus petites surfaces.
- dans la sixième colonne, l'évaluation du revenu net imposable en 1791 de la parcelle.

La matrice comporte quatre colonnes :

- dans la première, les noms, qualités et lieux de résidence des propriétaires.
- dans la deuxième colonne, les numéros de section et de parcelle et l'évaluation du revenu net de chaque article, mais sans rappel de la contenance.
- dans la troisième colonne, le total des évaluations par propriétaire.
- dans la quatrième colonne, le montant de la contribution foncière, qui ressort à 55 % des revenus nets.

I. Les problèmes posés par les documents

En dépit de leur âge et de quelques grignotages sur leur pourtour, les documents restent exploitables. Le document le plus endommagé concerne la section de Chauffour. Il manque les articles 200 à 209 et 952 à 1184 soit 24 ou 25 pages. Dans la section du Chatelard, les bas de page sont grignotés. Les manques peuvent être partiellement comblés grâce à la redondance de la matrice cadastrale mais cette dernière ne rappelle que les numéros de parcelles et les revenus ; nous ne disposons donc ni des superficies ni de l'occupation du sol.

Dans la matrice proprement dite (quatrième cahier), manquent les cinq premiers propriétaires, que nous pouvons, là aussi, tenter de retrouver avec les données des états de section.

Indépendamment de ces parties manquantes, un examen comparatif minutieux révèle d'assez fréquentes erreurs et approximations :

- Un même numéro de parcelle a pu être attribué plusieurs fois.
- Un même propriétaire peut se trouver mentionné sous des identités différentes (surtout les épouses et les veuves) sans compter les variantes orthographiques.

- Des propriétaires identifiés dans les états de section ne se retrouvent pas dans la matrice.

- Des erreurs de transcription (« Paire plate » au lieu de « Pierre plate »).

C'est que l'établissement d'un tel document exigeait des compétences et de la méthode, qualités qui devaient être peu répandues à cette époque dans la population.

L'auteur de ce travail est anonyme et certaines erreurs de transcription montrent qu'il connaissait mal le terroir de Teyjat. Était-ce un professionnel ? Les quatre documents sont écrits de la même main et ne comportent ni date précise, ni signature, sauf en dernière page de l'état de la section de Teyjat, celle du vérificateur : « Vérifié le 20 may, reconnu conforme à la loi [signé :] Chavassieu ».

À la décharge de cet auteur anonyme, il faut tenir compte de l'énormité du travail et du peu de temps imparti pour l'établissement des documents : la décision prise en décembre 1790 par la Constituante devait s'appliquer pour les impôts de 1791 et il était urgent de faire rentrer l'argent !

Il faut aussi rappeler que les documents ont été établis sur la foi des propriétaires qui avaient probablement intérêt à embrouiller les données et à minimiser leurs biens pour diminuer leur impôt.

II. Les unités de mesure

Ce sont encore celles de l'Ancien Régime :

- livre, sol et denier pour la monnaie (1 livre = 20 sols, 1 sol = 12 deniers),
- journal, quart de journal (ou « quartonnée ») et brasses (1/32^e de journal) pour les superficies.

La valeur du journal pour Nontron et Javerlhac² était de 34,453 ares³. C'est la valeur que nous avons adoptée ci-après pour les conversions.

2. Commune limitrophe de Teyjat, Javerlhac fut canton de 1790 à 1795, avec juridiction sur Teyjat.

3. GATTEY F., 1812. *Table des rapports des anciennes mesures agraires avec les nouvelles.*

III. Les propriétés

A. Le terroir

Comme de nos jours, le territoire se répartissait entre terres labourables, prairies, vignes, bois et friches. Les parcelles sont désignées avec un détail dont les nuances nous échappent parfois aujourd’hui.

Pour les terres, la majeure partie est désignée comme « terre » sans autre précision, mais on trouve aussi « jarisse », « terre en pelouse », « terre vaine » ou « champ froid ». Ces trois dernières appellations étant réservées à des mauvaises terres ne procurant qu’un revenu nul ou très faible, nous les avons classées avec les friches, ainsi que les bruyères, garennes et communaux.

Les prairies sont désignées sous les appellations de « pré », « coudert » ou « coudée », « pradelle » ou « patural », ces deux dernières expressions désignant des prairies de moindre qualité si l’on en juge par les revenus associés.

Parmi les bois, on distingue les « taillis » ou « bois taillis », les « bois châtaigniers » ou « châtaigneraies », quelques rares parcelles de chênes et une seule de haute futaie. Nous trouvons dans les matrices cadastrales de 1826 une explication à l’absence presque totale des bois de chênes : c’est que la plus grande partie des bois désignés « taillis » étaient en fait des bois de chênes.

On relève aussi 13 chènevières.

Le tableau ci-dessous donne la somme des superficies calculée pour les cinq catégories : terre, vigne, pré, bois et friche. Les bâtiments et les jardins, les chènevières, ainsi que les parcelles non clairement identifiées comme les « baradis », « clauds », « claux » ou « clos », figurent dans la colonne « divers », qui totalise 101 ha.

	Terre (ha)	Vigne (ha)	Pré (ha)	Bois (ha)	Friche (ha)	Divers (ha)	Total (ha)
Section A Teyjat	166	42	38	70	14		330
Section B Chauffour	260	68	71	101	33		533
Section C Chatelard	287	106	59	113	38		603
Total	713	216	168	284	85	101	1567

Rappelons enfin qu’il manque environ 250 parcelles sur 2 698 soit 10,2 %. Si, en première approximation, nous considérons que ces parcelles manquantes représentent aussi 10,2 % du territoire, soit 160 ha, nous arrivons à une superficie totale de $1567 + 160 = 1\,727$ ha. Ce chiffre est très proche (à 1,6 % près) de la superficie communale exacte. Il faut tenir compte aussi de

la superficie de chemins, rivières et autres surfaces d'intérêt public (46 ha en 1826), non comptabilisée dans les 1 699 ha, et qui a pu évoluer.

En dépit de l'imprécision liée aux parcelles manquantes, nous pouvons donc conclure à la fiabilité de ces états de section de 1791 et à la bonne précision des arpentages dont a pu disposer le rédacteur de ce cadastre.

Maintenant, si nous voulons rapprocher ces chiffres de 1791 de ceux établis 35 ans plus tard lors de l'établissement du premier cadastre officiel, il nous faut corriger les données brutes de 1791 en leur ajoutant les 10,2 % dus aux parcelles manquantes. Cette correction est un peu arbitraire, mais nous ne cherchons qu'à dégager les tendances. Nous obtenons alors le tableau suivant :

	Terre (ha)	Vigne (ha)	Pré (ha)	Bois (ha)	Friche (ha)	Divers (ha)	Total (ha)
1791 corrigé	786	238	185	313	94	111	1727
1826	655	236	184	391	221	21	1699

Entre 1791 et 1826, nous constatons une nette diminution des terres cultivées au profit des bois et des friches, et une parfaite stabilité des vignes et des prairies. Cette évolution s'explique par la démographie. Les années 1800-1820 ont connu un creux de population. De 880 habitants en 1793, la population de Teyjat était tombée à 669 habitants en 1806, pour remonter à 858 en 1836.

Si nous nous intéressons au détail des parcelles, nous constatons sans surprise que le territoire est très morcelé. La surface moyenne des parcelles est de :

- 0,69 ha pour la terre
- 0,68 ha pour la vigne
- 0,59 ha pour les prés
- 0,73 ha pour les bois

La plus petite est un « barradis » de 50 m² ; seules quelques parcelles, du côté de Braugnac et Vaubrunet, dépassent 10 ha.

La carte suivante est établie d'après les indications du plan d'assemblage de 1826 (fig. 3). Les indications du plan diffèrent quelque peu de celles des matrices, beaucoup plus précises. Néanmoins, elles permettent une vue d'ensemble sur l'occupation des sols.

B. L'habitat

Aucune demeure ne porte le titre de château ou de manoir. Le Chatelard n'était alors qu'une maison de maître et les belles demeures du Forestier et de Braugnac n'avaient pas leur aspect actuel.

Les maisons sont souvent désignées comme « maison du métayer ». La plupart sont accompagnées d'une grange et d'un jardin, d'une étable, parfois

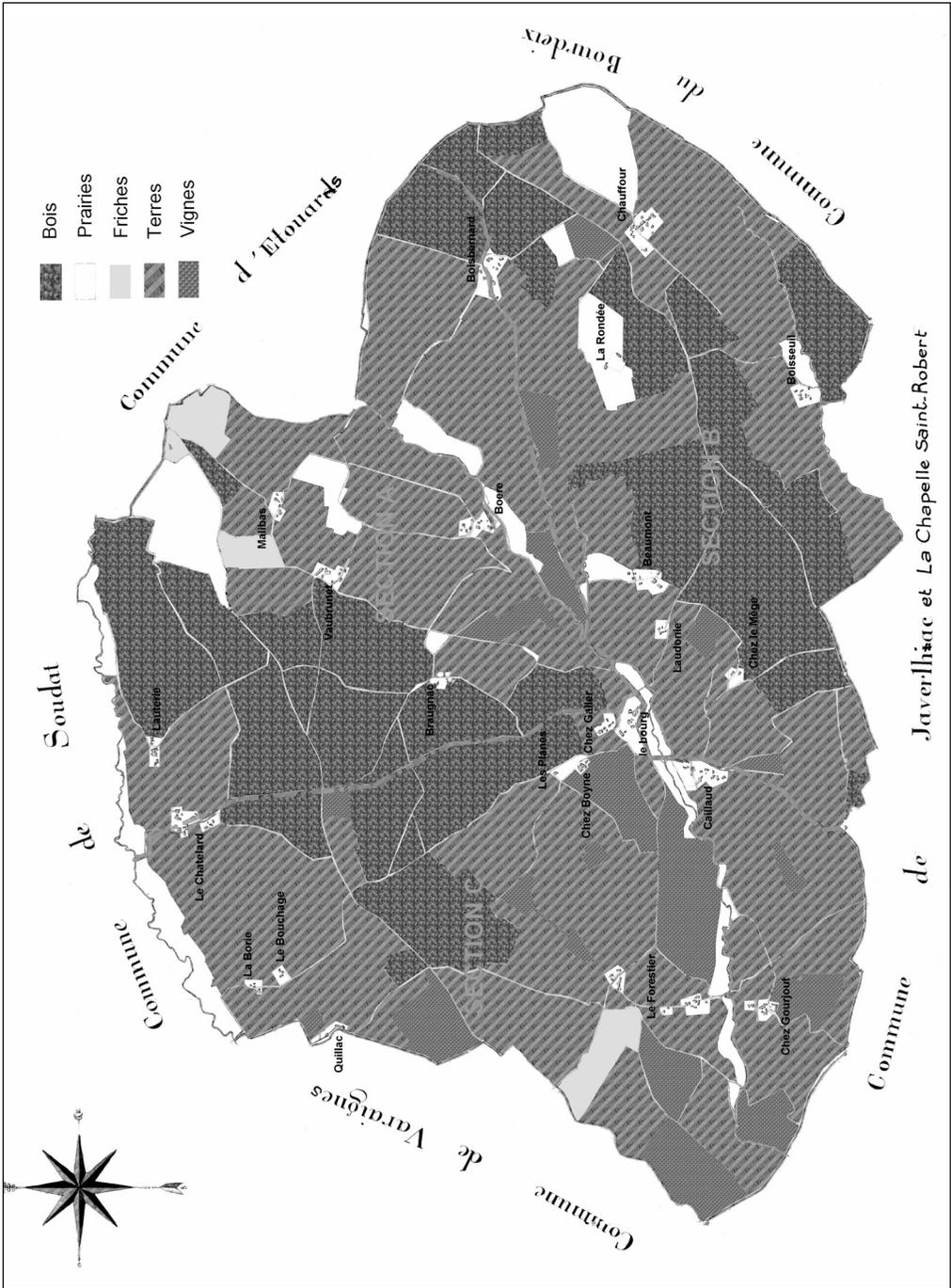


Fig. 3. L'occupation des sols d'après le cadastre de 1826.

d'une écurie, d'une aisine, d'une boulangerie, mais nous n'avons aucun détail sur la taille ou la qualité des habitations.

Répartition des maisons par village : Chauffour : 17 ; Le Forestier : 13 ; Le Chatelard : 11 ; Chez Boyne : 11 ; Boisbernard : 10 ; Lauterie : 9 ; Le bourg : 7 ; Caillaud : 7 ; Chez Galier : 6 ; Chez Gourjout : 6 ; Beaumont : 6 ; Boere : 5 ; Vaubrunet : 4 ; Braugnac : 4 ; Laudonie : 4 ; La Rondée : 2 ; Chez le Mège : 2 ; La Borie : 2 ; Quillac : 2 ; Bouchage : 2. Total : 129. Mais il manque les maisons de Boisseuil, qui devaient être dans les articles disparus de la section B.

On notera l'importance du village de chez Boyne (Boenne) aujourd'hui quasiment disparu, qui se situait un peu en dessous des Planes, vers le bourg.

À peu près aux mêmes dates, on comptait 180 feux en 1789 et 880 habitants au premier recensement de 1793.

Comme de nos jours, le bourg était beaucoup moins peuplé que beaucoup des villages qui en dépendaient.

C. La toponymie

Cette première version du cadastre est très riche en toponymes oubliés, qui n'ont pas été repris dans les cadastres postérieurs. Ils sont souvent écrits indifféremment en occitan ou en français.

Quelques toponymes occitans : section A : las Fossas, las Rangeas, las Rivaillas ; section B : las Bessas, las Cavas, las Brujas, las Copas, las Joncassas, las Renaudieras, las Charbonieras ; section C : las Feix, las Gloyas, las Vergnias, le Bos Negrier, las Cledieras.

Les toponymes nous renseignent aussi sur la présence de croix aujourd'hui disparues : la croix de Barancou, la croix de Boère, la croix de Braugnac, la croix de Chauffour, la croix de chez Galier, la croix de chez le Mège, la croix de la Borie, la croix de Vaubrunet, la croix blanche (section de Teyjat, non localisée), la croix de Sainte-Catherine (section du Chatelard, non localisée).

Les sources : la fontaine de la Rondée, la fontaine de la Bourade, la fontaine de Boere, la font de la Fourt, la fontaine du Charbon, la font de Teyjat, la fontaine de Caillaud, Fontvieille ou les fonts vielles, la font de la Borie, la font de Lauterie, la fontaine du Rossignol, la fontaine du Cabanilon, les Fontenelles, la fontaine de Vaubrunet... et plusieurs autres toponymes « de la font » ou « de la fontaine » sans autre précision.

IV. Les propriétaires

Des 169 propriétaires figurant sur la matrice, il faut d'abord retirer les « communaux » et « la nation » (deux pièces de terre notées comme appartenant

au roi dans l'état de section et à « la nation » dans la matrice). Restent donc 162 propriétaires privés. Soixante-dix-huit d'entre eux habitent Teyjat. La plus grande partie des autres habitent les communes environnantes (Étouars, Le Bourdeix, Javerlhac, Soudat, Varaignes, Saint-Martin-le-Pin, Bussière-Badil, Saint-Estèphe, Pluviers, Nontron, Montbron), un habite Angoulême, un autre Bordeaux.

A. Les propriétaires habitant Teyjat

Beaumont : Pierre Brousset, cultivateur ; Pierre Fauconet, laboureur ; Pierre Faucher (héritiers de), cultivateur.

Boisbernard : Géral Bonithon, cultivateur ; Jean Aufort, cultivateur ; Françoise Aupi veuve Garenne ; Jean Verneuil d'Hautherive, agriculteur ; Jean Gauthier ; Pierre Gauthier, cultivateur.

Boisseuil : Pierre Arnaudet, cultivateur ; Matthieu Laurençon, dit Mattelou, cultivateur.

Le bourg : Jean Bonithon, marchand ; Raymond La Croix, curé.

Boère : Guillaume Reitier, agriculteur ; Jeanne Tronchère de Fontanelle.

Braugnac : Suzanne Lavergne épouse Verneuil (ou Duverneuil, sieur de la Garde).

Caillaud : Jean Grégoire Masfranc, maire ; François Lidonne, laboureur ; André Lidonne, laboureur ; André Bernard, cultivateur ; Jean Laporte, laboureur ; Jean Salat, cultivateur ; Jean Ignace Duverneuil (ou Verneuil dit du Boismenu).

Le Chatelard⁴ : Jean Marchapt, dit Bailliarge, cultivateur ; Catherine Bernard, veuve Fauconet ; Thibaud Desoliers, agriculteur ; Jean Fauconet, cultivateur ; François Bernard dit Bujou, cultivateur ; François Bernard dit Jean du tailleur, cultivateur ; Pierre Laurent, cultivateur.

Chauffour : François Chambard (héritiers de) ; Pierre Gauthier Desplanes, avocat ; Jean Monmerle, cultivateur ; Pierre ou Jean Duroueix, cultivateur ; Catherine Monmerle épouse Laurent Chambige⁵ ; Louis Monmège, maçon ; Léonard Fauconet, laboureur ; Marie Salat, épouse Lavaud ; Marie Laurent, épouse Monmège ; François Fargeas, cultivateur.

Chez Boyne (Bonne) : François Delage, tailleur d'habits ; Géral Garène, journalier ; Léonard Garène ; Jean Bochau, cultivateur ; Pierre Delage, recouvreur.

Chez Galier : François Nadaud, sacristain ; Martial Nadaud ; Marie Durand épouse Lainé.

4. Les deux frères Jacques Pabot du Chatelard et Aubin Pabot du Pomaret, gros propriétaires au Chatelard, habitaient respectivement Javerlhac (24) et Marval (87).

5. Après enquête, l'époux s'appelait en réalité Simon Laurent, dit Chambige.

Chez Gourjout : Eymery Bassée Lavergne, agriculteur ; François Desmoulin, maréchal ; François Desmoulin, dit Brenier, cultivateur ; André Dapien, agriculteur ; François Aupi, laboureur.

Chez le Mège : Jean Faucher, cultivateur.

Le Forestier : Antoine Basset Desrivailles, agriculteur ; Jean Marvaud, dit Ménager, cultivateur ; Françoise Ruben, veuve Gauthier Desplanes ; Marie Plantier, épouse Lavallade ; Antoine Ruben (héritiers de) ; Pierre Lavallade ou Vallade.

La Borie : Bertrand Bosselut.

Laudonie : Michel Lejean, cultivateur.

Lauterie : Pierre Laurent dit Piarote, cultivateur ; Pierre Laurent dit Pichourli, cultivateur ; Bertrand Salat, cultivateur.

Les Planes : Marie Labrousse épouse Fauconet.

Malibas : Antoine Macary, citoyen.

Quillac : Pierre Allafort dit le Verger ou Pierre Allafort Duverger, mentionné aussi comme habitant Varaignes.

Vaubrunet : Joseph Labrousse dit aîné ; Jean Labrousse dit cadet.

B. Les plus gros contribuables

Le revenu total sur la commune est de 9 857 livres.

Vingt-quatre propriétaires (14 % d'entre eux) totalisent 80 % de ces revenus. À l'inverse, beaucoup de tout petits propriétaires ne détiennent qu'une seule parcelle.

Les Labrousse sont les plus gros propriétaires de Teyjat à cette époque. Joseph Labrousse de Vaubrunet, dit l'aîné, détient 89 parcelles qui représentent 925 livres de revenus et 514 livres de contributions. Jean Labrousse, dit Braugnac, possède 71 parcelles, pour 643 livres de revenus et 363 livres de contributions. Le troisième plus gros propriétaire est encore un Labrousse : Jean Labrousse-Lagrange, habitant Nontron, pour 452 livres de revenus et 251 livres de contributions.

Il est suivi de près par Jacques Pabot du Chatelard, 451 livres de revenus et 250 livres de contributions.

Viennent ensuite Jean Bonithon, marchand au bourg, avec 425 livres de revenus et 236 livres de contributions, Aubin Pabot-Pomaret, 336 livres de revenus, 187 livres de contributions.

Les Teyjatois constituent 48 % des propriétaires et totalisent 50 % des revenus communaux.

C. Les professions

Elles ne sont pas toujours renseignées. Souvent, dans les états de section, le terme « citoyen » tient lieu de profession. Dans la matrice, les propriétaires

sont désignés comme « agriculteurs » alors que les exploitants directs sont dits « cultivateurs » pour les plus aisés, « laboureurs » pour les autres.

Cultivateurs : 43

Agriculteurs : 19

Laboureurs : 8

Marchands : 4

Charpentiers : 3

Curés : 2

Maîtres de forge : 2

Meuniers : 2

Puis, pêle-mêle, un tailleur, un journalier, un sacristain, un homme de loi, un maréchal, un apothicaire, un chirurgien, un tuilier, un forgeron, un avocat, une servante, un maçon, un juge de paix, un recouvreur, le maire.

D. Les surnoms

Les surnoms ne sont pas systématiquement mentionnés. Ils le sont surtout en cas d'homonymie par exemple, Jean Bochau dit Catounaud et Jean Bochau dit Machefer, ou encore Pierre Laurent dit Pichourli, Pierre Laurent dit Piarot et Pierre Laurent dit Risou.

Dans les états de section, Jacques Pabot du Chatelard est cité comme Jacques Pabot dit Chatelard.

Un seul surnom féminin : Bernard, veuve de Martial Constantin, dite Judillonne.

V. L'imposition

Si nous calculons le revenu à l'hectare, nous découvrons qu'il est très variable et que les différentes catégories de terre font l'objet d'un barème.

Pour les terres labourables, on peut distinguer 5 classes de 0,7 à 11,3 livres / ha (moyenne 6 livres / ha).

Pour la vigne, 5 classes de 2,70 à 14,10 livres / ha (moyenne 5,9 livres / ha).

Pour les prés, 5 classes également, de 5,64 à 28,20 livres / ha (moyenne 13 livres / ha).

Pour les bois, 4 classes de 2,83 à 19,85 livres / ha (moyenne 5,4 livres / ha).

Les friches (bruyères, champs froids, terres vaines, terres en pelouse) ne sont pas taxées, ou le sont pour un revenu symbolique de 0,70 livres / ha.

Dans chaque catégorie, il y a des exceptions qui s'écartent du barème. S'agit-il d'erreurs de calcul ?

Il faut remarquer que les bâtiments sont considérés comme n'apportant aucun revenu. Ils ne sont imposés que pour le terrain qu'ils occupent.

Le moulin de Teyjat, dont il est précisé qu'il est à deux roues, rapporte un revenu net de 65 livres.

Tous les revenus sont taxés à 55 % (très exactement 55,56 %), sans aucun abattement pour les petits revenus. Encore faut-il croire que cette imposition, même élevée, constitue un progrès par rapport aux multiples taxes de l'Ancien Régime.

Conclusion

En dépit des parties manquantes et des imperfections dont souffrent ces documents, ceux-ci sont assez fiables pour nous donner une image précise de la commune de Teyjat au début de la Révolution et compléter nos connaissances sur cette période assez mal documentée.

Nous n'avons fait qu'esquisser le rapprochement des cadastres de 1791 et de 1836. Une comparaison plus exhaustive permettrait de mieux discerner les effets de la Révolution sur l'évolution du territoire, de ses propriétaires, de l'habitat, de l'imposition, et dans bien d'autres domaines.

J.-M. W.

Une personnalité hors du commun : Jules Delanoüe. Exploitant agricole, savant du XIX^e siècle et bienfaiteur de Milhac-de-Nontron

par Xavier DRAGO
et Bernard PLATEVOET

Jules Delanoüe est typique des personnalités intellectuelles philanthropes du XIX^e siècle. Il mena ses activités de géologue-minéralogiste en France et à l'étranger ; il fut de bien des débats dans cette science en plein essor, qu'il s'agisse de géologie fondamentale ou appliquée. Il mit à profit ses connaissances de chimiste et d'expérimentateur, pour l'exploitation des matières minérales et leur utilisation comme engrais en agriculture, il proposa des procédés d'extraction des métaux à partir des minerais qu'il découvrait sur ses terres en Périgord. Il fut de plus sensible à l'archéologie et fit quelques découvertes archéologiques. Curieux de tout, son œuvre, avant tout scientifique, fut aussi caritative, Milhac-de-Nontron étant encore si démunie dans les décennies qui suivirent la

Révolution. Il vint en aide aux plus humbles afin de faire disparaître la mendicité ; mais son œuvre la plus importante fut de fonder, avec ses propres ressources, une école gratuite aussi bien pour les garçons que pour les filles. Comme nombre de savants de l'époque, il croyait aux progrès que les sciences pouvaient engendrer, et sa philosophie première était que l'amélioration des conditions d'existence des populations passait d'abord par l'instruction de la jeunesse et l'école pour tous : c'était, bien sûr, dans l'esprit de l'époque. Malgré l'inertie des autorités, il réalisa, plus de vingt ans avant et sans préjugé philosophique, « l'école de Jules Ferry ». En ce sens, c'était un visionnaire.

I. La famille Delanoüe et Milhac-de-Nontron : une famille périgordine d'adoption

Le père de Jules Delanoüe, Louis Marie¹, est originaire de Morey² en Haute-Saône. Il est marié à Henriette Sophie Verdin, d'une famille de maîtres de forges de la région parisienne. Fonctionnaire, il s'installe à Thiviers comme receveur de l'enregistrement, puis est nommé conservateur des hypothèques de Nontron au début du XIX^e siècle. De son mariage, naissent trois enfants, dont Jules qui voit le jour à Nontron en 1804.

Louis Marie Delanoüe fait l'acquisition, à Milhac-de-Nontron, de la propriété de Fousseyraud, très probablement auprès de la famille Pichon. Le nom de Fousseyraud est lié à l'existence d'une fosse d'effondrement, ou doline, typique des reliefs karstiques liés au sous-sol calcaire et où se perd le ruisseau de Fousseyraud³.

Cette propriété a une très longue histoire : on peut la faire remonter à l'époque romaine, comme le démontrera Jules Delanoüe (cf. paragraphe V). Fousseyraud fait partie au Moyen Âge des possessions de l'abbaye des dominicaines de Saint-Pardoux-la-Rivière, comme Louis Grillon l'indique dans sa publication très complète sur « Les hommes à Milhac-de-Nontron du XII^e au XV^e siècle⁴ ». À partir de la fin du XVI^e siècle, cette propriété a appartenu durant deux siècles à la famille Vidal⁵, petits nobles propriétaires à Milhac. Par le mariage en 1730 d'Élisabeth Vidal de Longpré, Fousseyraud

1. Beaucoup d'informations sur la famille Delanoüe sont issues du livre de Marc Chassaing, *Milhac-de-Nontron*, préfacé par André Maurois (CHASSAING, 1962).

2. Appelé maintenant La Roche Morey.

3. Qui est un des bras formant le Trincou, ruisseau se jetant dans la Dronne.

4. GRILLON, 1995. Il y est indiqué que la superficie de la propriété à cette époque est de 418 journaux soit environ 130 hectares.

5. PLATEVOÏET, 2009 et 2017.

passé aux Pichon⁶ du Gravier jusqu'à son acquisition par la famille Delanoüe au tout début du XIX^e siècle. À cette époque, la propriété aurait atteint le millier d'hectares⁷. Elle comporte un corps de ferme principal, plusieurs métairies et une maison de maître, petite chartreuse construite par les Pichon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle. C'est surtout un domaine viticole avec une exploitation d'argile, un moulin sur le bief du ruisseau de Fousseyraud et un étang dont on voit encore la digue et les rives empierrées.

C'est par les fonctions occupées par son père dans la région, que Jules Delanoüe naît périgordin. Il restera très attaché à Milhac-de-Nontron. Toutefois, ses études de géologie et de chimie le conduisent à Raismes (Nord) puis il retourne en région parisienne à partir de 1861. Mais Jules Delanoüe, dont une photographie ancienne nous est parvenue (fig. 1), restera profondément périgordin et attaché à la vie locale du Nontronnais.



Fig. 1. Daguerrotype de Jules Delanoüe vers 1850 (coll. X. Drago).

Il devient conseiller municipal de Milhac en 1837, puis maire. Il est aussi, à une certaine époque, conseiller municipal de Nontron⁸ et conseiller général de la Dordogne⁹. Très attaché à la propriété de Fousseyraud, héritée de son père, il la met en valeur du point de vue agricole mais aussi du point de vue minier. On retrouve une demande de sa part pour une concession de mines de manganèse¹⁰ sur la propriété.

Jules Delanoüe épouse Zélie Debavay¹¹ (1819-1892). Ils ont une fille, Dolomie, au prénom pour le moins curieux, en référence au massif montagneux des Dolomites en Italie et aux roches carbonatées appelées dolomies, décrites notamment à Milhac par son père, ce qui montre à quel point la science géologique joua un rôle important dans sa vie.

Il est aussi dessinateur : un dessin de Jules de Verneilh de 1886, représentant le château et la grande église de Nontron¹² en 1822, est réalisé « d'après une gravure de M. Delanoüe ».

En 1873, au cours d'un voyage d'étude aux environs d'Alger, Jules Delanoüe décède. Sa fille Dolomie hérite de Fousseyraud, puis à son décès

6. Pierre Pichon (1758- ?) a dû laisser de côté le « du Gravier » sous la Révolution. Il est maire de Milhac de 1812 à 1815.

7. BÉLINGARD, AUDRERIE, DU CHAZAUD, 2000.

8. LAPOUGE, 2005.

9. Comptes rendus du conseil municipal de Milhac-de-Nontron.

10. Ordonnance du 9 juin 1841 portant réunion à la concession des mines de manganèse de Milhac, des terrains qui en avaient été retranchés par l'ordonnance du 27 février 1837.

11. D'une famille du Nord de la France. Elle est inhumée au cimetière de Passy à Paris.

12. Aujourd'hui disparue.

en 1903, la propriété échoit au fils de Dolomie, René Pavie. Celui-ci vend le domaine¹³ en 1908 à son fermier Marcel Pabot-Lavergne¹⁴, arrière-petit-fils de Jules Puybareau, régisseur et ami de Jules Delanoüe.

II. Exploitant agricole de son domaine

Sans être lui-même agriculteur, mais propriétaire terrien, Jules Delanoüe profite de la mise en métayage de ses terres comme cela s'est toujours fait dans la région. Il est très soucieux de mettre en valeur sa propriété agricole de Fousseyraud, comme le démontre la correspondance très régulière qu'il entretient avec son régisseur Jules Puybareau, maire de Milhac ; plus qu'un régisseur, celui-ci devient pour lui un véritable ami. Il dirige ainsi à distance son domaine, prodiguant des conseils pour la valorisation des terres et des productions, l'utilisation des engrais, la mise en œuvre de nouveaux procédés de culture, la valorisation des bois. Il fait, par exemple, abattre des arbres pour les vendre aux entreprises qui réalisent le chantier de construction du chemin de fer de Thiviers à Nontron passant juste à côté de Fousseyraud. Une autre fois, il demande à son régisseur de lui envoyer plusieurs kilos de truffes de Milhac, produit de qualité sans doute introuvable à Paris.

III. L'œuvre du géologue et minéralogiste

Jules Delanoüe était ingénieur géologue et habitait à Raismes près de Valenciennes (Nord) vers 1850. Nous ne savons pas s'il fit ses études dans sa région d'origine, la Haute-Saône, à Paris ou à la faculté de Lille ou peut-être en Belgique, car il y avait à Mons l'École des Mines du Hainaut, très réputée, qui formait les ingénieurs géologues. Toujours est-il que son intérêt pour la géologie se partage entre la région de Valenciennes, où il s'est marié, et plus précisément sur les formations appartenant au bassin houiller du Nord et de la Belgique, la géologie de la Dordogne et les études de grande reconnaissance qu'il menait en Afrique, notamment en Égypte.

Ses premiers travaux de reconnaissance concernent la Dordogne, où il établit les successions lithologiques en particulier autour de Milhac-de-Nontron mais aussi dans la majeure partie de la Dordogne. Ses premiers relevés et analyses se font dès les années 1820-1825, notamment pour ce qui concerne les gisements de fer et de manganèse. En 1837, il présente ses résultats dans la

13. La propriété vendue comporte à ce moment-là 113 hectares, une maison de maître (très probablement la chartreuse) et trois métairies.

14. Les Pabot-Lavergne étaient apparentés au préfet Pabot du Chatelard qui avait occupé sous la III^e République la sous-préfecture de son pays natal Nontron.

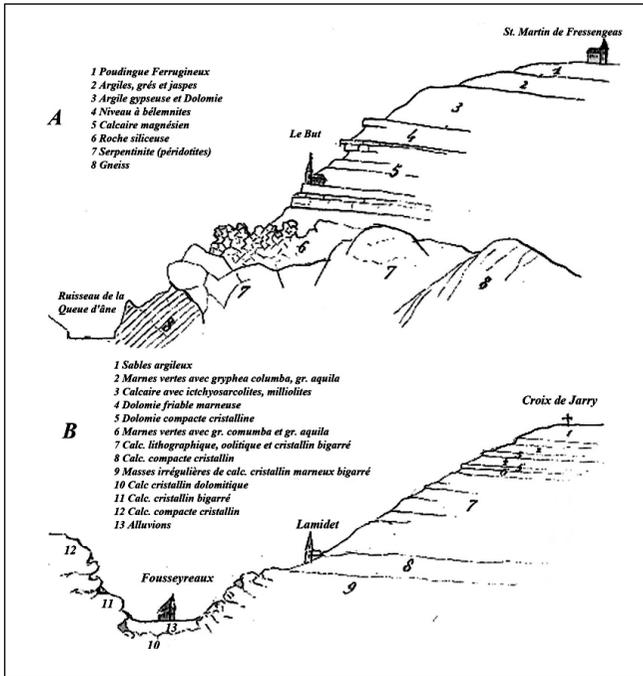


Fig. 2. Extrait des coupes géologiques en Dordogne par J. Delanoüe (DELANOÛE, 1837a). A : du ruisseau de la Queue-d'âne vers Saint-Martin-de-Fressengeas ; B : de Fousseyraud à la Croix-de-Jarry (au chemin de la Coutille).

revue de l'Institut et écrit une longue note illustrée de coupes (fig. 2) dans le bulletin de la Société géologique de France¹⁵. L'inventaire des roches et leur superposition sont définis depuis les terrains primaires jusqu'aux alluvions quaternaires. Il décrit dans le détail les formations calcaires avec les fossiles qu'elles contiennent, donnant des âges en relation avec les mêmes formations rencontrées en France. C'est vraisemblablement la première description scientifique aussi détaillée de la géologie du Périgord et de la Dordogne en général. Ces travaux sont commentés et reconnus par Armand Dufrénoy, grand minéralogiste de l'époque, É. Bonnard et Élie de Beaumont. Plus tard en 1875, le *Nouveau guide du Géologue avec la carte géologique de la France*¹⁶, publié par Dufrénoy et Beaumont, intégrera l'ensemble des observations géologiques de Jules Delanoüe sur la Dordogne. On peut regretter que la notice de la carte géologique de la région de Thiviers¹⁷ de 1979 ne cite plus Jules Delanoüe,

15. DELANOÛE, 1837a et 1837b.
 16. DUFRÉNOY et BEAUMONT, 1875, p. 248-249.
 17. Carte géologique et notice : feuille de Thiviers, BRGM, 1979.

qui, par exemple, avait bien décrit la plupart des formations sédimentaires et reconnu, un siècle et demi plus tôt, l'origine profonde des péridotites serpentinisées observées dans la région de Saint-Martin-de-Fressengeas.

En Afrique, la géologie en était encore au stade de la découverte et Jules Delanoüe s'y est illustré également. En Égypte, il décrit la succession lithologique de la région de Thèbes (fig. 3) et recueille de nombreux fossiles qui seront étudiés au Muséum d'histoire naturelle, en particulier par le vicomte Adolphe d'Archiac, grand paléontologue de l'époque. Ce dernier ne tarit pas d'éloges sur l'apport du travail de J. Delanoüe, qui définit parfaitement un ensemble de six formations pétrographiques superposées avec leurs fossiles¹⁸ datés de l'ère tertiaire, dont une puissante série crayeuse qu'on attribuait précédemment au Crétacé par analogie avec l'Europe occidentale, renouvelant ainsi profondément les connaissances géologiques qu'on avait sur cette partie de l'Égypte.

Le bassin houiller du Nord de la France en était encore au stade de la définition des principales structures et unités, même si le charbon en était exploité depuis le XVIII^e siècle. Jules Delanoüe participe aux débats : il est l'un des premiers à reconnaître l'importance d'un grand accident appelé « la faille du midi » (à cause de son inclinaison vers le sud) défini par François Cornet et Alphonse Briart en 1863¹⁹, idée à laquelle s'attachera aussi l'éminent géologue



Fig. 3. Panorama des formations géologiques à l'ouest de Thèbes et dans la vallée des rois, que Jules Delanoüe a étudiées à l'époque où Hector Horeau réalisait ses daguerréotypes et aquarelles de l'Égypte. Aquarelle publiée dans son ouvrage de 1841 *Panorama d'Égypte et de Nubie* (BNF, Gallica).

18. DELANOUE, 1868.

19. CORNET et BRIARD, 1863.

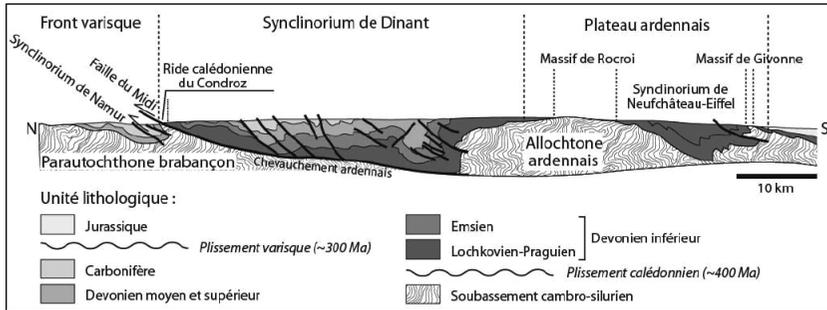


Fig. 4. Coupe géologique synthétique du Massif ardennais montrant l'importance de la faille du midi (d'après BOUR, 2010).

Jules Gosselet²⁰, comprenant l'importance de cette découverte et le rôle de cette grande faille ou chevauchement (fig. 4) dans la tectonique hercynienne, à la fin de la période carbonifère (vers 300 millions d'années) et qui est toujours au centre des débats sur la structure du Massif Ardennais et du bassin houiller franco-belge²¹.

Dès 1841, il prendra une part active dans les présentations et discussions savantes de la Société impériale d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes et ce jusqu'en 1861 (date à laquelle il rejoint la région parisienne). Au sein de cette société savante, il communique et publie nombre de notes dans la *Revue agricole, industrielle et littéraire du Nord*, touchant aux matières minérales d'intérêt économique, à leur chimie, mettant au point des techniques d'extraction des métaux²². En 1850, il propose par exemple d'extraire l'huile bitumineuse des schistes houillers stériles, extraits des mines de charbon, et propose d'implanter une usine de traitement en relation avec un industriel de la région : ce n'est autre qu'un précurseur des projets actuels d'extraction d'huile et de gaz de schistes, mais sans forage et sans fracturation hydraulique... Il participe également aux polémiques scientifiques de l'époque en s'opposant par exemple en 1854 à l'origine des dolomies (calcaires magnésiens) par l'action de fluides magmatiques d'origine profonde²³, théorie « plutoniste » soutenue par Léopold de Buch en 1822, hypothèse totalement abandonnée de nos jours. Mais ce débat ne trouvera solution réellement qu'au cours du XX^e siècle²⁴. Enfin, comme membre de la Société géologique de France, il participe aux grandes réunions annuelles sur le terrain en France, comme celle du Puy-en-Velay²⁵ en 1869 afin d'étudier le volcanisme de la région, ou celle

20. GOSSELET, 1888.
 21. BÉLANGER *et al.*, 2012.
 22. DELANOÛE, 1850.
 23. DELANOÛE, 1854.
 24. BOURROUILH-LE JAN, 1996.
 25. SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, 1869.

de Savoie²⁶ en 1864 pour l'étude de la chaîne alpine. Il participe aussi à des congrès internationaux ainsi qu'à l'Exposition universelle de 1867 à Paris pour présenter ses procédés d'extraction de métaux.

IV. Chimiste et industriel

En effet, Jules Delanoüe était soucieux de l'intérêt économique des substances qu'il découvrait. Il faisait donc aussi de la géologie appliquée et en particulier, bien sûr, dans ses propres terres de Dordogne. Trois domaines le retiennent plus particulièrement : les métaux, comme le fer, le nickel, le cobalt, l'aluminium et le manganèse, les argiles utilisées en poterie, les minéraux utilisables comme engrais pour de meilleurs rendements agricoles, ce qui est une des principales préoccupations de l'agriculture du XIX^e siècle. Il était en relation avec le chimiste, originaire de Nontron, Pierre François Chabaneau (1754-1842), qui inventa un procédé d'extraction du platine et dont il résume la carrière en 1857²⁷.

En Périgord, depuis Nontron jusque Milhac, le fer abonde et on l'exploite déjà depuis longtemps, notamment au XVIII^e siècle. Les forges y sont toujours actives. Jules Delanoüe²⁸ précise, dès 1837 et en 1857, la position stratigraphique et l'origine des minerais, les réserves d'oxyde hydraté de fer (la goethite et la limonite) qu'il considère comme importantes, en particulier dans la région de Saint-Jory-de-Chalais, il constate qu'une teneur élevée de manganèse dans le minerai donne une fonte de meilleure qualité. Sur ses propres terres, Jules Delanoüe met en valeur et exploite, dans des gneiss altérés et minéralisés, le manganèse contenu dans un minerai de fer en « concrétions mamelonnées stalagtifformes²⁹ » : il s'agit vraisemblablement de goethite manganésifère. Il s'intéresse aussi à la formation des gisements de sulfures de plomb et de zinc associés au granite de Nontron³⁰. De plus, grâce à ses analyses, il trouve aussi des minerais contenant du cobalt et du nickel qu'il a pu extraire, ces métaux sont sans doute associés à la présence des péridotites altérés de la région de Saint-Martin-de-Fressengeas, mais il n'a pas trouvé de chrome³¹.

Il s'intéresse également aux argiles de la région, notamment aux argiles blanches (kaolin et autres argiles comme la nontronite découverte à Nontron) qu'il exploite à Milhac. C'est la terre à gazette permettant de fabriquer des matériaux réfractaires pour les fours de cuisson des porcelaines. Il exploite aussi la carrière d'argile ouverte sur ses propres terres et développe une

26. SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, 1864.
27. DELANOÛE, 1857a.
28. DELANOÛE, 1837a et 1857b.
29. *Ordonnance...*, 1837.
30. DELANOÛE, 1850.
31. DELANOÛE, 1837a et 1865.



Fig. 5. Conduite de terre cuite fabriquée à Fousseyraud et marque de la fabrique « Fousseyraud » sur ce même élément (coll. X. Drago).

industrie de poterie. On trouve encore dans la propriété de Fousseyraud de nombreux éléments de poteries mais surtout des tuyaux en terre cuite marqués « Fousseyraud » (fig. 5). Avec ces tuyaux en terre cuite, Jules Delanoüe remporte, en 1831, le marché des conduites d'eau de la ville de Nontron. Un des fours de cuisson de ces poteries est encore visible sous le pigeonnier de la propriété. La tradition indique qu'il existait aussi une faïencerie sur le domaine.

Les recherches appliquées de Jules Delanoüe touchent également l'agriculture et notamment la recherche des substances minérales favorables aux cultures et constituant des engrais potentiels. Il signale ainsi la présence d'un niveau appelé « tun » dans le Nord de la France riche de près de 35 % de phosphate de chaux, qu'on retrouve en nodules dans la craie près du Havre³². En terrain acide, ce qui est le cas en particulier au Nord du Périgord, il recommande l'amendement des terres avec des marnes³³ permettant un apport de carbonate de chaux même manganésifère. Il constate aussi dans sa propre exploitation que la présence de manganèse et de potasse a un effet très positif sur le développement du blé et que, par contre, l'effet négatif d'une faible quantité de sulfate de baryum (la barytine), présente dans les terres noires de Nontron, n'est pas avéré. Là encore, on voit combien ses propres observations et expérimentations en agriculture ont pu faire progresser le rendement des récoltes vers le milieu du XIX^e siècle dans ces contrées où la terre demeure très pauvre.

V. Archéologue

Jules Delanoüe était également intéressé par les découvertes archéologiques. En 1828, Élie de Beaumont lit à l'Académie des sciences une communication³⁴ de J. Delanoüe sur la grotte de Miremont en Dordogne dans

32. *Revue des deux Mondes*, 1860.

33. DELANOÛE, 1845b.

34. DELANOÛE, 1829.

laquelle il a découvert, dans l'argile rouge, des dents et des ossements qu'il identifie comme appartenant à « l'ours à front bombé » (l'ours des cavernes). Il y trouve également des fragments de poteries qui, d'après leur style, sont gauloises³⁵ et sont déposées au musée des céramiques de Sèvres. En 1847³⁶, il indique qu'il a trouvé des tuiles romaines à Fousseyraud en plantant des arbres : « J'ai retrouvé une fabrique de ces tuiles romaines à rebords (tegula). Deux d'entre elles étaient intactes ; l'une est déposée au musée de Sèvres ; l'autre est destinée à celui de Périgueux ». Le musée de Sèvres, dirigé alors par Alexandre Brongniart, possède toujours ce don en réserve, ainsi que les poteries gauloises de la grotte de Miremont. C'est dire si Jules Delanoüe était un homme curieux de tout comme l'étaient beaucoup de scientifiques du XIX^e siècle. C'était un homme « si savant et si bon et qui n'hésitait pas à libéralement donner ses collectes » (paléontologiques et archéologiques), comme le disait Albert Gaudry en 1874³⁷, en regrettant son confrère Jules Delanoüe récemment décédé, lors de l'éloge funèbre du vicomte d'Archiac, à qui Delanoüe avait donné pour étude les fossiles ramenés d'Égypte.

VI. Bienfaiteur de Milhac-de-Nontron

Dans le livre sur Milhac-de-Nontron écrit par Marc Chassaing³⁸, on trouve déjà relatée la plupart des actions de J. Delanoüe pour son village. Cet auteur avait lu les comptes rendus du conseil municipal³⁹ du XIX^e siècle et avait eu accès à sa correspondance privée. Jules Delanoüe devient rapidement conseiller municipal de Milhac-de-Nontron dès les années 1830, de même il est membre du conseil général de la Dordogne. Puis, il devient maire en octobre 1838 et le reste jusqu'en septembre 1843. Compte tenu de ses activités dans le Nord de la France, il est rarement présent et c'est le premier adjoint qui le représente le plus souvent lors des réunions du conseil municipal. À la lecture des divers comptes rendus à partir de 1830, l'équipe municipale constate que l'hygiène, la sécurité, les nuisances et l'insalubrité, la divagation des animaux sont des problèmes bien présents à Milhac, que l'état des chemins est déplorable et qu'il faudrait construire rapidement une nouvelle route vers Brantôme. La pauvreté est encore très grande : on déplore plus de 30 familles indigentes dans le village. En 1854, J. Delanoüe décide de faire un premier don de 5 000 F à la commune, de manière à créer un bureau de bienfaisance pour faire cesser la mendicité. L'année suivante, il offre la création d'une école de garçons à ses frais, d'une salle de réunion et d'un bureau pour le maire dans sa

35. DELANOÛE, 1829.

36. DELANOÛE, 1847.

37. GAUDRY, 1874.

38. CHASSAING, 1962.

39. Comptes rendus municipaux 1830-1873, mairie de Milhac-de-Nontron.



Fig. 6. Un ouvroir de jeunes filles tenu par des religieuses dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Il pourrait bien s'agir de l'ouvroir fondé par Jules Delanoue (coll. B. Platevoet).

propriété. En 1856, l'école est prête, mais il n'y a pas encore d'instituteur. Une nouvelle donation est destinée cette fois à la création d'un ouvroir gratuit pour les filles pauvres, tenu par les religieuses de Sainte-Marthe (fig. 6).

En 1857, chaque famille indigente reçoit, par le bureau de bienfaisance, 500 g de pain par jour. L'instituteur est enfin nommé et, en 1859, l'école et l'ouvroir fonctionnent enfin dans une partie de sa propriété de Fousseyraud. Les trois sœurs sont logées dans une partie du presbytère⁴⁰. Toutefois, J. Delanoüe est mécontent, car l'autorité préfectorale et la commune tardent à acheter un local pour l'école. Il faut attendre 1871 et un nouveau don de J. Delanoüe pour acquérir enfin une maison permettant l'ouverture d'une école pour les filles. L'école libre fondée par Delanoüe devient enfin l'école communale et une institutrice est nommée en 1873. J. Delanoüe donne également sa maison du bourg au bureau de bienfaisance afin d'y ouvrir un hospice pour les malades. Enfin, il fait un dernier legs de 17 000 F au bureau de bienfaisance par testament en 1873, année de son décès. Il aura fallu près de vingt ans pour qu'enfin garçons et filles aillent à l'école communale. Pendant ce temps, l'instruction des enfants n'a été possible que grâce à l'école et l'ouvroir privés, créés et financés en grande partie par J. Delanoüe. C'est dire qu'en ces temps-là, et malgré la Révolution, l'idée de l'école pour tous n'était pas encore perçue comme une nécessité, ni par la population des campagnes, ni par l'autorité publique. J. Delanoüe fut donc un précurseur qui réalisa à l'échelle locale le mécénat nécessaire pour que l'instruction

40. Il y avait même une distribution des prix. Un livre datant de 1856 constitue un « accessit d'écriture » décerné par la Supérieure des sœurs de Sainte-Marthe et donné par Dolomie Delanoüe.

profite à tous et à toutes, sans arrière-pensée philosophique. Il faudra encore presque dix ans pour que cela se réalise à l'échelle du pays tout entier, sous l'impulsion de Jules Ferry et des lois de 1882, mais dans un esprit assez différent.

Conclusion

Jules Delanoüe fut un parfait exemple de ces scientifiques philanthropes du XIX^e siècle, qui mirent à profit leurs capacités intellectuelles et leurs connaissances acquises dans le domaine de la chimie et de la géologie, pour développer non seulement leur domaine foncier mais aussi leur région, en particulier grâce au progrès des méthodes et techniques agricoles. Comme certains scientifiques de l'époque, qui avaient une fortune personnelle et des revenus suffisants pour pratiquer sans contrainte leurs recherches, Jules Delanoüe a pu poursuivre les occupations scientifiques qui le passionnaient, en l'occurrence ses études de géologie fondamentale, de géologie appliquée et même d'archéologie. Il fut un pionnier des sciences géologiques, non seulement en Dordogne en y effectuant les premiers relevés géologiques systématiques, mais aussi dans ses voyages d'étude à l'étranger comme en Égypte. Il savait proposer, détecter et défendre les idées nouvelles qui, alors, foisonnaient dans les sciences géologiques en plein essor. Mais, il savait aussi réfuter les idées hasardeuses et mises en défaut par les faits. Il était en relation avec les plus grands scientifiques de son temps, appartenant à l'Académie ou membres de la Société géologique de France, comme Alexandre Brongniart, Armand Dufrenoy, Élie de Beaumont ou Jules Gosselet et bien d'autres, notamment les géologues belges, avec qui il entretenait des discussions scientifiques lors des réunions ou des excursions sur le terrain.

Qui plus est, il consacrait une partie des profits qu'il réalisait, par des placements divers et par l'exploitation de sa propriété, au développement de sa région et plus particulièrement du village de Milhac-de-Nontron. Dans la première moitié du XIX^e siècle, ce village comme toute la région, accusait un retard considérable dans le développement des infrastructures de communication, de la scolarisation et des habitudes agricoles inchangées depuis le siècle précédent. Il savait que seules l'éducation et la scolarisation généralisées des enfants, l'application de mesures d'hygiène et de bonne santé dans la population, l'élimination des sources de maladies infectieuses, comme l'eau souillée et stagnante des étangs, conduiraient à l'amélioration sanitaire et au bien-être de la population des villages. Même si son œuvre scientifique est maintenant en grande partie oubliée, les marques de son œuvre de bienfaisance sont encore visibles à Milhac-de-Nontron : sous son impulsion, sa détermination et son mécénat, l'école communale fut enfin créée, les familles indigentes reçurent une assistance matérielle, les nuisances et l'insalubrité

grevant la santé furent éliminées. Suivant l'exemple de son père, l'œuvre de bienfaisance fut poursuivie par sa propre fille Dolomie Pavie (née Delanoüe) qui, avec son mari, furent à l'origine en 1895 de l'institut Verneuil à La Baule (en hommage au Professeur Verneuil) et destiné aux enfants atteints de tuberculose. Par sa personnalité et son œuvre, Jules Delanoüe croyait à la Science, il était proche du courant positiviste d'Auguste Comte qui fondait tant d'espoir sur le développement des sciences de la nature pour tenter d'expliquer le « comment », afin d'améliorer le sort des populations, sans contradiction et indépendamment de la finalité qui demeure du domaine spirituel. Il avait la rigueur et l'intransigeance du savant, qualités qu'il avait mises également au service des humbles et sa cause était juste.

X. D. et B. P.

Bibliographie et sources

- BÉLANGER I., DELABY S., DELCAMBRE B., GHYSEL P., HENNEBERT M., LALOUX M., MARION J.-M., MOTTEQUIN B., PINGOT J.-L., 2012. « Redéfinition des unités structurales du front varisque utilisées dans le cadre de la nouvelle Carte géologique de Wallonie (Belgique) », *Geologica Belgica*, 15/3, p. 169-175.
- BÉLINGARD J.-M., AUDRERIE D., DU CHAZAUD E., 2000. *Le Périgord des chartreuses*, Périgueux, Pilote 24, 341 p.
- BOUR I., 2010. *Les Ardennes et l'évolution post-hercynienne du domaine*, thèse de doctorat, Université Paris-Sud, Orsay, texte et figures.
- BOURROUILH-LE JAN F., 1996. « Dolomie, roches dolomitiques et dolomitisation : bilan de presque deux siècles de recherches françaises : 1791-1971 », *Travaux du Comité français d'histoire de la Géologie*, 3^e série, t. 10, p. 7-35.
- CHASSAING M., 1962. *Milhac-de-Nontron*, Bergerac, H. Trillaud et C^{ie}, Imprimerie générale du Sud-Ouest, 237 p.
- CORNET F.-L. et BRIART A., 1863. « Communication relative à la Grande Faille qui limite au Sud le Bassin Houiller belge », *Bulletin de la Société des ingénieurs sortis de l'École des Mines de Mons*, 11, 9-9.
- DELANOÛE J., 1829. « Grotte de Miremont, Dordogne », *Bulletin universel des Sciences et de l'Industrie*, Paris, 2^e section, t. 16, p. 205-206.
- DELANOÛE J., 1837a. « Notice géognostique sur les environs de Nontron (Dordogne) », *Bulletin de la Société géologique de France*, t. VIII, p. 98-113.
- DELANOÛE J., 1837b. « Communication sur les terrains de la Dordogne à la Société Philomatique de Paris », *Revue de l'Institut*, n° 198, p. 63-66.
- DELANOÛE J., 1845a. « Sur la formation du manganèse de Nontron », *Bulletin de la Société géologique de France*, II^e série, t. II et III, p. 747-749.
- DELANOÛE J., 1845b. « Communication sur le marnage des terres à la Société Philomatique de Paris », *Revue de l'Institut*, n° 593, p. 168.
- DELANOÛE J., 1847. « Compte rendu du mois de janvier », *Annales agricoles et littéraires de la Dordogne*.
- DELANOÛE J., 1850. « Géogénie des minerais calaminaires », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. 20, p. 765-768.

- DELANOÛE J., 1854. « De la prétendue dolomisation des calcaires », t. 39, p. 492-493.
- DELANOÛE J., 1857a. *Notice sur Chabaneau, chimiste périgourdin*, Périgueux, impr. Dupont, 16 p.
- DELANOÛE J., 1857b. « Sur la formation des minerais de fer, de manganèse et de plomb dans le département », *Bulletin de la Société géologique de France*, II^e série, t. XIV.
- DELANOÛE J., 1862. « De l'ancienneté de l'espèce humaine », *Bulletin de la Société d'Anthropologie de Paris*, t. 3, p. 68-90.
- DELANOÛE J., 1865. « Extraction de métaux à partir de minerais en vue de l'exposition universelle de 1865 », *Revue agricole, industrielle et littéraire du Nord* (comptes rendus des réunions de la Société impériale d'agriculture, des sciences et des arts de Valenciennes).
- DELANOÛE J., 1868. « Constitution géologique des environs de Thèbes, Égypte », *Comptes rendus des séances de l'Académie des sciences*, t. 67, n^o 14, p. 701-713.
- DUFRENOY A. et BEAUMONT É. de, 1875. *Nouveau guide du géologue avec la carte géologique de la France*, éd. Lambert.
- GAUDRY A., 1874. « Éloge et notice biographique d'Adolphe d'Archiac », *Bulletin de la Société géologique de France*, t. 2., p. 234.
- GOSSELET J., 1888. *L'Ardenne. Mémoire pour servir à l'explication de la carte géologique détaillée de la France*, Paris, Baudry et Cie, in-4, 889 p.
- GRILLON L., 1995. « Les hommes à Milhac-de-Nontron du XII^e au XV^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CCXXII, p. 107-128.
- HOREAU H., 1841. *Panorama d'Égypte et de Nubie, avec un portrait de Méhémet-Ali et un texte orné de vignettes*, Paris, chez l'auteur.
- LAPOUGE H., 2005. *Les maires de Nontron*, Nontron, Deltaconcept.
- PLATEVOET B., 2009. « Histoire et organisation sociale d'un village en Nontronnais du Grand Siècle au Premier Empire : le village de Piogeat (Milhac-de-Nontron) », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXXXVI, p. 537-558.
- PLATEVOET B., 2017. « Transmission des biens et procédures associées dans une famille paysanne du Périgord au XVII^e siècle », *Bulletin de la Société historique et archéologique du Périgord*, t. CXLIV, p. 753-770.
- SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, 1864. *Réunion extraordinaire à Saint-Jean-de-Maurienne*, coll. Mémoire de la Société géologique de France, 34 p., carte et coupes.
- SOCIÉTÉ GÉOLOGIQUE DE FRANCE, 1869. *Réunion extraordinaire au Puy-en-Velay*, coll. Mémoire de la Société géologique de France, 138 p., une carte.
- Carte géologique de la France à 1:50 000, n^o 735, Thiviers, 1979, ministère de l'Industrie, Service géologique national, éditions du B.R.G.M.
- Comptes rendus du conseil municipal de Milhac-de-Nontron, années 1830-1873, Archives de la mairie de Milhac-de-Nontron.
- « Ordonnance du 27 février 1837, relative à la concession des mines de manganèse de Milhac (Dordogne) », *Annales des Mines*, 1837, 3^e série, t. XI, p. 654-655.
- Revue des deux Mondes*, t. 29, 1860, p. 722-724.

La fontaine de Laubanie à Saint-Georges-Blancaneix

Dossier réalisé par
la Pierre angulaire*

Descriptif

La fontaine sourd dans le fond d'un vallon, près du lieu dit Laubanie (fig. 1) et dépend probablement d'une nappe profonde.

Elle se trouve en limite de parcelles cultivées au nord et d'une zone boisée au sud (fig. 2), tout près du petit plan d'eau qui est l'exutoire de la source¹. À l'est de ce point d'eau passe l'ancien chemin de Laubanie à Mindre.

Le sol et le sous-sol de cette partie du Landais sont constitués de terrains argileux, souvent hydromorphes, dont les nappes phréatiques se drainent lentement, ce qui limite fortement le débit des sources mais le régularise. C'est le cas de la fontaine de Laubanie qui présente, par temps sec, un faible suintement et, en période humide, un débit de quelques litres par minute. Le filet d'eau temporaire qu'elle alimente se jette dans le ruisseau de Lagardie, affluent de l'Eyraud, tributaire de la Dordogne.

La source avait été visitée et décrite par Marc Bonnier en 1987 : elle est « canalisée » grâce à un tronc de châtaignier évidé, implanté verticalement et à l'envers, la base du tronc, côté souche, se situant à la surface du sol. Une sorte de mur de soutènement composé de fascines avait été installée du côté nord de la source, pour retenir le terrain et éviter l'arrivée d'alluvions.

* Marc Bonnier, Alette Grelier, Luc Mayeux. www.lapierreangulaire24.fr

1. Elle se trouve au sud-ouest de la parcelle aujourd'hui cadastrée AM 01 188.



Fig. 1.

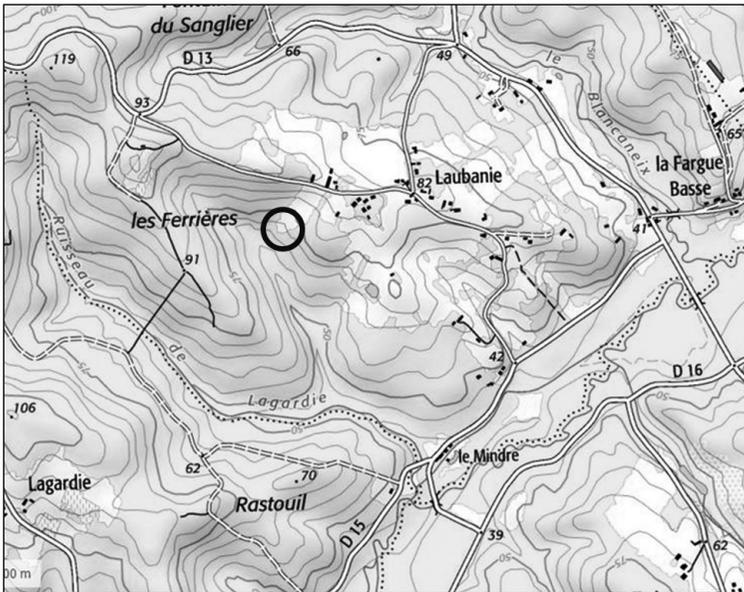


Fig. 2.

Au moment de notre relevé, en avril 2018, période particulièrement humide, la source présentait un écoulement continu².

Pour faire ce relevé (fig. 3), la vasque aménagée a été vidée avec un seau, ce qui a permis d'abaisser le niveau de l'eau de plus de 80 cm et de localiser un écoulement du côté ouest, qui suit le tracé d'une racine. Il doit cependant s'agir, dans le terrain en place, d'un écoulement diffus.

L'extraction des dépôts sur une cinquantaine de centimètres a permis de constater que la partie haute du tronc d'arbre était très délabrée. Le sondage du fond, avec une perche (la perforation des dépôts libérant des bulles de gaz des marais) a permis de s'enfoncer jusqu'à 2 m, ce qui autorise à avancer une longueur du tronc d'au moins 1,50 m actuellement et, à l'origine, de 2 m, voire plus. L'encoche à l'intérieur du tronc vue en 1987 était destinée, semble-t-il, à faciliter sa mise en place.

Depuis la visite de M. Bonnier en 1987, le site a été réaménagé, sans doute en raison de la destruction de la partie supérieure du tronc d'arbre. En effet, si le bois se conserve quasi indéfiniment dans la nappe phréatique³, ses parties soumises aux fluctuations de niveau se dégradent. En outre, le bois a souffert du piétinement des vaches et des travaux de décapage du terrain avec du gros matériel. Le propriétaire a posé une buse de ciment pour constituer une sorte de margelle protectrice stable (fig. 4). Il est probable que l'inclinaison vers l'aval de cette buse soit délibérée, afin de cantonner l'écoulement de trop-plein, à moins que, reposant en amont sur une traverse en bois, la partie aval se soit enfoncée dans le terrain meuble.

Historique

Le cadastre napoléonien, établi dans cette commune pendant la première moitié du XIX^e siècle, ne fait pas état de l'existence d'un équipement ni même de la présence d'une source en ce lieu⁴. Cependant, le cadastre, instrument fiscal, ne signale pas, en général, dans les propriétés privées, les ouvrages non soumis à l'impôt⁵.

La tradition orale locale ne faisant pas état de cette fontaine canalisée en bois, il est possible qu'elle a été aménagée de la sorte il y a très longtemps.

La solution technique de ce captage est pragmatique et économique, ce qui caractérise une région et une époque pauvres en moyens matériels. Dans

2. Par contre, en période de sécheresse estivale, elle fournissait de l'eau pour vingt vaches, soit environ 800 litres par jour.

3. Ponts et cathédrales fondés sur des pieux de chêne dans les terres alluviales baignées par la nappe, comme par exemple la cathédrale de Strasbourg.

4. Le cadastre actuel ne mentionne pas cette source non plus.

5. S'il s'agit d'une fontaine publique, implantée sur une parcelle communale ou sur une extension de la voirie, elle figure fréquemment sur le plan sous la forme d'une simple mare (fontaine Sainte-Anne à Pezuls, Les Trois Fontaines au Bugue, par exemple).

FONTAINE DE LAUBANIE SAINT-GEORGES-BLANCANEIX

Echelle 1/20

50 cm

Cotes en cm

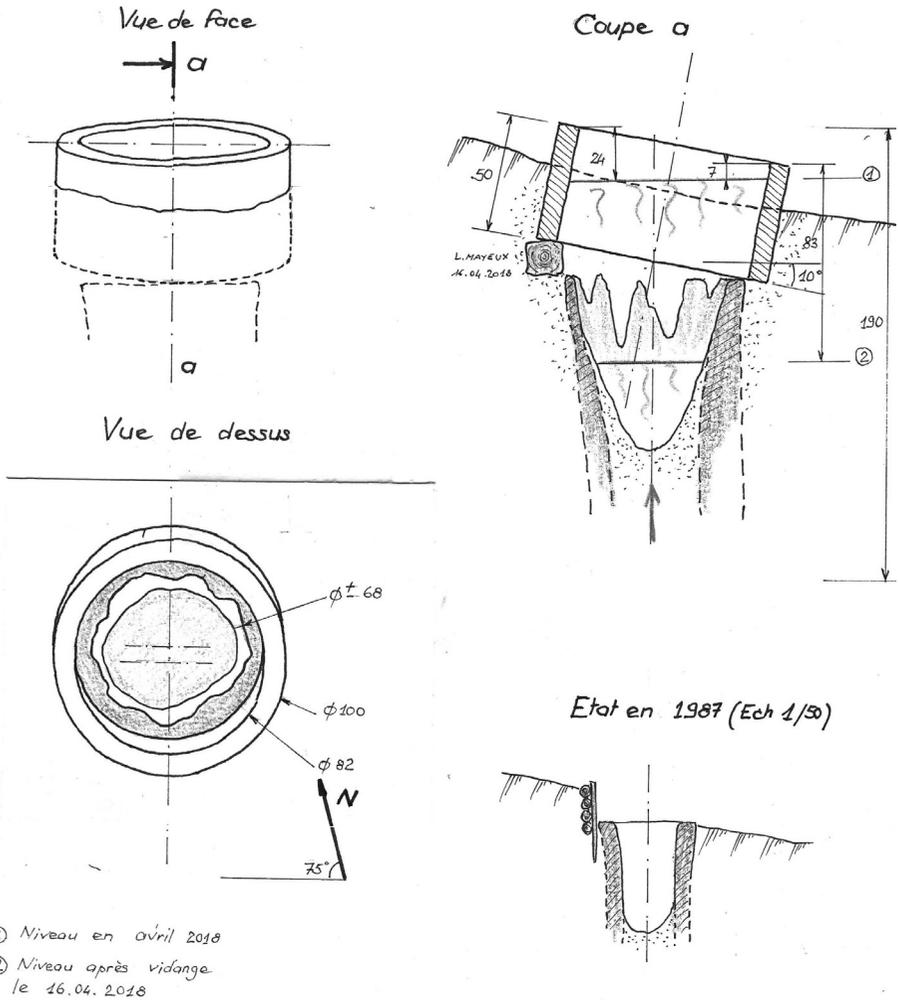


Fig. 3.

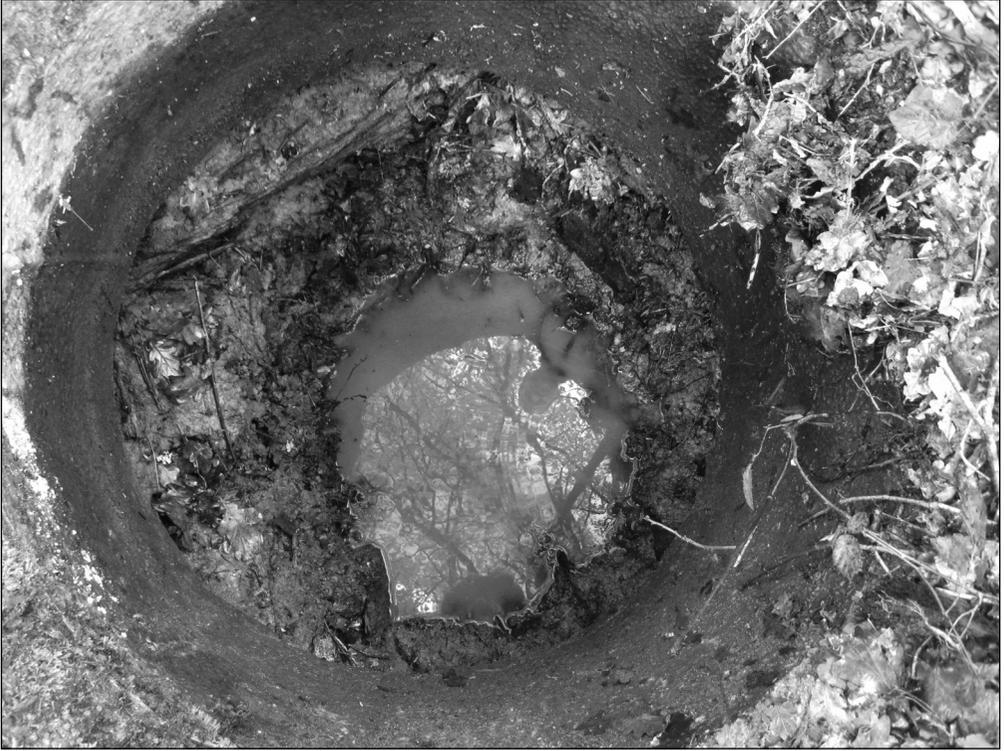


Fig. 4.

ce contexte, la main-d'œuvre était abondante et peu coûteuse, ce qui a permis de creuser une fosse profonde pour y enfouir ce tronc d'arbre verticalement, creusement facilité par le faible débit de l'écoulement et la nature du substrat.

Le châtaignier étant un bois très durable, la réalisation de cette fontaine peut être très ancienne. Une datation par dendrochronologie pourrait déterminer l'époque à laquelle l'arbre a vécu et en déduire une date à partir de laquelle la source a été aménagée.

La fontaine de Laubanie faisait partie d'une propriété de 25 hectares appartenant à la famille Chancogne. La famille Lansade en a hérité et l'a vendue en 1986 à M. Allemand dont les parents vivaient à Laubanie Bas depuis 1920. Les habitants des environs connaissaient cette source et le voisin le plus proche, M. Issaly, y faisait boire ses vingt vaches.

M. Allemand et son fils Jacques ont décidé d'assainir les lieux. Ils ont fait décaper le terrain par un tractopelle avec l'intention d'y créer une mare. L'engin a mis au jour l'extrémité du tronc d'arbre. Ils en ont déduit que l'eau arrivait par ce tronc et ont entrepris de le vider.

Il n'était pas possible de se servir d'une pelle en raison du faible diamètre du tronc. Jacques Allemand a donc utilisé une truelle pour remplir les seaux que son père vidait plus loin. À environ 2 m de profondeur, il y avait du sable duquel l'eau provenait. Ils ont donc cessé de creuser et protégé la fontaine grâce à quelques piquets retenant plusieurs tiges de châtaignier posées horizontalement.

Par la suite, ils ont constaté que les animaux dégradaient cet aménagement avec leurs sabots. Ils ont décidé de le protéger. Ils ont dégagé la partie haute du tronc et ont posé dessus une buse de béton d'un diamètre supérieur à celui du tronc d'arbre. Le tout a été entouré de fil de fer barbelé pour empêcher les vaches d'approcher. Celles-ci pouvaient s'abreuver dans la mare située en contrebas.

Le propriétaire des terres, âgé, ne les exploite plus actuellement. Les lieux habités étant éloignés et équipés en alimentation en eau potable, cette fontaine n'a plus d'utilité pour les hommes, et les animaux peuvent satisfaire leurs besoins avec l'eau de la mare, ce qui la condamne à l'abandon et à l'oubli.

Ce type d'aménagement, fréquent en montagne sous la forme de canalisations horizontales en bois, semble très exceptionnel dans notre région où la solution employée apparaît très originale.

Témoignages : Jacques Allemand et M. Issaly.

Quand le Périgord battait encore monnaie...

par Brigitte et Gilles DELLUC

Durant la Grande Guerre et les années suivantes, toute la France a été contrainte de créer une monnaie de nécessité. Elle était constituée de billets, de pièces (laiton, zinc, aluminium) et, faute de mieux, de modestes tickets de carton et même de timbres-poste sous étui métallique vitré.

C'était une monnaie fiduciaire, c'est-à-dire un vrai moyen de paiement : nos grands-parents pouvaient lui accorder une parfaite confiance. Au bout de 3 à 5 ans, elle était remboursable.

En ce temps-là, le Périgord a donc, lui aussi, battu monnaie. Nous souhaitons présenter ici quelques exemples de ces objets très variés, témoins d'une histoire bien oubliée.

Les très nombreux moyens de paiement, émis par les chambres de commerce de Périgueux et de Bergerac ou même par des commerçants (boulangers, négociants divers, débits de boissons...), durant la Grande Guerre et ses suites troublées (jusqu'à la crise de 1929), ont intéressé peu d'historiens et de collectionneurs. Pourtant la France procéda à quelque 15 000 émissions de billets et de pièces de monnaie de nécessité.

On en retrouve encore parfois, boudés des numismates, au fond de quelques tiroirs ou chez des négociants très spécialisés. Leur étude a échappé à notre *Bulletin*. Quelques exemples méritent donc de figurer dans notre iconothèque¹.

1. Nous colligeons de nombreux clichés pas ou peu connus, sur l'histoire et l'archéologie du Périgord, pour la rubrique « Dans notre iconothèque », créée il y a une trentaine d'années. Ils sont

De nombreux exemples depuis l'époque romaine

La monnaie dite « de nécessité » n'est pas une création du XIX^e siècle. Elle existait déjà à l'époque romaine et d'autres exemples méritent d'être cités, telle la « monnaie de carte » (des cartes à jouer ayant cours légal) dans la Nouvelle France de Louis XIV. Après l'effondrement du système de Law et, succédant aux billets de la Caisse d'escompte, les funestes assignats sont prétendument gagés sur les biens du clergé par *assignation*. Leurs émissions se multiplient sous la Révolution, parallèlement aux pièces de cuivre des frères Monneron, députés, et aux « pièces, billets et bons de confiance »². Durant le siège de Paris en 1870, apparaît une monnaie obsidionale : les « bons de circulation ». Quelques départements en feront circuler aussi durant la triste année de 1940³.

Ces monnaies ne sont pas une exclusivité française. La Suède fait de même durant la Grande guerre du Nord contre la Russie et ses alliés (1700-1721) : 42 millions de monnaies d'urgence (*nödmynt*) d'un *daler* lui permettent d'économiser ses pièces d'argent. La pénurie monétaire de 1798 oblige le Royaume-Uni à inventer une *emergency money*, faite de jetons appelés *tokens*. L'Espagne crée une *moneda de necesidad* durant la Guerre civile. L'Argentine voit fleurir des monnaies provinciales ou privées durant son explosive crise de 1998-2002... et nous utilisons couramment des chèques et des cartes de paiement dotées de la merveilleuse « puce » de Roland Moreno, un « Géo Trouvetout » autodidacte.

L'âge d'or des billets de nécessité en Périgord

Durant l'époque 1914-1927, pour faciliter les échanges quotidiens, comme partout en France et outremer (Algérie surtout), le Périgord imprime divers billets et frappe de nombreuses pièces de monnaie et jetons.

C'est l'âge d'or (si l'on peut dire) de la monnaie de nécessité, en francs et en centimes.

Pourquoi ? La pénurie monétaire est liée à la guerre : elle détraque l'économie et le système du franc germinal, pourtant solidement basé sur nos réserves d'or et d'argent. Le franc chute sur le marché des changes. Sauve qui peut... Les Français, habitués à leurs belles pièces d'or et d'argent, s'empresent de mettre de côté leurs précieuses monnaies.

présentés lors des séances mensuelles ou publiés dans le *BSHAP* chaque trimestre, puis classés au fonds Delluc de la SHAP, à la disposition des chercheurs.

2. Échangeables... mais contre des assignats. Les assignats seront remplacés en 1796 par des « mandats territoriaux ».

3. Consulter GADOURY et ROLAND, 1990 ; MAISON PLATT, 1995 ; PIROT, 2002 ; VUILLERMOT, 2007. Voir aussi necessites.com (bibliographie spécialisée) et les sites des négociants.

Faute de mieux, le ministère des Finances tolère, dès le 16 août 1914, la création de milliers de billets et de pièces. Cette néo-circulation monétaire, dite « de nécessité », va être facilitée par les multiples valeurs de ces pièces, tickets de cartons et billets : 5 c, 10 c, 20 c, 25 c, 50 c, et plus rarement 1 franc ou 2 francs. Mais il faudra attendre la loi du 29 avril 1921 pour que ces nouvelles monnaies soient protégées contre le faux-monnayage.

La chambre de commerce de Périgueux, dès 1914, 1915 et 1916, fait imprimer, entre autres, des billets, numérotés, de 50 c, 1 et 2 francs. Ils sont en papier à dominante verte, avec des abeilles en filigrane, portent, au verso, deux caducées ailés et le blason de la Chambre, et sortent de l'imprimerie P. Dumont à Limoges. En 1917 et 1920, l'imprimeur-lithographe périgourdin Ronteix produit de beaux billets, numérotés, de 50 c, 1 franc (et même 2 francs en 1917), plus délicatement illustrés (fig. 1a). Le recto⁴, au frontispice orné des blasons de Nontron, Ribérac (alors sous-préfecture) et Sarlat, est flanqué des dessins des statues en pied de Montaigne et du général Daumesnil⁵. Le verso



Fig. 1a. Chambre de commerce, Périgueux. Billet. Recto, 1 F, 5 novembre 1917.

4. Avec les signatures du président B. Aubertin, du vice-président Alf. Murat et du trésorier E. Lachaud.

5. Conformément au décret du 11 octobre 1941 et comme toute statue d'alliage cuivreux qui « ne présente pas un intérêt artistique ou historique » (sic), celle de Montaigne est envoyée à la fonte (comme Fénelon), pour – prétend-on – aider l'industrie et le sulfatage des vignes. De même, un après-midi, Daumesnil est descendu de son socle devant les Périgourdins très attristés... mais aussitôt caché dans un entrepôt municipal. Il réapparaîtra à la Libération, l'épaule ornée d'une fourragère tressée (GD).

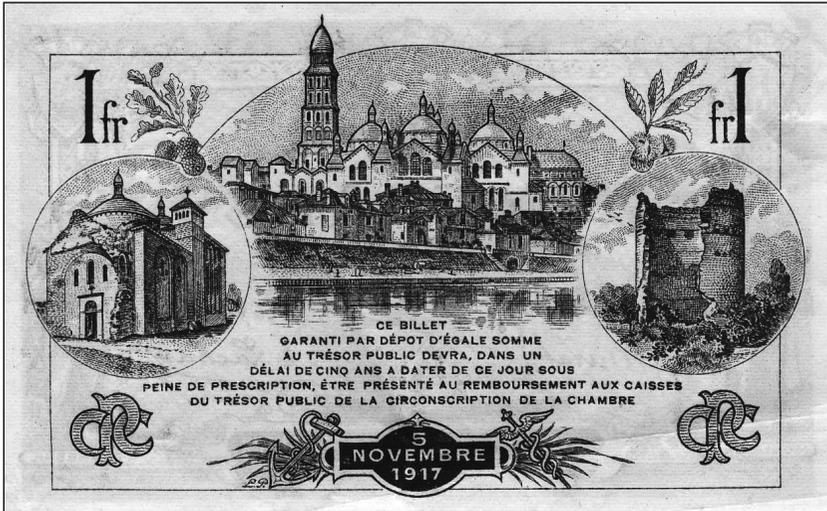


Fig. 1b. Chambre de commerce, Périgueux. Billet. Verso, 1 F, 5 novembre 1917.

(fig. 1b) montre des dessins de Saint-Front (avec les « rues neuves »), de la tour de Vézère et de Saint-Étienne de la Cité⁶. Pour le 50 c du 5 novembre 1917, ont été émis 612 034 billets, soit 306 017 francs, soit l'équivalent de 600 000 euros de 2017⁷.

La chambre de commerce de Bergerac, après une première édition Dumont analogue à celle de Périgueux (octobre 1914), fait circuler de beaux billets, numérotés, de 50 c et 1 franc (juin 1917) (fig. 2). Ils portent, au recto, le dessin du beau monument des Mobiles de Coulmiers (avec la statue de l'acteur Paul Mounet dans son uniforme de « moblot » du 22^e régiment de marche) et, au verso, le blason de Bergerac avec une inscription en latin⁸. En 1918, reviendra une édition analogue à celle de 1914, mais avec, au recto, la « maison des rois de France ». Bientôt ce seront des billets de 50 c et 1 franc, portant, au recto, deux génies ailés ou un Vulcain avec marteau, enclume et caducée, et, au verso, le pont et le port de Bergerac, l'usine électrique de Tuilières ou encore le château de Monbazillac. Ces billets sortent des presses de Ronteix à Périgueux ou de P. Dumont à Limoges.

6. Graveur L. Pigani (peu lisible). Dimensions : 10,95 x 6,86 mm. Les marges blanches sont un peu inégales.

7. Cf. CGB.fr.

8. *Sigillum consularis universitatis villae Brageriaci* avec le blason d'azur à trois fleurs de lis d'or rangées en pal, au 2^e de gueules au dragon d'or. Ce dragon était le légendaire Coulobre du Saut de la Gratusse. Ce sceau du Consulat est extrait des Libertés et franchises de Bergerac (transaction de 1322), article IV (La Roque, 1891).



Fig. 2. Chambre de commerce, Bergerac. Billet. Recto, 1 F, 15 juin 1917.

Tous ces billets des chambres de commerce de Dordogne sont garantis par l'État, mais leur validité est limitée. On lit habituellement au verso :

« Ce billet, garanti par dépôt d'égale somme à la Banque de France, est toujours échangeable aux guichets de la succursale de Périgueux⁹, et devra, sous peine de prescription, y être présenté au remboursement dans un délai de cinq ans à dater de ce jour.¹⁰ »

De 1914 à 1920, il y eut 5 émissions successives pour Bergerac, soit un total de 2 750 000 francs¹¹, et 6 émissions pour Périgueux.

Les négociants périgordins battent monnaie

Certains négociants passent leurs journées à « rendre la monnaie » (boulangers, épiciers, tenanciers de cafés...). À côté de ces moyens de paiement officiels et garantis par l'État, ils vont, isolés ou groupés, produire, vaille que vaille, de modestes jetons, non illustrés.

9. Ou de Bergerac, suivant le cas.

10. Parfois le délai n'était que de 3 ans.

11. Équivalant à environ 8 millions d'euros actuels (INSEE).



Fig. 3. Boulangerie coopérative de Périgueux. Pièce laiton pour 2,5 kg de pain.



Fig. 4. Modern-Bar de Périgueux. Pièce laiton de 5 c. « À consommer ».



Fig. 5. Grand Café de Paris de Périgueux. Pièce laiton de 30 c. Avers.

Ainsi, par exemple, la *Boulangerie coopérative* de Périgueux utilise des pièces en laiton ¹² (pour 2,5 kg de pain) valant 5 c (fig. 3) ¹³. Chacune pèse 3,85 g et, sous la valeur faciale de 2^K5 (*sic*), au centre d'un grènetis, un numéro de contremarque variable a été secondairement (et maladroitement) frappé. Il existe aussi une pièce analogue pour 5 kg de pain et une autre, en zinc, pour 1 kg de pain. Le *Modern-Bar* de Périgueux édite de médiocres pièces de 5 c, avec un bouquet à l'avert, et, au revers, l'incitatrice mention : « À consommer » (fig. 4). Le très fréquenté *Grand Café de Paris* use d'une pièce d'aluminium de 30 c à bord festonné (fig. 5) et l'*Union des commerçants de Thiviers*, de pièces du même métal de 5 et 10 c ¹⁴ (fig. 6). En laiton, à Périgueux, la pièce des *Comestibles frais Clément Obier jeune* vaut 10 c ; à Bergerac, la *Boulangerie coopérative* de la ville propose 2^{kos} (*sic*) de pain ¹⁵, tandis que les jetons du *Café de France* sont marqués 30, 40 et 50 c ¹⁶ (fig. 7).



Fig. 6. Union des commerçants de Thiviers. Conseil municipal du 28 août 1917.
Pièce laiton de 10 c.



Fig. 7. Café de France, Bergerac.

-
- 12. Le laiton est un alliage de cuivre et de zinc.
 - 13. Le revers est lisse, sans indication.
 - 14. Portant au revers : « Autorisée par délibération du conseil municipal du 28 août 1917 ».
 - 15. La pièce est hexagonale et percée.
 - 16. Ces jetons sont respectivement ronds, octogonaux et ronds à bord festonné.

Dans le département, circulent également des tickets et cartons. Ainsi, l'*Union des Commerçants de Belvès* fait imprimer un ticket rectangulaire de carton jaune, numéroté, de 10 c, garanti en bons de la Défense nationale. De nombreux cartons de nécessité ont disparu mais quelques-uns sont conservés : la *Commune d'Issigeac*, 5, 10 et 25 c¹⁷ (fig. 8) ; la mercerie-livres-photos des *Sœurs Martineau de La Roche-Chalais*, 5 et 10 c ; l'*Union des Commerçants de Monpazier*, 25 c ; la *Boulangerie Beauvais de Gravelle*, un demi-pain ; les *Produits de l'industrie agricole et manufacturière de Belvès*, 5, 10 et 25 c. Voici enfin les *Bons de monnaie d'Eymet* ; la *Boucherie Breil du Pizou* et celle de *Vacher de La Roche-Chalais* ; la *Maison Justin Garrigue de Piégut*.



Fig. 8. Commune d'Issigeac. Bon de carton de 5 c. Avers.

Le Fourneau économique de la Conférence de Saint-Vincent-de-Paul, à Périgueux, doit être classé à part (fig. 9). Sa pièce de laiton est décagonale, sans indication de valeur faciale, avec le buste du saint au revers¹⁸. C'est un « jeton de secours » pour des repas peu onéreux, précurseurs de ceux des Restos du Cœur. Parmi d'autres pièces sans valeur faciale indiquée, il exista sans doute en Dordogne des « jetons de tolérance », également en laiton, hélas disparus, utilisés *larga manu* dans les « maisons » coquines de Périgueux et de Bergerac. Comme ailleurs, dans d'autres villes françaises, l'avers devait porter simplement le mot *Tolérance* et le revers une aguichante tête de femme « en cheveux », auréolée de la mention *Discretion Sécurité*. La France et les colonies ont fait frapper de très nombreux jetons analogues, souvent très pittoresques¹⁹.

17. Le bon est circulaire avec les armes de la ville au verso. Il est « remboursable à vue [par la mairie ?] au porteur durant la guerre. Valable 3 mois après la fin de hostilités ».

18. Il avait été ordonné prêtre dans la chapelle du château épiscopal de Château-l'Évêque le 23 septembre 1600.

19. PAYNAT, 2003.



Fig. 9. Fourneau économique de Périgueux. Conférence de Saint-Vincent-de-Paul.
Pièce laiton, sans valeur indiquée (un repas ?).

Il y a quelques décennies, une fois disparues les monnaies de nécessité, certains boulangers de campagne, comme celui de Villars par exemple, détenaient, encore, pour chaque producteur de blé, une baguette de bois pour l'échange : on y taillait une encoche à chaque achat d'un pain de cinq livres. Le moment venu, un coup de rabot permettait de remettre le compte à zéro pour l'année suivante...

Un étonnant métal dans les porte-monnaie de Dordogne

L'or, l'argent, le bronze, le laiton, le zinc, le papier, le carton... Grâce à la chimie, à l'électricité et à l'électrolyse, on va faire mieux encore avec un métal nouveau : l'aluminium.

Merci, Sainte-Claire Deville²⁰ ! Produit depuis la fin du XIX^e siècle, ce métal étonnant, si léger et presque inaltérable, demeure longtemps assez rare²¹. Vers la même époque, la famille Rothschild usait, dit-on, de luxueux couverts de table en aluminium. Puis, l'alu sert à fabriquer l'armature des Zeppelins, mais, surtout, les corps de fusée des obus allemands (type *Dopp Z n/A*). Les poilus récupèrent, après explosion, cet étrange et précieux métal blanc pour en faire de jolies bagues très appréciées des dames de l'Arrière.

Après la guerre, jusqu'en 1927, avec d'autres billets de nécessité, l'État lui-même frappe et diffuse, dans toute la France, trois belles pièces en bronze d'aluminium²², marquées, à l'avant, « BON POUR » 50 c, 1 franc et 2 francs, et

20. Nous devons à Henri Sainte-Claire-Deville (1818-1881) la première production chimique de lingots d'aluminium, dont il entrevoit le grand intérêt (1859).

21. Notre usine savoyarde de Saint-Jean-de-Maurienne (Savoie) n'ouvrira qu'en 1907.

22. C'est le cupro-aluminium, un alliage de cuivre, d'aluminium et d'autres métaux, plus résistant encore à la corrosion et au frottement que le bronze.



Fig. 10. Chambre de commerce de Périgueux. Pièce aluminium de 10 c. 1923-1928.
Vue de Saint-Front au revers.

« CHAMBRES DE COMMERCE DE FRANCE ²³ » (et non « REPUBLIQUE FRANCAISE»), avec l'indication de l'alliage : « *BR.AL.* ». Le revers est décoré d'un Mercure assis et dénudé, tenant un caducée ailé et appuyé sur un gouvernail, une corne d'abondance à ses pieds : tout un programme... On y lit les mentions « COMMERCE INDUSTRIE », le millésime et la signature de la maison « DOMARD ».

Les chambres de commerce locales font de même... pour la menue monnaie. Périgueux fait frapper en laiton, puis très vite en aluminium, de belles pièces modernes de 5 et de 10 c (datées de 1923-1928) (fig. 10). Leur revers porte une superbe représentation de la cathédrale Saint-Front, vue du sud-est, d'une belle qualité de frappe. Elles sont l'œuvre des établissements Thévenon, maison de gravure industrielle (à Gergy, Saône-et-Loire), fondée en 1824, qui produit de nombreuses monnaies pour les villes de France et d'Algérie.

1945 : vers les bons du Trésor et l'euro...

En France, un total d'une douzaine de milliers de types différents de jetons, faits de métaux divers entre 1914 et 1928, sont connus des numismates. Mais voici venir la fin de ces monnaies de nécessité...

La convertibilité en or du franc a été suspendue dès septembre 1914 : il a cours forcé et s'effondre avec la guerre. Le 25 juin 1928, Poincaré, président du Conseil et ministre des Finances, le dévalue : le franc Poincaré ne vaut plus que le cinquième de la contrepartie en or du franc germinal d'avant 1914,

23. *Chambres* est écrit au pluriel.

créé par Napoléon plus d'un siècle auparavant²⁴. Les billets et monnaies de nécessité, assez diffusés et souvent fragiles, sont remboursés. Des pièces en argent et des billets « normaux » font leur apparition. La Grande Dépression de 1929, liée à la guerre et au *krach* de *Wall Street* de 1929, s'apaise. Mais le solide franc germinal a disparu définitivement.

La France va connaître de nouvelles attaques et dévaluations. De nouvelles pièces de monnaie et de nouveaux billets sortent des presses sous l'« État français » de Vichy²⁵, puis après la Libération. L'été 1944 voit apparaître et circuler fugacement des billets verts, longs ou carrés, fabriqués par les États-Unis, mais avec un fier drapeau tricolore flottant au verso. Puis des nouveaux billets « normaux », portant la fière Marianne à bonnet phrygien d'Edmond Dulac, s'ajoutent aux bonnes vieilles grosses coupures d'avant-guerre.

Las ! Pour dépister les profiteurs de guerre, enrayer l'inflation et faciliter la reconstruction de la France, tous ces gros billets de 50 francs doivent être échangés en douze jours, franc pour franc, contre de nouveaux billets, en juin 1945. Les sommes ainsi recensées vont servir de base à un nouvel impôt, dit de solidarité nationale. Une grande partie des autres, sortie des lessiveuses, disparaît ou est convertie en bons du Trésor.

La guerre est finie. Voici revenir l'ancien franc, puis le nouveau franc, dit « lourd », et aujourd'hui l'euro, après une bonne quinzaine de dévaluations, mais aussi des monnaies locales, comme nous l'indiquent Michel et Francine Roy²⁶ : « Depuis une dizaine d'années, et en dehors de toute situation de crise monétaire, on voit réapparaître des monnaies locales d'échange, prônées par les associations et partis favorables à l'essor des circuits courts dans le commerce, voire à la “décroissance”. Autour de nous, dans le Sud-Ouest, ces monnaies ont pour noms l'Euska (Pays basque), l'Ostrea (Arcachon et le Bassin), l'Abeille à Villeneuve-sur-Lot, la Beunèze en Saintonge, et depuis quelques mois dans le Sarladais on peut se voir proposer de régler ses achats en Aqûi. »

B. et G. D.

Bibliographie

GADOURY V. et ROLAND E., 1990. *Monnaies de nécessité françaises*, Monte Carlo, V. Gadoury.

24. Le 7 germinal de l'an XI (27 mars 1803). Désormais 1 franc Poincaré ne vaut plus que 0,3225 g d'or à $\frac{900}{1000}$ (soit un poids de 0,290 25 g d'or fin) ou 5 g d'argent.

25. Avec, à l'avvers, les feuilles de chêne maréchalistes et la nouvelle devise *Travail, Famille, Patrie*, et, au revers, la francisque, qui remplace la République. Ces pièces continueront à servir longtemps après la Libération.

26. *In litt.*, le 26 janvier 2019.

- LA ROQUE L. de, 1891. *Annales historiques de la ville de Bergerac, 1233-1789*, Bergerac, Impr. générale du Sud-Ouest.
- MAISON PLATT, 1995. *Monnaies et essais de nécessité (France et colonies)*, Paris, Maison Platt.
- PAYNAT M., 2003. *Monnaies et jetons des maisons de tolérance*, Neuilly-sur-Seine, ACJM, 180 p.
- PIROT J., 2002. *Les Billets des chambres de commerce : 1914-1925*, Paris, Les Chevaliers.
- VUILLERMOT C., 2007. *La Monnaie, personnage historique*, Paris, Librairie Droz.

Sites Internet

cgb.fr

necessites.com

« Vergt : petite capitale du Maquis » : le regard d’Henri Cartier-Bresson

par Jean-Michel LINFORT

Si Robert Doisneau, photographe attiré de Paris et de sa banlieue dans les années 30, photographie à plusieurs reprises le Périgord lors de ses escapades touristiques, Henri Cartier-Bresson (1908-2004), figure du photojournalisme et grand témoin du monde, lui, vient à Vergt en décembre 1944 et y dresse sa vision du Périgord à travers le portrait magistral de la Résistance locale.

Cartier-Bresson est alors envoyé spécial de la revue *Voir*, créée sous forme de tract à partir de juin 1944 par le ministère américain de l’Information, puis éditée et diffusée en zone libre tous les quinze jours de fin août 1944 (n° 11) au 15 septembre 1945 (n° 36).

Ce sont treize de ses clichés qui accompagnent un texte, non signé (rédigé par Cartier-Bresson ?), intitulé « Vergt : petite capitale du Maquis », publié début 1945, dans le n° 22. Cet épisode est, semble-t-il, resté peu connu¹. Il n’est pas mentionné dans les études biographiques consacrées à l’intéressé² et, curieusement, ne figure pas, à notre connaissance, dans les nombreux travaux consacrés à l’histoire de la Résistance en Périgord. Il offre quoi qu’il en soit une iconographie illustre au Périgord combattant et à sa mémoire.

1. Signalons toutefois le site Internet <http://resistancefrancaise.blogspot.com/2011/02/capital-du-maquais-vergt-en-1944.html> qui reproduit l’article, sans le commenter.

2. ASSOULINE, 2001.

Nous retiendrons, dans le prolongement de ce constat, quelques interrogations destinées à illustrer notre propos.

La première question intéresse l'itinéraire du photographe au moment où il vient en Périgord Noir dans le cadre de sa mission. Dans quelle mesure son reportage reflète-t-il ses préoccupations, celles-ci éclairées sous l'angle de ses engagements politiques qui furent, même occultés, marqués durant cette période ? Comment, à la suite, faut-il replacer ce travail dans la perspective globale de son approche photographique (même si une telle analyse critique dépasse les limites assignées à notre réflexion) ? Autant que nous puissions en juger, est-elle aboutie, par exemple, au point d'être révélatrice, dans ses grandes lignes, de ses orientations esthétiques et humanistes ?

La deuxième question concerne la Dordogne et la Résistance en images. Peut-on, en effet, esquisser l'idée que cette translation photographique prise, au départ, comme une incontestable curiosité documentaire, de fait, enferme *lato sensu* l'image « officielle » de la Résistance et de son épopée en Périgord ? On retrouverait là alors, après la libération de Paris, une vision emblématique de la Résistance tranquille, qui dépasse ce coin du territoire et s'attache au pays tout entier.

Nous distinguerons de la sorte dans l'analyse de l'article de *Voir* :

- d'un côté, l'écriture photographique elle-même étudiée dans le contexte plus large de la carrière du photographe-journaliste,
- de l'autre, sa vision magnifiée de la Résistance et des résistants en Dordogne qu'il entremêle de panache et d'héroïsme tranquille.

I. Le regard d'un photo-journaliste : entre information et propagande, un épisode de l'histoire tourmentée du Périgord

Lorsque Cartier-Bresson vient en Périgord, il est toujours ce militant du parti communiste qu'il sera entre 1936 et 1946. De fait, durant cette période, il travaille pour la presse communiste mais, en raison de l'interdiction du Parti en 1939, il se fait discret sur ses liens politiques, les occulte, évitant d'attirer l'attention. Il est connu alors pour sa « discrétion dans l'évocation de la guerre³ » après, notamment, ses années de captivité en Allemagne ou lorsqu'il rejoint la Résistance. L'âme aventurière, il s'était attiré aussi plus ou moins quelques ennuis avec la hiérarchie militaire. Ainsi, dans le droit fil de ses engagements, il entreprend un état des lieux de la France combattante : il photographie la libération de Paris, la tragédie d'Oradour-sur-Glane, les bombardements italiens et allemands en Espagne ou encore le retour des prisonniers d'Allemagne en 1945.

Cartier-Bresson, l'envoyé spécial de la revue *Voir*, se retrouvera à Vergt ni engagé au chevet de la Résistance ni venu juste pour voir. Dans de telles circonstances, il n'est pas moins que l'auxiliaire de l'Amérique alliée, la

3. ASSOULINE, 2001, p. 122, 193.

même qui faillit se casser le nez sur le rôle dévolu au général de Gaulle dans l'échiquier politique de la guerre.

Comment alors procède-t-il ? Il se forge à l'idée que la Résistance ne tient qu'à un souffle mais quel souffle, celui de la liberté, dans lequel les populations s'engouffrent et s'immergent et que ce souffle irrésistible l'emportera sur tous les obstacles. Sans l'air trop appuyé de la tragédie, comme le montrent, dans l'album des souvenirs vernois, les clichés qu'il délivre à cette occasion, Cartier-Bresson entend montrer que la Résistance vient des « tuquets » de la France profonde, qui sait cultiver le profil bas pour se dérober aux représailles de l'ennemi qui pullule dans les environs. Cartier-Bresson, comme il l'avouera, avait compris que « la photographie pouvait fixer l'éternité dans l'instant ». Pierre Assouline, qui a longuement décrypté l'art du photographe, écrit :

« Le temps n'a plus d'importance. Cartier-Bresson s'installe, s'incruste et se fait oublier. L'état de grâce, accessible aux seuls êtres qui ne le cherchent pas, est aussi une question de disponibilité. [...] [Cartier-Bresson] guette la surprise à tout instant mais ne l'attend jamais. Il n'a rendez-vous qu'avec le hasard lequel n'en fixe pas. Alors il demeure réceptif, état propice aux plus foudroyantes rencontres. Quels défis insensés que de vouloir arrêter la vie, rudoyer l'intemporel, apprivoiser l'éternité. Un dé clic jamais n'abolira le temps et quand bien même il serait perçu comme un couperet⁴ ».

La photographie, pour se donner du relief, est une « impulsion instinctive⁵ ».

Cartier-Bresson, qui « ne mitraillait que les hommes sous prétexte que les paysages avaient l'éternité⁶ » et qui était par ailleurs un grand dessinateur, fait de son escale à Vergt un brillant exercice de composition mettant en scène des protagonistes qu'il profile comme de nouveaux croquants.

Le photographe, dans cette couverture médiatique de premier plan, n'entendait pas perdre la bataille des images et, à la recherche de l'épure, il trouvera, comme à Vergt, le ton juste, un modèle du genre dans ses clichés sobres mais très « éloquents ». S'écartant de toute vision trop directe du fait de guerre où s'entretuent les hommes, il prend le contre-pied pour traduire l'osmose tranquille et cachée du terroir périgordin qui ourdit sa stratégie dans la lutte finale.

Le photographe, ce faisant, n'entend pouvoir dessiner le monde qu'en le cernant ou en le contemplant dans un moment de grâce qui n'est autre que ce que l'on pourrait appeler une coïncidence providentielle : « la coïncidence de se trouver à tel endroit, à tel moment et non dans la manière de composer une image⁷ ».

4. ASSOULINE, 2001, p. 94.

5. CASTEL, 2014.

6. CASTEL, 2014.

7. CARTIER-BRESSON, 2013 cité par CASTEL, 2014.

À Vergt, Cartier-Bresson fait la démonstration de cet instant décisif qui donne tout son sens à la chasse visuelle qui anime son art de la traque, comparé parfois à celui de « l'artilleur qui vise juste, tire vite et fout le camp », pour reprendre une expression du général de Gaulle⁸.

« Le tir photographique est un de mes carnets de croquis », résumera le maître. L'acte créateur n'est donc pas ailleurs que dans cette Leica en bataille, sur le qui-vive, pour témoigner de la guerre de l'ombre. Il est de mettre en exergue l'humanité présente dans le maquis, avant d'être promise aux dures années à venir de la construction de la paix. Les forêts de Grellety sonnent la charge d'une civilisation en lutte pour sa survie...

Ces images, au nom de la propagande alliée, vont circuler pour l'information du monde entier. Elles fabriquent l'Histoire au nom du photojournalisme qui, ici, a rendez-vous avec les profondeurs d'un terroir qui à cet instant même ne sera plus jamais anonyme.

Comment analyser cet opus ? Peut-on dire alors qu'il est signé d'un spécialiste de la photographie de rue soucieux des aspects pittoresques qui, déraciné de ses sujets fétiches, serait à la recherche de la « beauté convulsive » ou d'un « réalisme dialectique » pour reprendre une terminologie conceptuelle parfois pompeuse ? On s'accordera plutôt à dire que l'auteur, inspiré qu'il fut des « enfants perdus » et miséreux publiés en 1937 par le journal *Le Soir*, donne ici un bel exemple de la photo humaniste dans le contexte de la deuxième guerre mondiale. Avec ses sujets en aplat, tout en fixant l'arrière-plan de la scène, c'est tout l'ancrage géographique, historique, humain d'un chef-lieu de canton qui est regroupé à vif et sans ostentation autour de ses habitants. Des villageois réputés sans histoire mais qui, même en accédant à une soudaine notoriété, restent identiques à eux-mêmes.

II. En plein jour, un peuple en armes : l'épopée en images de la Résistance en Périgord

Cartier-Bresson, restituant dans ses contours la flamme d'une population qui ne rendra jamais l'âme, se met en quête d'un symbole puissant qui rappellera les glorieux aînés. Il y avait une vieille tradition révolutionnaire. Au bout de la grande rue principale se dressait un chêne colossal planté en 1848 presque un siècle plus tôt. C'était l'arbre de la liberté. Cartier-Bresson inaugure son reportage avec cet arbre surgi dans un ciel mouillé et pathétique (fig. 1⁹).

Juste choix de la composition : c'est lui qui révèle le décor tout entier de la scène. Sa hauteur brille alors comme une grande roue de l'existence au-

8. CASTEL, 2014.

9. Les légendes des photographies de l'article de *Voir* sont reprises ici, *in extenso*, en légendes des figures reproduites.

dessus des toits que l'on devine sans les voir. La population se dissipe autour de lui, révélant un village bipolaire : le jour foisonnant de personnages connus à la lumière et la nuit remplie des mêmes, cette fois-ci protagonistes nocturnes d'un *underground* champêtre dont la déambulation s'effectue toujours en coup de vent et sous la lune...

Le photographe scrute un à un les visages d'une armée secrète pour construire une identité aux combattants de l'ombre, qui est aussi le reflet d'une

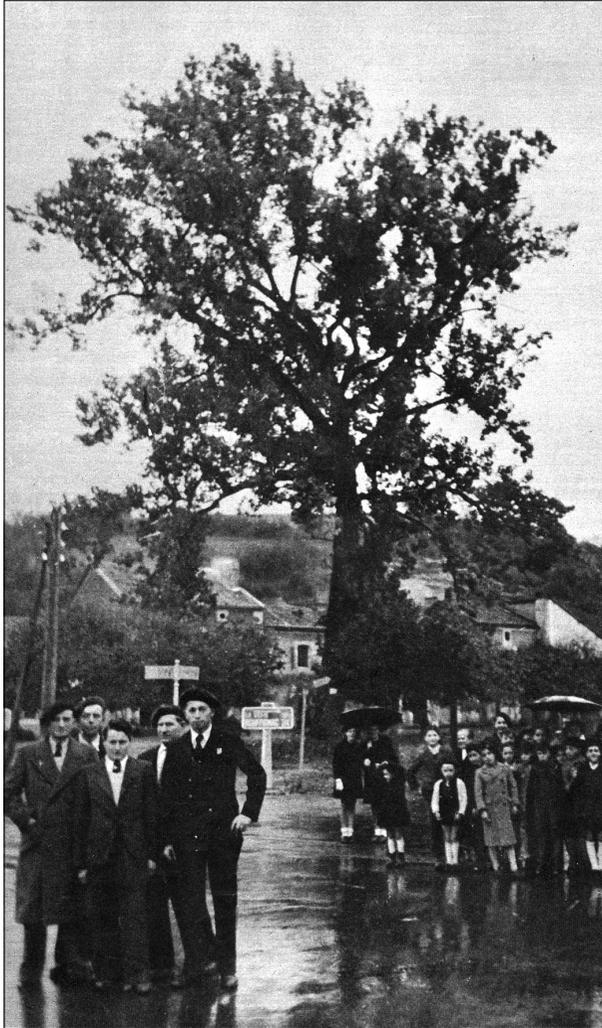


Fig. 1. « Depuis un siècle cet "arbre de la Liberté", un chêne robuste, se dresse à l'extrémité de la rue principale du village de Vergt en Dordogne. Il fut planté là par les patriotes lors de la révolution de 1848. »

France rurale plongée dans les tourments de la guerre. Les résistants sont des passeurs de la liberté et leur univers ne saurait se distraire du drapeau qui symbolisera le retour à la paix. L'Amérique veille et pourrait sembler bien lointaine mais elle ne perd pas de vue la petite patrie. Celle-ci, à Vergt, a conscience de la mission suprême à accomplir avec des patriotes indéfectibles, qui déroulent le registre imparable de la mystique patriotique de la Résistance à l'Allemagne nazie.

À quelques mois de l'armistice, Vergt délivre ainsi son message comme un mirage au cœur d'un univers en feu : rien n'arrêtera l'union des pays en lutte pour la démocratie. Sur ce point de vue-là, à la base, l'épicier et le boulanger sont soudés sur la même ligne et ne cherchent plus un sens à l'Histoire : ils l'ont trouvé et ils l'incarnent.

L'image des maquisards de Vergt n'échappe pas à la mythologie ; ils font comme si rien ne se passait au sein de leur guérilla dans un décor restreint où la présence allemande ne saurait entamer leur moral. Et ils se disent que leur vie ressemble plus que jamais à ce qu'elle sera bientôt avec la guerre qui va bientôt finir. C'est à peine si le drame est dans l'air.

Ici, Cartier-Bresson s'est laissé aspirer par l'image de ces nouveaux aventuriers que sont ces résistants, apparemment bonhommes, vivant comme des héros ordinaires mais si courageux et irréductibles, pour exorciser la défaite de 1940. Ils travaillent pour la liberté de tous les hommes en se brinquebalant de la lumière à l'obscurité des sous-bois, en prenant le parti de ne rien craindre apparemment. En ne pouvant se donner le temps d'analyser autour d'eux la noirceur



Fig. 2. « Un groupe de héros : le colonel "Gisèle" (au centre) commandant les FFI de la Dordogne a à sa gauche le capitaine "Marianne" chef du Maquis de Vergt et son fils, adjudant des FFI. Le lieutenant Robin tient le drapeau du Maquis de Vergt, qui a vu le feu en 1870 et auquel on a ajouté une Croix de Lorraine. »

humaine et en attendant seulement le dénouement final, dont ils sont une pièce maîtresse, ils veulent se prouver qu'ils domptent la terreur pourtant bien présente.

Les images photographiques s'alignent sur une communauté reliée, dans ses différentes composantes, toujours au même visage aimanté par les moments dangereux ou difficiles de la Résistance. Émerge alors un opus photographique proche de la photo de famille qui se réunit et s'apprête à annoncer le tomber de rideau qui suivra : l'écrasement de l'ennemi.

L'œuvre photographique, on le remarque, reste dépouillée, sans fioritures ni préoccupation visible, quand la virtuosité habituelle n'entend pas emporter tout sur son passage. Elle s'efface alors derrière des héros en renfort qui prônent l'altruisme et, s'il le faut, le sacrifice.

Vergt transfiguré a donc donné à un moment fugace, quelques mois avant la fin de la guerre, toute l'ampleur inouïe qui illustre la grandeur d'âme d'une population. Celle-ci semble mener une existence d'autant plus paisible que tout entière elle aurait rejoint le maquis sans avoir eu à déplorer le moindre collaborateur... L'article optimise une telle attitude pour préparer et suggérer l'euphorie populaire de la libération inéluctable du territoire, qui se précise à grands pas, puis l'union nationale qu'il faudra bien retrouver un jour...

Grâce à Cartier-Bresson, la Résistance est présente ici dans l'histoire de la photographie, comme elle éclaire aussi celle du terroir périgourdin à travers le maquis de Dordogne, décliné sous ses six bases au nom des hommes qui les commandaient sous le nom collectif de « Les six » (fig. 2) – Marianne,



Fig. 3. « Le père de la Résistance en Dordogne, tel est le surnom donné par tous les patriotes de la région à M. Larue, instituteur en retraite, que l'on voit ici avec le colonel "Gisèle". Ce fut M. Larue qui, en 1942, fonda avec un noyau de trois réfractaires le premier Maquis du canton de Vergt. Il ne refusa jamais asile à ceux qui fuyaient l'Allemand. »



Fig. 4. « Ancien matelot, Jo Francheteau devint dans le Maquis le commandant "Francine", connu pour son entrain. »

Francine, Ancel, Roland, Valmy et Verdun – et avec des effectifs équivalents à la population de Vergt.

Gabriel Beney, l'ancien caporal de chasseurs alpins, s'était transformé en chef de maquis, « le capitaine Marianne », et, reconverti en épicier du village, ravitaillait le groupe Marianne et tous les réfractaires. Marché de tout le canton, Vergt devint le lieu de ravitaillement de la chaîne des camps.

À Sainte-Alvère, le capitaine Larue (fig. 3), par ailleurs instituteur en retraite, avait dès 1942 accueilli les évadés, les prisonniers de guerre et les travailleurs fuyant la déportation en Allemagne. La dissémination des réfractaires dans les fermes devenant difficile, en 1943 avec trois jeunes gens, il avait pris alors la décision de créer le premier maquis du département. Le « père de la Résistance » allait, selon le texte de l'article, devenir « la cheville ouvrière d'une



Fig. 5. « Les gendarmes de Vergt ne se contentèrent pas de protéger le Maquis. Ils s'y joignirent eux-mêmes, fournissant d'excellents cadres. Ci-dessus le lieutenant Levêque. »



Fig. 6. « Chaque nuit M. et M^{me} Jerva, boulangers, travaillaient fiévreusement, cuisant fournée sur fournée pour le Maquis. »

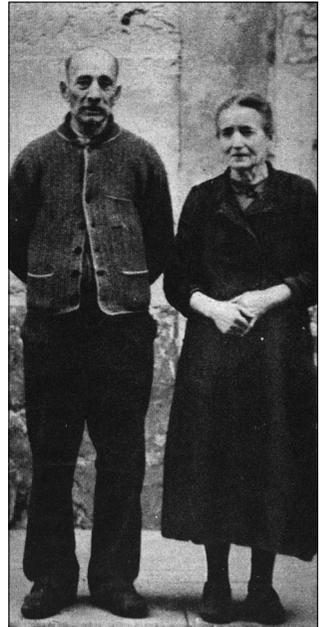


Fig. 7. « Boulangers également, M. et M^{me} Saintouis fabriquaient mensuellement 3 000 pains pour le Maquis ».



Fig. 8. « La croix de guerre a été demandée par le Maquis pour Marcelle Murat, aide pharmacienne de 18 ans, proclamée "la plus héroïque femme de Vergt". »



Fig. 9. « Même dans le Maquis, un coiffeur est bienvenu. M. Chapoulie, coiffeur de Vergt, faisait le tour des camps. »



Fig. 10. « Joindre le Maquis était toute l'ambition du jeune Lafon, fils du boucher de Vergt. Mais il dut rester au magasin pour assurer le ravitaillement de ses camarades. »

organisation couvrant tout le département et qui groupait des instituteurs, des employés des PTT, des fonctionnaires municipaux, ainsi que de simples citoyens appartenant à toutes les professions ».

Henri Cartier-Bresson, ainsi, ne s'attarde pas seulement sur les chefs comme l'ancien matelot Francine (fig. 4). Il dresse la galerie de la Résistance ordinaire : le lieutenant Lévesque de la gendarmerie (fig. 5), les boulangers Jerva (fig. 6) et Saintouis (fig. 7), l'aide pharmacienne Marcelle Murat proclamée la plus héroïque femme de Vergt à 18 ans (fig. 8), le coiffeur Chapoulie (fig. 9), le fils du boucher Lafon (fig. 10), le quincaillier Teillaud, grand ravitailleur devant l'éternel (fig. 11)... Tous sont ciselés par la « photographie ordinaire », celle qui n'aime rien tant que l'apparente absence de style. Des portraits qui n'ont rien à montrer ni rien à cacher avant qu'ils n'apparaissent puis disparaissent.

Si commerçants, épiciers, cafetiers, paysans et d'autres encore formaient le peuple menu mais vaillant qui allait jouer le rôle qu'on attendait de lui, tous entendaient participer à la lutte. L'article de *Voir* (rédigé par Cartier-Bresson ?) précise :

« Les gosses dont les allées et venues sont moins facilement suspectes servaient d'agents de liaison. Naturellement les gendarmes étaient au courant. Un jour ou l'autre ils pouvaient se trouver de ce fait dans une



Fig. 11. « Bien inoffensif apparaît ici M. Teillaud, le quincaillier de Vergt. Jamais l'ennemi ne se douta qu'il était le grand agent ravitailleur du Maquis. »

situation délicate. Alors ils n'hésitèrent pas : en bloc ils prirent le maquis, alors à leur tour, cela fit de solides recrues ».

René Boillet, agent de liaison parmi eux, deviendra le chef des FFI, le colonel « Gisèle », commandant du maquis départemental. Ces hommes-là étaient à la hauteur des frondes des siècles passés¹⁰.

L'article relate aussi comment, envoyé par le haut commandement allié à l'automne 1943, le colonel Berger se présenta :

« Il se montra d'attaque, on le suivit d'enthousiasme. Il se montra digne de cette confiance, enseigna à ses hommes le maniement des mitrailleuses, des bombes plastiques. On le sentait rompu à la tâche qui lui était confiée. Son véritable nom – les gens de Vergt l'apprirent seulement après la libération – était André Malraux ».

Ce dernier avait un émule avec le commandant Roland, un saint-cyrien qui constitua, en 1943, son groupe, basé entre Marsaneix, Fouleix et La Feuillade, et qui tua en batailles rangées plus de 800 Allemands et 31 miliciens... Henri Cartier-Bresson fixera pour l'éternité la hutte en branchages où vivait le groupe du commandant Roland (fig. 12).

Enfin, au centre du reportage, se retrouve le cliché représentant l'avion allié venu pour ravitailler le maquis de Vergt qui s'est écrasé au sol ainsi que les paysans qui, faisant des kilomètres dans la boue, sont venus rendre hommage aux morts de la catastrophe (fig. 13).

Cartier-Bresson est devenu ainsi le documentariste de renom de l'histoire de la Résistance en Dordogne, qui n'aurait pu rêver d'un meilleur illustrateur.

Message du maquis tourmenté et éparpillé dans la forêt qui surgit de l'arrière-pays et éclaire la Nation tout entière de sa dose d'espoir et de générosité, tous les ingrédients d'un romantisme guerrier attaché à un pays en armes tombées du ciel se trouvent cristallisés, fussent-ils accompagnés des oripeaux du paternalisme protecteur américain.

Vergt aura donc au grand jour enfanté le culte du maquis par l'image en révélant sa face cachée au monde entier. Ce reportage s'inscrit dans le roman local de l'épopée populaire et son iconographie.

Aux côtés alors des autres sujets de l'heure, qui furent traités dans les colonnes voisines de la même revue, qu'il s'agisse de l'offensive russe contre la Prusse orientale, de la double page consacrée aux capitales libérées, des reportages sur les grandes coques grises des navires britanniques et de la naissance du jazz, Vergt est entrée dans la grande Histoire presque en catimini...

10. Le groupement Marianne avait même son drapeau : un étendard « qui avait vu le feu en 70 », peut-on lire en accompagnement des clichés de Cartier-Bresson.



Fig. 12. « Un aspect typique du Maquis : c'est dans ces huttes en branchage que les hommes de la Résistance vivaient en toute saison, le lieutenant Robin et le sergent Jean appartenaient au groupe du commandant Roland. »



Fig. 13. « Un avion allié venu pour ravitailler le Maquis de Vergt s'est écrasé au sol. Aussitôt, de tout le canton, villageois et paysans sont accourus, faisant des kilomètres dans la boue pour rendre aux morts un dernier hommage. »

Il ne semble pas, comme nous l'avons déjà suggéré, que le Périgord se soit approprié à ce jour cette mise en image de la Résistance et son épisode vernois jusqu'à un signalement récent ¹¹. Vu par le célèbre photographe, Vergt ne se bornait pas à la petite histoire pittoresque propice à la banalisation, en se retrouvant plongé dans une aventure mondiale.

11. BOUTIN et BONDONNEAU, 2018. Cet ouvrage publie six clichés parmi les photographies connues prises par Henri Cartier-Bresson en Dordogne. Parmi ces clichés figure le portrait de résistants de Vergt avec la mention suivante : « cette dernière photographie et quelques autres furent publiées en janvier 1945 dans la revue *Voix-Images du monde d'aujourd'hui*, illustrant un article intitulé "Vergt petite capitale du maquis" ».

Ce grand souffle épique atteint par le récit de l'Histoire en marche est ainsi retracé par la revue *Voir* :

« Avec juillet 1944, commença la grande époque. Les alliés étaient encore cantonnés en Normandie mais déjà le souffle de la libération balayait la France entière. Les maquisards de Vergt, un jour, réquisitionnèrent aux dépens des Boches 2 280 000 000 francs. Furieux, les Allemands résolurent de récupérer leur "propriété". Le résultat fut la bataille de Saint-Astier où 110 patriotes tinrent en échec un millier d'ennemis pourvus d'armes modernes. Le maquis perdit dans l'affaire 33 hommes et se vit contraint d'abandonner 21 blessés qui furent ignoblement torturés. Mais les 2 280 000 000 francs furent sauvés et rendus, après la libération, à la Banque de France. Parmi les blessés, se trouvait Roland. Heureusement, on put le sauver, le cacher dans une maison de Vergt, le soigner, si bien qu'il était guéri et de nouveau à la tête de son groupe lors des inoubliables jours d'août quand, déclenchant une offensive générale parallèle à celle des alliés, le maquis battit les Allemands à Périgueux, Bergerac, Cognac, Saintes, Rochefort, Bordeaux. Telle est, prise au hasard parmi tant d'autres, la grande histoire d'un petit village de France. »

La revue *Voir* avait commencé à paraître en juin 1944 peu après le jour J « afin de fournir au peuple de France, tout au moins partiellement, un historique illustré des temps agités que vivaient alors la France et le monde entier ». D'accord avec le ministère français de l'Information, les services américains d'information avaient entrepris de rassembler, d'éditer, de publier et de répandre cette revue aussi longtemps que le besoin s'en ferait sentir dans une période difficile où la presse illustrée française ne pouvait reprendre que peu à peu son activité depuis la libération. Au bout de 36 numéros, soit un an après la libération de Paris – celle-ci étant alors bien acquise comme le détaille un reportage – elle disparaît, avec, en couverture, l'image attendue du général de Gaulle, enfin accueilli aux États-Unis, et les remerciements de Jacques Soustelle, ministre de l'Information.

J.-M. L.

Bibliographie

- ANONYME, 1945. « Vergt : petite capitale du Maquis », *Voir*, n° 22 (photographies H. Cartier-Bresson).
- ASSOULINE Pierre, 2001. *Cartier-Bresson. L'œil du siècle*, Paris, Gallimard (coll. Folio).
- BOUTIN ENORA et BONDONNEAU Romain, 2018. *La Dordogne des grands photographes*, Vitrac, Association Périgord Patrimoines, coll. Sédiments (8).
- CARTIER-BRESSON Henri, 2013. *Voir est un tout : entretiens et conversations, 1951-1998*, Paris, Centre Pompidou (édition établie par Clément Chéroux et Julie Jones).
- CASTEL Mathilde, 2014. « Henri Cartier-Bresson, *Voir est un tout : entretiens et conversations (1951-1998)* », *Critique d'art* [En ligne], note de lecture : <http://journals.openedition.org/critiquedart/15286>
- <http://resistancefrancaise.blogspot.com/2011/02/capital-du-maquis-vergt-en-1944.html>

VIE DE LA SOCIÉTÉ



PROGRAMME DE NOS RÉUNIONS

2^e trimestre 2019

10 avril 2019 (Théâtre de Périgueux, salle Montaigne)

- **Le château de Biron, par Laure Leroux**
- *L'art pariétal paléolithique depuis 50 ans. I - Au fil du temps*, par Brigitte et Gilles Delluc
- *La tradition du Pays d'Ans et du Pays d'Hautefort*, par François de La Garde

15 mai 2019 (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- **Juin 1791 : le Périgord devant la fuite de Louis XVI, par Guy Mandon**
- *Les sociétés de secours mutuels à Périgueux au XIX^e siècle*, par Jean-Marie Cazauran
- *L'art pariétal paléolithique depuis 50 ans. II - Nos grands travaux*, par Brigitte et Gilles Delluc
- Remise de la Légion d'honneur à Brigitte Delluc, vice-présidente

5 juin 2019 (Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois)

- **Conservation et destruction des archives : quelles évolutions ?**, par Maïté Etchechoury
- *Yvan Monceau, un fusilier marin oublié (Lanquais, 1920 - Flessingue, 1944)*, par Gilles et Brigitte Delluc
- *L'enseignement agricole en Périgord. Enjeux politiques et occasions manquées*, par Maurice Cestac

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU MERCREDI 6 MARS 2019

RAPPORT MORAL POUR L'ANNÉE 2018

2018 fut une année riche en évènements pour la SHAP. Nous avons d'abord eu une Assemblée générale ordinaire le 7 mars 2018 avec élection d'un nouveau conseil d'administration. Puis une Assemblée générale extraordinaire s'est tenue le mercredi 5 septembre 2018 ; elle a donné son accord pour la vente de l'immeuble de Périgueux sis au 16 et 18 rue du Plantier. La SHAP reste toutefois propriétaire de la maison dite « Eytier ». Notre siège ainsi que la bibliothèque y seront transférés, après rénovation et adaptation aux normes requises pour accueillir du public. Cette décision était devenue obligatoire du fait de notre situation financière et du coût d'entretien de nos locaux. Cela représente un changement important pour notre société.

Nos séances mensuelles se tiennent désormais, grâce à l'obligeance de la Ville de Périgueux, dans des salles municipales, à la médiathèque Pierre-Fanlac ou à l'Odyssée. La fréquentation de nos réunions a ainsi augmenté d'environ 30 % et l'accès pour les personnes en situation de handicap est maintenant possible.

Le site Internet, accessible au plus grand nombre, continue à se développer grâce à notre collègue Pierre Besse. Dorénavant les comptes rendus des réunions mensuelles, les entrées dans la bibliothèque et revues y figurent. Dans « Bulletins numérisés », on peut trouver tous les bulletins jusqu'à l'année 2011 incluse, mais également les bulletins du GRHiN (Groupe de recherches historiques du Nontronnais), désormais accessibles sur notre site. Le catalogue de la bibliothèque est également disponible, avec un nouveau logiciel, ce qui permettra les échanges avec d'autres bibliothèques. La « Mémoire du Périgord », index de nos bulletins, continue à être enrichie grâce à quelques collègues, que nous remercions ici. Une nouvelle rubrique, « Carrefour des chercheurs », est créée : on peut y trouver les manifestations à venir et les annonces d'évènements culturels, les questions posées par nos membres relatives à leurs recherches.

Sorties : celle du printemps a eu lieu le 14 avril 2018 et nous a fait découvrir « Les merveilles prieurales oubliées ». À l'automne, le 22 septembre 2018, le thème choisi fut « Le XIX^e siècle autour de Périgueux ». Les organisateurs doivent en être remerciés.

Voyages : du 18 au 24 juin a eu lieu un voyage à Rome et du 9 au 16 septembre, un voyage à Rhodes, grâce à François Michel, qui a guidé avec compétence et dévouement les participants.

Colloques : notre société a participé, en octobre, aux côtés du Tribunal de Périgueux, du Barreau de la ville et de l'Université de Bordeaux, à La Nuit du Droit, dont le thème portait sur la constitution de 1958, son évolution et son rapport aux citoyens, à l'occasion de son soixantième anniversaire ; nos confrères maître Alain Boituzat et le professeur Jean du Bois de Gaudusson ont donné deux conférences appréciées. Le 24 novembre a été organisé un colloque, sur le site, autour des peintures murales mises au jour dans l'église de Saint-Méard-de Drôme. Un grand merci à tous les intervenants, qui ont su passionner tous nos collègues mais également les habitants de la commune et ses environs venus nombreux.

Journées du Patrimoine : les 15 et 16 septembre 2018, notre société a présenté des documents issus de ses collections. Brigitte Delluc a fait visiter pour la dernière fois notre souterrain, à la grande joie des nombreux visiteurs.

Nos bulletins sont reconnus pour leur qualité. Un grand merci aux différents auteurs et aux collègues qui participent à leur élaboration, sans oublier notre secrétaire, Sophie Bridoux-Pradeau, pour son travail et son lien constant avec tous les intervenants. Cette année, le bulletin de la 2^e livraison a été consacré aux actes d'un colloque sur « Les retables en Périgord » en liaison avec la Commission diocésaine d'art sacré. Un cahier de photographies en couleurs y a été intégré et a permis aux illustrations choisies une meilleure lisibilité. La 4^e livraison a été consacrée au centenaire de la fin de la première guerre mondiale, événement que la SHAP se devait de commémorer.

Nous remercions toute l'équipe de bénévoles qui œuvre, sous la conduite de Jeannine Rousset, depuis des mois, les jeudis et vendredis, à emballer nos collections afin de les transférer, le moment venu, dans la bibliothèque de notre nouveau siège, mais aussi à ceux et celles qui continuent l'inventaire informatique de nos livres.

Il faut aussi rendre hommage à Gérard Fayolle, à Brigitte Delluc, à Marie-Rose Brout et à Jean-Pierre Boissavit pour le travail accompli pendant des années au service de la SHAP. La nouvelle équipe s'engage à poursuivre et dynamiser la recherche sur des thèmes concernant notre Périgord, sous forme de colloques historiques et archéologiques mais aussi de sorties à thème, sans oublier notre site Internet fréquenté par de très nombreux chercheurs.

Huguette Bonnefond, secrétaire générale

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

RAPPORT FINANCIER POUR L'ANNÉE 2018

Analyse des résultats 2018 et perspectives

Le déficit courant s'élève à **7 793 €**. Il s'explique essentiellement par la diminution des recettes de cotisations et d'abonnements (-2 458 €), le manque à gagner sur les loyers (12 836 €) dû au départ des locataires et à leur non-remplacement du fait de la vétusté des locaux dont la rénovation aurait nécessité des investissements très lourds, ceci expliquant en partie la décision prise de vente de l'immeuble principal et de la réinstallation dans la maison voisine.

Ce manque à gagner a été en partie compensé par des suppléments de gains par rapport à 2017 sur la vente de livres, les voyages et excursions et aussi une diminution conséquente des charges d'entretien des bâtiments (- 6 000 €).

Il faut aussi noter que le montant total des cotisations et abonnements (49 481 €) ne permet pas de couvrir les deux postes majeurs du compte d'exploitation, salaires, charges sociales et coût du bulletin (55 400 €). Cela implique donc la nécessité d'améliorer les autres sources de financement et d'enrayer la diminution du nombre d'adhérents. Néanmoins, en 2018, le montant des impôts fonciers sera notablement diminué ainsi que le montant de l'assurance.

Avec la vente de l'immeuble, la structure du bilan est profondément modifiée. Toutes les valeurs immobilisées correspondant à cette cession, travaux et aménagements anciens, sortent de l'actif pour leur valeur nette comptable et ont été transformées en liquidités en banque qui, dès le début de l'exercice 2019, ont été déposées en placements financiers. Le choix validé par le conseil d'administration s'est porté sur des produits permettant d'allier, dans la conjoncture actuelle, la sécurité avec le rendement le meilleur possible. Restent inscrits à l'actif immobilisé tous les aménagements du nouvel hôtel de la SHAP ainsi que les aménagements anciens non encore amortis qui avaient été réalisés dans cette maison. Le coût total de l'aménagement du nouveau siège est comptabilisé en 2019 en immobilisations en cours et ne sera amorti qu'à partir de 2020.

En conclusion, l'exercice comptable 2019 verra de nombreux changements et le régime de croisière ne sera atteint qu'en 2020.

Maurice Cestac, trésorier

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Détail du bilan actif

S.H.A.P.

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
- 205000 LOGICIELS	3 851,92		3 851,92	4 171,95
- 280500 AMORT LOGICIELS		3 263,10	-3 263,10	-4 171,95
Concessions, brevets et droits assimilés	3 851,92	3 263,10	588,82	
Immobilisations corporelles				
- 213100 BATIMENTS	1,00		1,00	679,32
- 213500 AMENAGEMENT DES CONSTRUCTIONS	20 603,42		20 603,42	97 188,91
- 281350 AMORT.AGENCEMENT CONSTRUCTIONS		2 066,06	-2 066,06	-33 428,97
Constructions	20 604,42	2 066,06	18 538,36	64 439,26
- 215400 MATERIEL	2 565,04		2 565,04	6 453,61
- 281540 AMORT.MATERIEL		2 223,00	-2 223,00	-4 620,55
Installations techniques, matériel et outillage	2 565,04	2 223,00	342,04	1 833,06
- 218300 MATÉRIEL DE BUREAU	4 214,87		4 214,87	4 301,18
- 281830 AMORTIS. MATÉR.BUREAU ET INFORMAT.		3 797,46	-3 797,46	-3 674,19
Autres immobilisations corporelles	4 214,87	3 797,46	417,41	626,99
- 231000 IMMOBILISTION EN COURS	10 274,00		10 274,00	
Immob. en cours / Avances et acomptes	10 274,00		10 274,00	
Immobilisations financières				
- 271000 PARTS SOCIALES	11 054,96		11 054,96	11 003,28
TIAP & autres titres immobilisés	11 054,96		11 054,96	11 003,28
ACTIF IMMOBILISE	52 565,21	11 349,62	41 215,59	77 902,59
Stocks				
- 321100 OUVRAGES	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Matières premières et autres approv.	12 842,00		12 842,00	12 842,00
Créances				
Divers				
- 512320 CREDIT AGRICOLE (COMPTE COURANT)	513 442,43		513 442,43	3 435,93
- 512321 CREDIT AGRICOLE CSL N°210	27 014,40		27 014,40	38 751,34
- 512322 CREDIT AGRICOLE CSL N°219	247,90		247,90	3 246,60
- 514000 BANQUE POSTALE	635,48		635,48	14 201,80
Disponibilités	541 340,21		541 340,21	59 635,67
- 486000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	7 614,90		7 614,90	
Charges constatées d'avance	7 614,90		7 614,90	
ACTIF CIRCULANT	561 797,11		561 797,11	72 477,67
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL DE L'ACTIF	614 362,32	11 349,62	603 012,70	150 380,26

Détail du bilan passif

S.H.A.P.

Etats de synthèse au 31/12/2018

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
- 102000 FONDS ASSOCIATIF (SDR)	120 583,73	119 792,87
Fonds associatifs sans droit de reprise	120 583,73	119 792,87
RESULTAT DE L'EXERCICE	457 642,19	790,86
- 131000 SUBVENTION D'INVESTISSEMENT		12 986,35
- 139000 QUOTE PART DE SUBVENT.INSCRITE/CR		-5 410,93
Subventions d'investissement		7 575,42
FONDS PROPRES	578 225,92	128 159,15
Fonds associatifs avec droit de reprise		
AUTRES FONDS ASSOCIATIFS		
- 157200 PROVISION POUR TRAVAUX		1 000,00
Provisions pour charges		1 000,00
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		1 000,00
FONDS DEBIES		
Emprunts obligataires convertibles		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		
- 165000 CAUTIONS RECUES		800,00
Emprunts et dettes financières diverses		800,00
- 431000 SÉCURITÉ SOCIALE		3 837,00
- 444000 ETAT IMPOTS A PAYER		571,00
Dettes fiscales et sociales		4 408,00
- 468600 DIVERS - CHARGES À PAYER	10 306,78	5 412,11
Autres dettes	10 306,78	5 412,11
- 487000 PRODUITS CONSTATES D'AVANCE	14 480,00	10 601,00
Produits constatés d'avance	14 480,00	10 601,00
DETTES	24 786,78	21 221,11
ECARTS DE CONVERSION		
TOTAL DU PASSIF	603 012,70	150 380,26

Exercice 2017, exercice 2018 et budget prévisionnel 2019

Dépenses	Exercice 2017	Exercice 2018	Budget 2019
Eau Gaz électricité	1782	2366	2500
Fournitures de petit équipement et d'entretien	875	159	200
Fournitures administratives		478	500
Autres matières et fournitures	254	304	100
Achat de livres et abonnements	656	562	600
Crédit-Bail	0	783	800
Entretien et réparations	6010	141	0
Primes d'assurances	3478	3606	1000
Honoraires	1260	2210	1300
Annonces et insertions	0	53	100
Frais de bulletin	20230	19782	20000
Frais de voyage et excursions (1)	4725	78456	52000
Missions et réceptions	70	450	400
Frais postaux	1447	1910	2000
Services bancaires	221	359	400
Impôts et taxes	13515	14222	1500
Salaires	40189	20182	21000
Charges sociales		15440	16000
Dotation aux amortissements	5821	8523	2600
TOTAL	100533	169986	123000

Recettes			
Prestations et colloques	1407	296	2000
Ventes de livres	1931	3858	4000
Excursions et voyage (1)	6570 +3879	88572	60000
Loyers	22843	10008	0
Cotisations	25062	23911	24000
Abonnements	26877	25570	26000
Produits financiers	532	376	2000
Dons	5778	8602	5000
Reprise provision travaux	3000	1000	0
Produits divers	3445	0	0
TOTAL	101324	162193	123000
Résultat	791	-7793	0

(1) Pour 2017, les chiffres du voyage apparaissent sous forme réduite (recettes - dépenses)

Comptes rendus des réunions mensuelles

SÉANCE DU MERCREDI 7 NOVEMBRE 2018

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 170 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Le président ouvre la séance et signale la parution d'un intéressant ouvrage sur *Les représentations du Saint-Sépulcre* par Élisabeth Ruchaud (Düsseldorf University Press, 2018). Il est en effet fait mention de l'église de Saint-Martin-l'Astier, dont la forme et l'époque invitent à la placer parmi les églises édifiées sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Le président rappelle qu'il avait conduit, voici quelques années, une visite de cette église et formulé une même interprétation pour expliquer le plan singulier de l'édifice.

Le samedi 24 novembre 2018 : colloque sur les peintures de l'église de Saint-Méard-de-Drône. Rendez-vous à 9h30 sur la place de l'église.

Suivent les communications du jour.

Le chemin de croix et la stèle de sainte Thérèse de l'église de Carsac-Aillac par Léon Zack, par Daniel Laonet

En 1950, Léon Zack (1892-1980) créa pour l'église de Carsac-Aillac un chemin de croix et une stèle. Le chemin de croix se caractérise par le minimalisme de son matériau, la simplicité de son expression graphique et l'accompagnement de l'image par un poème.

Les quatorze stations sont réalisées dans une terre chamottée dont la surface est ornée d'une empreinte de tissu et d'une couleur sans éclat. Pour les figures Léon Zack utilise un module : une large bande en relief. Ce graphisme est symbolique, mais il vient encore du réel. Croix et clous sont des formes simples et géométriques. Pour les gestes, des lignes s'élèvent et se courbent, et c'est tout ce qu'il en paraît. La quintessence de ce langage se manifeste dans la station du dépouillement du Christ où ne figure qu'un long trait, entre pénombre et lumière.

Par un poème de Claudel, inscrit sur chacune des plaques, on voit comment, ici, réagit le fidèle. Sa conscience intime est interpellée. Ses mots ne sont pas ceux d'une prière traditionnelle, mais d'une pensée qui se fait dans un cheminement heurté. L'homme participe activement au drame qu'il a sous les yeux. Ses péchés sont d'une humanité dérisoire : commis parce qu'il s'est laissé surprendre, ou par ennui, ou volontairement par désespoir. Mais sa force est qu'il parle, maintenant, librement à Dieu. Et dans cette découverte, c'est aussi près de ses semblables qu'il apprend à vivre son humanité. À Véronique il demande de pouvoir exercer sa conscience et ses choix, contre le conformisme de tous : « Apprenez-nous Véronique à braver le respect humain ».

La seconde œuvre, la stèle, est à l'effigie de sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Léon Zack l'a dessinée très douce, les yeux en amande à demi fermés, au stylet sur une grande pierre calcaire. L'image est faite de traits : beaucoup de droites et un peu de courbes. Témoignage de la modernité artistique, Léon Zack élimine tout ce qui est inutile à l'esprit. De fines couleurs et un éclaircissement des lignes suggéreront le volume du corps. L'année suivante cette technique, encore plus épurée, servira pour un autre chemin de croix, celui de Labastide-de-Besplas en Ariège dessiné au seul trait, et sans aucun volume cette fois. Au chemin de croix de Carsac-Aillac Léon Zack prendra ce qui fait son autre caractère : le poème de Claudel. (résumé de l'intervenant)

Les « vraies » images de la Grande Guerre filmées par Léon Poirier, par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

Les « vraies » images de la Grande Guerre filmées par Léon Poirier sont présentées par le Dr Gilles Delluc, en cette réunion du 7 novembre 2018 de la SHAP, pour commémorer l'armistice qui mit fin à la première guerre mondiale le 11 novembre 1918. Léon Poirier (1884-1968) avait célébré cet anniversaire par la sortie de son film *Verdun, vision d'Histoire* le 8 novembre 1928. Ce film a été tourné par d'anciens poilus revenus jouer leur rôle « en vrai », sur le champ de bataille encore meurtri par l'effroyable déluge de feu. Ses images sont tellement réussies qu'elles sont souvent réutilisées dans les documentaires actuels comme si elles avaient été prises sur le vif. Léon Poirier (après une belle carrière cinématographique) était ensuite venu prendre une longue retraite en Périgord (1936-1968), à Urval, où il avait acheté une propriété et dont il était devenu maire pendant quelques années. L'intervenant

se souvient d'un jour de 1950 où il était venu présenter son film sur Charles de Foucauld, *La Route inconnue*, au cinéma Le Paris à Périgueux (le texte complet de sa recherche est publié dans la 4^e livraison 2018 de notre *Bulletin*). (résumé de l'intervenant)

La guerre de Cent Ans en Périgord, par Michel Dupuy

La guerre de Cent Ans débuta en 1337 pour se terminer en 1453. C'est après la nomination de Philippe VI de Valois en France et d'Edouard III en Angleterre que ce dernier, le 7 octobre 1337, déclara la guerre à la France.

À cette époque, le Périgord était partagé en seigneuries dont une partie se trouvait sous la domination anglaise, notamment Montpon et Mussidan. Périgueux était constitué de deux bourgs, la Cité et le Puy Saint-Front. La Cité situait dans l'ancienne ville gallo-romaine, fief des comtes du Périgord qui résidaient dans le château de la Rolphie, construit au milieu des arènes. Le Puy Saint-Front était une ville fortifiée construite autour de l'église abbatiale, organisée en municipalité avec un maire et des consuls.

Les premières batailles sérieuses en Périgord vont commencer en 1345 avec la venue des troupes anglaises commandées par Henry de Grosmont, comte de Derby. Il va tout d'abord s'emparer de la ville de Bergerac. Puis les Anglais investiront plusieurs places fortes dont Auberoche. Le Périgord va alors se retrouver en grande partie sous la domination anglaise et de nombreux seigneurs changeront de camp. C'est à cette époque que l'on va subir les exactions des grandes compagnies, ces mercenaires qui se vendent aux plus offrants et, lorsqu'il n'y a plus de batailles, font la guerre pour leur propre compte. En 1348, la peste décimera 30 % de la population. Le Puy Saint-Front restera fidèle au roi de France mais il devra subir les assauts des comtes du Périgord et leurs multiples malversations. Puis Bertrand Du Guesclin viendra en Périgord, en 1368 et 1375, pour reprendre les places fortes sauf Bergerac. Les principaux capitaines du comte du Périgord seront décapités lors de la destruction du château de la Rolphie par les hommes envoyés par le roi de France et commandés par le vicomte de Meaux. En 1450, le roi de France Charles VII reprendra Bergerac le 18 octobre et il se rendra maître de Bordeaux. Mais les Bordelais, pro-Anglais, vont favoriser la contre-attaque anglaise ; à leur tête se trouvera Thalebot. Le 14 juillet 1453, les troupes françaises les attendront sur le territoire de la commune actuelle de Lamothe-Montravel, face à Castillon. Le 17 juillet, Thalebot, sans attendre l'arrivée de toutes ses troupes, va attaquer. Il sera tué, ce sera un véritable massacre. C'est ainsi que prendra fin la guerre de Cent Ans. (résumé d'Huguette Bonnefond, secrétaire générale ; le texte intégral de l'auteur a été déposé à la bibliothèque)

Vu le président
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond

SÉANCE DU MERCREDI 5 DÉCEMBRE 2018

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 155 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Le président ouvre la séance en informant qu'un colloque aura lieu le samedi 12 janvier 2019 de 9h30 à 12h, Théâtre de Périgueux, salle André-Maurois : 418. *Mille six centième anniversaire de la proclamation du Royaume Wisigothique d'Aquitaine*. Michel Combet : Les Wisigoths dans l'histoire de France : regard historiographique ; Anne-Marie Cocula : Les Wisigoths : des Barbares en Aquitaine et ailleurs ? ; Chantal Tanet : Migrations et toponymie, les traces germaniques en Périgord ; Noëlle Rebichon : L'art des Wisigoths : quel héritage ?

La secrétaire générale rappelle que la bibliothèque est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h30, au 18, rue du Plantier à Périgueux, et qu'une vente d'ouvrages et de cartes postales anciennes de France et de l'étranger a lieu tous les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Suivent les communications du jour.

Les noms de lieux du Périgord, par Chantal Tanet et Tristan Hordé

Les noms de lieux et de lieux-dits du Périgord (éd. Sud Ouest, 2018) est une édition revue et complétée d'un précédent *Dictionnaire des noms de lieux du Périgord*, premier ouvrage de toponymie consacré au département. La nouvelle publication propose l'origine de plusieurs milliers de noms de lieux, présents et passés.

S'occuper de toponymie, c'est s'intéresser aux strates les plus profondes de l'histoire et la langue en est un vecteur fondamental. Chaque couche de population a laissé ses mots, même si bien peu nous sont parvenus. Le travail consiste à dégager et identifier chacune des couches linguistiques : la langue est en effet analogue à un lieu archéologique. Prenons l'exemple de Montignac : ce nom vient d'un nom de personne gallo-roman prolongé par le suffixe *-acum*, d'origine gauloise ; mais on relève sur le territoire du village un nom d'origine préceltique (*Vézère*), celtique (*Chambon*), ou qui réunit dialectal et préceltique (*Lascaux*).

Le Moyen Âge a été une période de conflits, qui ont laissé des traces dans des noms évoquant la défense des villages, comme *Beaumont*, *Beauregard* (= exposition remarquable), *Montfort*, *Lamothe-Montravel* (= la butte fortifiée

+ le mont résistant), etc. Grâce à l'abondance de l'eau, la Dordogne a connu une grande dispersion de l'habitat et, de là, des milliers de noms de lieux-dits. Les plus courants ont été retenus, comme *Combe*, *Croix*, *Font*, *Puy* et ses variantes. D'autres, moins présents, disent beaucoup sur l'activité humaine ancienne, par exemple les noms liés au défrichement : *L'Artige*, *La Boige*, *Bouzac*, *Le Luc*, *Lanouaille*, *Nailhac*. Cette activité n'est souvent plus lisible dans les noms : comment reconnaître aujourd'hui la présence d'un terrain marécageux dans *Molières* (occitan *moliera*), *La Sagne* ou *La Nauve*, *La Noue* (mots d'origine celtique) ?

Le cadre de la Dordogne, d'un département, a évidemment des raisons économiques ; un vrai dictionnaire de toponymie embrasse tous les noms du territoire, c'est-à-dire de la France. La relation entre des toponymes du domaine d'oc, mais aussi du domaine d'oïl, a donc été indiquée et met en évidence que l'occupation des territoires par les Romains, tout comme les migrations successives, ont laissé des traces différentes mais analogues dans toutes les parties du territoire. Par exemple, le *-acum* latin (du celte *-acos*) a donné *-ac* (ou *-at*) dans le domaine d'oc, *-ay*, *-é* ou *-y* dans le domaine d'oïl : à *Vitrac*, *Campagnac*, *Fleurac/Fleurat* correspondent *Vitray/Vitré*, *Champigny*, *Fleury/Fleuré/Fleury*.

Les noms de lieux ont quitté progressivement les formes gallo-romanes aux environs du X^e siècle, certains évoluant très peu comme *Brantosma* (769) devenu *Brantôme*. D'autres se sont lentement transformés avec la construction du dialecte d'oc parlé dans la région, par exemple la forme latine *Bastida de Sancta Eulalia* (fin XIII^e siècle) : le nom est devenu masculin avec *Saint-Aulaye*, la forme savante rétablie au XVIII^e siècle pour *Sainte-Eulalie-d'Ans*. Même si la civilisation romaine a marqué profondément la toponymie, les noms d'origine celtique et germanique sont bien présents et l'on a ainsi un nom de personne germanique (*Deudo*) associé à un mot roman, *villa* « domaine », pour *Douville*. Parfois, comme dans *Cumond*, le premier élément préceltique, *Cuq*, « hauteur », n'a plus été compris et lui a été ajouté *mont* de même sens.

Ce qu'apprennent les noms de lieux, c'est qu'il y a eu en quelques siècles un immense brassage des populations et les noms de lieux sont un miroir de cette réalité : la langue porte l'histoire des hommes, ici comme ailleurs, depuis la fin du Néolithique. Se plonger dans l'histoire de la langue, des langues, c'est comprendre que l'on peut faire, un instant, revivre ce qui a été oublié. (résumé des intervenants)

L'histoire secrète d'un petit ruisseau, le Bélingou, par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

De la Salvetat (Cadouin) jusqu'à la Dordogne, le Bélingou est en effet un petit affluent de rive gauche de la Dordogne, dont le cours (environ 10 km) est marqué par un certain nombre de monuments ou d'histoires intéressantes.

Les intervenants les présentent grâce à un montage vidéo très illustré. Le Bélingou trouve ses sources dans le massif de la Bessède (calcaires couverts d'épais sédiments sidérolithiques). La pérennité de l'eau à Cadouin est à l'origine de la fondation de l'abbaye cistercienne, au XII^e siècle (étangs et vivier, latrines des moines et des convers, passage souterrain sous le bâtiment roman de l'aile des convers, fontaines), l'extension du village, sous lequel il circule dans un souterrain réaménagé plusieurs fois depuis sa fondation, et la création d'une demi-douzaine de moulins. Un bélier avait même été aménagé pour alimenter en eau le Bordial, une propriété installée sur les hauteurs de la rive gauche, où demeurait la famille Delamarre, dont un des derniers représentants, Lucienne Koegler, est la fondatrice de l'atelier du théâtre de Cadouin. Pendant la guerre, cette famille accueillit plusieurs personnes juives en danger, et aussi Maurice Chevalier pendant l'été 1944. À quelques kilomètres en aval de Cadouin, s'élève une stèle en souvenir de Robert Mathé, un résistant cadunien, qui, « le 22 octobre 1943, au cours d'une mission, a abattu le premier Nazi en Dordogne ». Un peu plus loin, on trouve les vestiges d'un ancien prieuré, Aillac, et surtout un étonnant massif de tuf sur lequel coule en permanence une cascade d'eau issue de la grotte ornée paléolithique, dite grotte de Cussac. Cette magnifique et exceptionnelle caverne a été découverte en 2000 par Marc Delluc (Spéléo-Club de Périgueux), qui est resté attaché à son étude jusqu'à son décès fin novembre 2017. Dans cette galerie de 1,6 km de développement, ont été retrouvées les sépultures de 6 individus, datés par le radiocarbone de 25 000 ans environ (soit environ 29 000 ans en date calibrée), c'est-à-dire du Gravettien. Les parois de la cavité sont décorées de panneaux gravés d'animaux, de représentations humaines, surtout féminines, et de signes géométriques rappelant beaucoup les grottes ornées gravettiennes du Quercy. Une coïncidence non moins extraordinaire est que Cussac est le village natal de Denis Peyrony, qui deviendra le grand préhistorien des Eyzies où il était instituteur, associé à la grande aventure de la reconnaissance par le monde savant de l'art paléolithique, avec, en 1902, la découverte des grottes de Font-de-Gaume et des Combarelles, en compagnie du Dr Capitan et de l'abbé Breuil. Pour finir, le Bélingou se jette discrètement dans la Dordogne juste en amont du barrage hydroélectrique de Mauzac. (résumé des intervenants)

Périgord Patrimoines, une aventure éditoriale originale, par Romain Bondonneau

Fondée en 2004 par le Sarladais Romain Bondonneau, l'association Périgord Patrimoines prétendait « mieux faire connaître pour mieux aimer les différents types de patrimoines périgourds : historiques, naturels et artistiques ». La petite poignée d'amis s'est laissée guider par la passion, les rencontres et les opportunités pour finir par se spécialiser dans l'édition régionale.

Après la rédaction et l'édition de huit petits guides bilingues sur les beautés du Périgord Noir (*La Roque-Gageac, Beynac, Vézac, Carsac-Aillac, Itinéraires protestants, Guide nature du Périgord Noir, La Boétie et Sarlat et Fénelon*), quelques panneaux ou posters pédagogiques (fort troglodytique de La Roque-Gageac ; écologie de la rivière Dordogne), Périgord patrimoines s'est concentrée sur une nouvelle collection plus ambitieuse intitulée *Sédiments*. D'abord un par an, c'est désormais sur un rythme semestriel que *Sédiments* prétend renouveler le regard sur les patrimoines locaux. En huit numéros, c'est plus d'une centaine de contributeurs qui se sont joints à la petite entreprise : beaucoup d'universitaires mais aussi des artistes et des acteurs importants de la vie sociale. Il s'agit pour nous de croiser les regards sur un thème commun : *Autour de La Boétie et de la servitude volontaire* (épuisé) ; *Les Beunes, vallées magnétiques* (épuisé) ; *Bestiaire périgourdin* ; *Doisneau et la Dordogne* ; *Les Éveilleurs. Ces Périgourdin(e)s qui inventent l'avenir* (avec un long-métrage documentaire qui a accompagné le livre dans les salles de cinéma) (épuisé) ; *Alain Carrier, dessinateur et affichiste* ; *Anthologie de la préhistoire littéraire* ; et tout dernièrement : *La Dordogne des grands photographes*.

Parmi les contributeurs, des écrivains majeurs (Pierre Michon, Pierre Bergounioux, Kenneth White, Marie-Hélène Lafon, récemment Maylis de Kerangal...), des artistes réputés (le dessinateur Siné, le graveur Moreh, le peintre Titus-Carmel, l'illustratrice Jacqueline Duhême...) et des références universitaires incontestables (les préhistoriens Denis Vialou et Claudine Cohen, l'historien des idées Pierre-André Taguieff, le philosophe Michel Onfray, le spécialiste de Montaigne Jean-Michel Delacomptée...) mais aussi l'occitaniste Michel Chadeuil, l'ancien guérillero guévariste Miguel Benasayag ou un économiste en chef de la Banque mondiale de Washington... Bref, des beaux esprits qui s'intéressent, à leur manière, à un morceau de notre patrimoine périgourdin !

Récemment, nous avons édité deux livres qui permettent de faire connaître le patrimoine photographique de notre département avec les photos, presque toutes inédites, de Doisneau, Cartier-Bresson, Dieuzaide, Boubat et Depardon.

Pour nous, cette collection *Sédiments* permet d'approfondir notre connaissance intime de notre territoire, en mêlant les disciplines habituellement cloisonnées : l'écologie, l'histoire, les arts plastiques, la littérature, l'architecture... Tout ce qui fonde la beauté du Périgord et donne mieux envie d'y vivre *pleinement*. (résumé de l'intervenant)

Vu le président
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond

SÉANCE DU MERCREDI 9 JANVIER 2019

Président : Dominique Audrerie.

Présents : 127 personnes.

Le compte rendu de la précédente réunion mensuelle est à la disposition des membres sur le bureau et figure sur notre site Internet. Il est adopté.

Nécrologie

- Robert Loubière

Le président présente les condoléances de la SHAP.

Le président ouvre la séance en informant les membres que le dernier vendredi de décembre, les immeubles ont été vendus, le produit de la vente nous a été versé. Nous œuvrons maintenant pour la restauration de notre nouveau siège, toujours rue du Plantier.

C'est avec une grande joie que nous avons appris que Brigitte Delluc, notre vice-présidente, venait d'être promue chevalier dans l'ordre de la Légion d'honneur.

Nous vous rappelons que la bibliothèque est ouverte tous les vendredis de 14h à 17h30, au 18, rue du Plantier à Périgueux, et qu'une vente d'ouvrages et de cartes postales anciennes de France et de l'étranger a lieu tous les jeudis et vendredis de 9h30 à 12h et de 14h à 17h.

Suivent les communications du jour.

L'Atlas historique de Périgueux, par Hervé Gaillard et Hélène Mousset

Hervé Gaillard et Hélène Mousset sont venus présenter les résultats de la publication de l'*Atlas historique* de Périgueux (éditions Ausonius), tout frais paru. Faisant suite à celui élaboré par Arlette Higounet-Nadal en 1984 dans la même collection des *Atlas historique des villes de France*, coordonnée par l'université Bordeaux-Montaigne, cet ouvrage renouvelle la perception de l'évolution urbaine de Périgueux sur le temps long, de la Protohistoire au XIX^e siècle. L'*Atlas* comporte trois volumes : un plan historique, un catalogue de 162 notices de sites et monuments publics ou à usage du public dans l'Histoire, et une notice générale reprenant les étapes de la trajectoire urbaine sur toute la période (10 chapitres) jusqu'à l'édition du second cadastre de Périgueux (1872), augmentée d'un épilogue traitant du Périgueux contemporain. Le propos n'est pas de réécrire une monographie historique de Périgueux, mais bien de saisir dans ses nuances les phases de naissance, d'expansion et d'atonie

de la ville au cours de ses 2 000 années d'existence. Les sources mobilisées sont d'abord le premier cadastre de 1828, qui révèle trames anciennes, orientations et formes fossiles du parcellaire. Ensuite, les apports récents de l'archéologie urbaine (sédimentaire et bâti) ont été mis à contribution au même titre que les sources écrites (notamment le colossal ensemble des registres consulaires transcrits par feu Jean Roux). Vingt-sept chercheurs ont travaillé à cet ouvrage qui fournit une somme considérable de données sur l'expérience urbaine particulière de Périgueux, dont les coordinateurs ont exposé à grands traits les étapes en illustrant pour chaque période un site original ou une représentation iconographique inédite. (résumé des intervenants)

La bataille de Coulmiers et les Mobiles de la Dordogne, 9 novembre 1870, par Gilles Delluc (avec la collaboration de Brigitte Delluc)

L'intervenant commence par expliquer les raisons de la guerre franco-allemande de 1870-1871 : comment la France, pour effacer les humiliations extérieures, en particulier l'aventure du Mexique, a pris prétexte de la fameuse dépêche d'Ems envoyée par Bismarck pour déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870. La première partie de cette guerre dura seulement 6 semaines. Marquée par une série de défaites de la France et la chute de Sedan le 1^{er} septembre 1870, par la mort du Périgourdin Charles Ardant Du Picq à Metz, elle aboutit à la capitulation de la France le 2 septembre, à la destitution de Napoléon III et à la proclamation de la République le 4 septembre avec constitution du gouvernement de Défense nationale du général Trochu. Mais la guerre n'était pas terminée. Paris fut assiégé dès la fin de septembre 1870, d'où de nombreux souvenirs de la terrible disette qui s'ensuivit pour les Parisiens, d'où les ballons montés, seuls moyens pour quitter Paris (Gambetta en utilisa un), et la proclamation de l'Empire allemand dans la galerie des Glaces le 18 janvier 1871. En fait, la guerre se poursuit en province encore pendant quelques mois. Bazaine capitule à Metz le 27 octobre 1870. L'armée de la Loire va continuer à lutter pour empêcher l'armée prussienne d'avancer vers le sud de la France. C'est au cours de cette contre-offensive, commandées par le général Chanzy, que se situe la seule victoire française de cette guerre : celle de Coulmiers (Loiret) le 9 novembre 1870, considérée comme ayant libéré Orléans (une médaille célèbre cette victoire).

Les troupes engagées étaient alors le 22^e régiment de marche (1^{er} et 2^e bataillons de Bergerac et 4^e bataillon de Périgueux) et le 33^e régiment de marche de la Sarthe, commandées par le général Aurelle de Paladines. Les 3 divisions de « moblots » du 22^e régiment de marche de la Dordogne étaient commandées par le lieutenant-colonel de Chadois et le commandant de Nattes. Selon le général Chanzy, les pertes des 3 bataillons du 22^e régiment s'élèvent (officiers non inclus) à 135 morts et 480 blessés (plaque apposée dans l'église de Coulmiers). De très nombreux souvenirs demeurent de la victoire de Coulmiers : images d'Epinal, peintures...

L'armistice fut signé le 20 janvier 1871. Belfort a résisté jusqu'au 15 février 1871. La guerre s'est achevée avec le traité de Francfort le 10 mai 1871 et la perte de l'Alsace-Moselle. De nombreux monuments aux morts, illustrés par des mobiles, et des rues rappellent l'éphémère victoire de Coulmiers, en particulier à Périgueux, à Bergerac, mais aussi à Coulmiers même, à Orléans, à Paris... À Bergerac, c'est Paul Mounet qui a servi de modèle pour figurer le mobile brandissant son chassepot. À Périgueux, c'est une allégorie qui surmonte la colonne des Mobiles. Ailleurs ce sont des mobiles anonymes, comme à Nontron, à Monpazier ou à Ribérac (avec une plaque-portrait du commandant de Nattes). (résumé de l'intervenant)

Les évacués alsaciens en Dordogne, *Match* du 11 janvier 1940 : il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux, par François Schunck

Pour qui s'intéresse à l'évacuation des Alsaciens en Dordogne, le reportage de six pages et dix-huit photos consacré aux évacués alsaciens, paru dans le numéro de *Match* du 11 janvier 1940, est incontournable. Si les photos y sont soignées et judicieuses, les légendes qui accompagnent quatre d'entre elles sont erronées.

Photo 1. *Mlle Hollander est fière de porter dans ses bras Roger et Michèle, nés le jour de Noël*. L'erreur vient des des prénoms des deux bébés : à la maternité de Périgueux, le jour de Noël 1939, il n'est pas né de bébé prénommé Roger ou Michèle ! Le registre des naissances de Périgueux mentionne six bébés nés le 25 décembre, dont aucun ne porte ces prénoms, y compris dans les deuxièmes et troisièmes prénoms. Il en est de même pour ceux nés les 24 et 26 décembre.

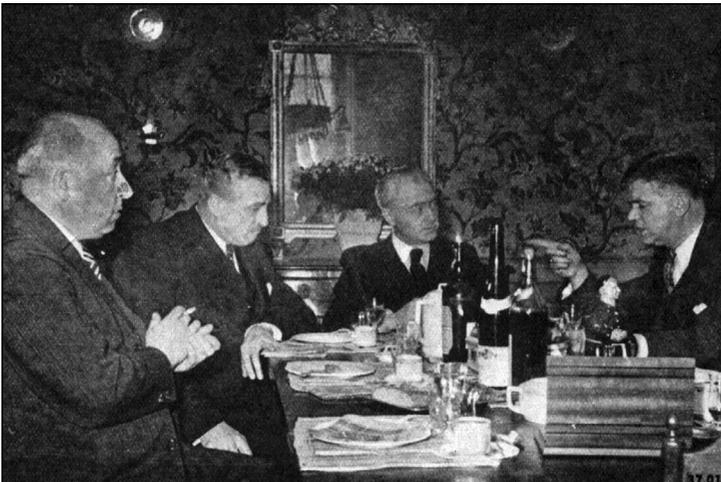


Fig. 1. Légende de *Match* : « De droite à gauche : MM. Barraud, Naegelen, Jacquier reçus par le docteur Gadaud, maire de Périgueux ».

Photo 2. *De droite à gauche : MM. Barraud, Naegelen, Jacquier reçus par le docteur Gadaud, maire de Périgueux* (fig. 1). Ces personnalités ont été photographiées à diverses occasions. Leurs photos comparées à celle de *Match*, montrent que seul le préfet Jacquier occupe la place que lui attribue la légende. En bout de table, c'est le docteur Gadaud, à droite c'est M. Naegelen. À gauche ce devrait être M. Barraud, qui a 40 ans en 1940, mais le personnage de la photo est bien plus âgé. Georges Pépin, secrétaire général de la préfecture, replié à Périgueux, faisant fonction de préfet et âgé de 53 ans en 1940 pourrait bien être le convive de gauche.

Photo 3. *M. Naegelen (à gauche), conversant avec des collègues du conseil municipal* (fig. 2). M. Naegelen n'est pas à gauche mais au centre. Le personnage de gauche est le conseiller Eugène Maechling, celui de droite, le conseiller Louis Koessler.



Fig. 2. Légende de *Match* : « M. Naegelen (à gauche), conversant avec des collègues du conseil municipal ».

Photo 4. *Fritz Munch, chef d'orchestre à Strasbourg*. En septembre 1939, Fritz Munch, qui était pasteur, avait repris du service comme tel à Altwiller où il est resté jusqu'au retour des évacués en Alsace. Le personnage de la photo est son cousin, Ernest-Geoffroy Munch, évacué à Périgueux, qui était titulaire du poste de chef de l'orchestre de Strasbourg. Dans les journaux périgourdins d'époque c'est d'ailleurs Ernest-Geoffroy Munch qui est présenté comme le chef d'orchestre de la formation.

Quatre légendes fautives pour dix-huit photos, c'est beaucoup pour un magazine aussi réputé. Comme quoi la *vox populi* a parfois raison : il ne faut pas croire tout ce qu'on lit dans les journaux ! (résumé de l'intervenant)

Vu le président
Dominique Audrerie

La secrétaire générale
Huguette Bonnefond

Admissions

Nouveaux membres

ADMISSIONS du 3 décembre 2018. Ont été élus :

- M^{me} Bastier Nicole, Le Bourg, 24600 Saint-Pardoux-de-Drôme, présentée par M. Dominique Audrerie et M. Serge Laruë de Charlus.
- M. et M^{me} Bousquet Antoine et Martine, rue Porte-Burée, 24310 Bourdeilles, présentés par M. Dominique Audrerie et M. Jean-Charles Savignac.
- M. Mahl Robert, 76, avenue Gaston-Boissier, 78220 Viroflay, présenté par le président et la vice-présidente.
- M. et M^{me} Orazio Jean-Louis et Brigitte, 11, chemin de Maison-Neuve, 24000 Périgueux, présentés par le président et la vice-présidente.
- M. et M^{me} Thorne Kent et Fabienne, Les Roches, 24310 Brantôme, présentés par M. Dominique Audrerie et M. Serge Laruë de Charlus.
- M^{me} Thumerel Anne Marie, 21, place Francheville, 24000 Périgueux, présentée par le président et la vice-présidente.

ADMISSIONS du 28 janvier 2019. Ont été élus :

- M. de Barry Jean-François, 18, rue de Liège, 75009 Paris, présenté par M. Vincent Archambaud et M. Jean-Pierre Boissavit.
- M^{me} Brugière Martine, 8, rue Roger-Gentric, Siorac, 24430 Annesse-et-Beaulieu, présentée par M^{me} Anne-Marie Cestac et M. Maurice Cestac.
- M^{me} Distinguin Catherine, Les Barris, 16, route d'Angoulême, 24310 Brantôme-en-Périgord, présentée par M. Dominique Audrerie et M^{me} Jeannine Rousset.

- M. Hordé Tristan, La Chique, 24290 La Chapelle-Aubareil, présenté par M. Dominique Audrerie et M. Gilles Delluc.

ADMISSIONS du 4 mars 2019. Ont été élus :

- M. Audubert François, 8, place de la Clautre, 24000 Périgueux (réintégration).

- M. Bordas Daniel, Moreau, Atur, 24750 Boulazac-Isle-Manoire (réintégration).

- M. et M^{me} Lagrange Claude et Monique, 28, rue des Rossignols, 24660 Notre-Dame-de-Sanilhac, présentés par M^{me} Evelyne Bergounoux et M^{me} Mireille Miteau.

- M. Laronze Jean Christophe, 5, chemin des Cavaliers, 24430 Annesse-et-Beaulieu, présenté par le président et la vice-présidente.

- M. Texier Georges, résidence Mériel, 36, avenue de la Résistance, 93100 Montreuil (réintégration).

Entrées dans la bibliothèque et revue de presse

ENTRÉES DE LIVRES

- Placet Paul, *Funambule Phil arpenteur magnifique*, Sarlat, Pechs de Sarlat, 2018 (don de l'auteur).

- Armagnac Alain, *Loup le Vascon : les descendants d'Arminius à Commarque et à Sarlat*, Orthez, France Libris Publications, 2018 (don de l'auteur).

- *Quelques reliques émouvantes de l'Histoire de France*, Paris, Maurice Devries (fac-similés de lettres ou documents signés de Jeanne d'Arc, Henri IV, Corneille, Jean Bart, Louis XVI, Marie Antoinette, Robespierre, Napoléon) (don de Catherine Laurent).

- 1999-2019. *Le GET, le CRET et le GETT. 20 ans au service des trufficulteurs européens* (don de Jean-Charles Savignac).

ENTRÉES DE BROCHURES, TIRÉS-À-PART ET DOCUMENTS

- Collectif, *Cézalier. Sous le regard de Marianne. Histoire et sciences*, Allanche, Les Amis du Viel Allanche (cahier n° 11), 2018 (avec un article de C. Baillargeat-Delbos sur « Isidore Maranne pharmacien naturaliste à Allanche ») (don de Sophie Miquel).

- Acte notarié, 22 août 1812, concernant les familles Allègre, Reyjol, Damazac, communes de Saint-Aulaire et Donzenac en Corrèze (don de Catherine Laurent).

REVUE DE PRESSE

- *Lo Bornat*, juillet-août-septembre 2018 : 99^e Felibrajada dau Bornat dau Perigord, Saint-Cyprien.

- *Lo Bornat*, octobre-novembre-décembre 2018 : « Cailloux blancs d'un itinéraire. Bernard Lesfargues 1924-2018 » (A. Delpérier), « Vincent Fournier, le terroir et les ailleurs » (X. Darcos), « Général Nikolaïevitch Obroutcheff, châtelain périgourdin » (M. Bernard et J. Le Pontois -Bernard).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 494, octobre 2018 : « Le petit monde de nos contes et légendes du Nontronnais à partir de peintures de Pierre Rapeau » (J. Beauzetie), « Le clergé du district de Nontron (180 prêtres) à l'épreuve des persécutions » (R. Bouet, communication au GRHIN le 6 décembre 1984).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 495, novembre 2018 : « Évolution du système de santé en Dordogne au XIX^e siècle » (J. M. Cazauran).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 496, décembre 2018 : « Archéologie et histoire du château de Biron » (L. Leroux).

- *Groupe de recherches historiques du Nontronnais*, n° 497, janvier 2019 : « Le clergé du district de Nontron (180 prêtres) à l'épreuve des persécutions ».

- *À Périgueux, Le magazine des Périgourdins*, n° 28, nov.-déc. 2018 : « Périgueux : 101% patrimoine » (A. Audi), intérieur de l'église Saint-Étienne de la Cité rénové.

- *À Périgueux. Le magazine des Périgourdins*, n° 29, janv.-fév. 2019 : « Le fonds Léon Bloy de la médiathèque enrichi » (manuscrit autographe de Léon Bloy écrit dans les années 1870-1871), « Les collections de Vesunna enrichies » (objets gallo-romains découverts au fil des années sur le site d'Ecorneboeuf).

- *Le Festin*, n° 108, hiver 2019 : « Savignac-les-Églises. Les cabanes sauvées du Causse » (L. Becker).

- *Aquitaine historique*, n° 135, octobre 2018 : « Saint-Léon-sur-Vézère. Les racines d'un petit village des bord de la Vézère » (H. Brun-Puginier et D. Lespinasse).

- *Mémoire et patrimoine de Rouffignac*, n° 8, 2017-2018 : « Les déportés de Rouffignac-Saint-Cernin-de-Reilhac » (S. Célerier) ; « Personnes de la commune contraintes au travail (PCT) », « Les foires à Rouffignac ».

- *Art et histoire en Périgord Noir*, n° 155, 2018/4 : « Une amie nous a quittés : Annick Lebon-Hénault », « Les châteaux féodaux du district de Belvès pendant la Révolution (2^e partie) : du château de Biron à celui de Cazenac » (J. Grimbert), « Le conventionnel régicide Jean-Guillaume Taillefer (1763-1835) » (J.-J. Despont), « Journal de guerre du caporal Émile Selves (décembre 1914-mai 1915) » (G. Kastelé et C. Lacombe).

- *Taillefer. Connaissance et mise en valeur du patrimoine du pays de Villamblard*, n° 44, novembre 2018 : « Heurs et malheurs du château de Montréal des Saint-Astier aux Peyronenc » (P. Belaud), « Un projet heureusement sans suite : la démolition de l'église et du presbytère de Saint-Julien » (C. Paoletti), « Voyage en Périgord de M. de Lamothe en 1881. Bourrou, Saint-Hilaire, Jaure », « Victime des Nazis [E. Allanic] », « Les réfugiés politiques espagnols au XIX^e siècle dans l'arrondissement de Bergerac. 2^e partie : l'adaptation » (M. Paoletti), « Odeurs et saveurs. Souvenirs culinaires d'une enfance périgourdine » (Y. Gault), « Le calendrier de la Dordogne, 1814. Le canton de Villamblard » (C. Paoletti).

- *Cercle d'histoire et de généalogie du Périgord*, n° 127, 4^e trimestre 2018 : « 1918 : Guerre et grippe » (la Rédaction), « Journal de guerre de Joseph Antoine Texier. 2^e partie » (F. Broussaud Le Strat), « Le dessinateur Sem dans la Grande Guerre » (J. F. Dénoyer), « Les ancêtres de Georges Goursat dit Sem » (la Rédaction), « L'école en héritage. Le poids de la guerre » (A. Herguido-Mougnaud), « Chronique doublaude. Morts pour la France » (M. Biret), « Petites histoires de Mémorial » (la Rédaction).

- *Hautefort, notre Patrimoine*, CR d'activités n° 53, décembre 2018 : « Nicolas, Gustave Mercier-Lacombe (1815-1874, la Chabroulie, Hautefort) » (A.-C. de Benoist et M. Hamelin), « Livre de raison de Jehan Rafailhac. Les fièvres », « Les familles de Blacas et d'Hautefort » (P. Villot), « Projet de construction d'église à Hautefort », « Annales de l'Hospice de Hautefort du 28 mars 1887 au 31 décembre 1900 », « Des commémorations en l'honneur des Poilus, ailleurs » (M. Massénat).

- *Association SEM*, décembre 2018 : reproduction Le Journal, du 1^{er} janvier 1903.

- *Mémoire de la Dordogne, revue des Archives départementales de la Dordogne*, n° 30 : « “Vous avez dit Cro-Magnon ?” Hommage à Édouard Galy, directeur du musée archéologique départemental de Périgueux » (V. Merlin-Anglade), « À La Roche-Chalais, un procès pour foi et hommage au XVII^e siècle » (M. Biret), « Les conférences pédagogiques et la formation des maîtres en Dordogne, des lois Ferry à la guerre 14-18 » (M. Combet), « La délinquance juvénile en Dordogne pendant la Grande Guerre » (C. Dutrône), « L'incendie de casernes de gendarmerie en 1944 et leur reconstruction » (N. Cournil), « Deux nouveaux titres de presse en ligne : un siècle d'histoire » (G. Colas et A. Pradel), « Inédit. Impressions de Sarladais, par Géraud Lavergne », « Comment chercher dans les archives ? » (M. Etchechoury).

- *Préhistoire du Sud-Ouest*, n° 25, 2017-2 : « Les grottes ornées dans le contexte artistique tardiglaciaire » (D. Garate et R. Bourillon).

- *Bulletin de l'ARAH (Association de recherches archéologiques et historiques du Pays de la Force)*, n° 56, 2018 : « Bail afferme par sieur Lafitte aux Messieurs Villard pour le moulin à nef de la Marchande à Saint-Pierre

d'Eyraud le 5 août 1792 » (M. Souloumiac), « Lettre du maire de Laforce à Monsieur John Bost en date du 22 mars 1866 au sujet du cimetière des Alleins » (M. Souloumiac), « Lettre de Marguerite Gany à sa sœur datée de janvier 1880 accompagnée d'un codicille testamentaire daté du 29 avril 1880 » (M. Souloumiac), « Consultation fichier ONAC aux Archives départementales » (M. Souloumiac), « Sortie du 06 octobre. Plazac et Lascaux IV » (J.-H. Cremer et G. Fonmarty), « La Grande Guerre » (C. Gody-Etienne), « Le général Gabriel Malleterre » (L. Dubernat) « Monument aux morts de la Force ».

- *Bulletin de la Société de Borda. Patrimoine des Landes*, n° 532, 4^e tr. 2018 : « Julia Roussot-Laroque (1934-2017) et les Landes » (J.-C. Merlet).

COLLOQUE DU 24 NOVEMBRE 2018

L'église de Saint-Méard-de-Drôme et son décor peint

par Serge LARUË DE CHARLUS

Deux cents personnes se sont retrouvées et ont comblé l'église du petit bourg de Saint-Méard-de-Drôme pour une première manifestation publique concernant la restauration récente des peintures murales de l'église.

Dans cette petite église romane, fortement restaurée au niveau du porche et du clocher au XIX^e siècle, fut découvert par hasard il y a moins de dix ans, à l'occasion de la chute d'une petite surface d'enduit au niveau du plafond, un décor peint du XVI^e siècle.

La restauration d'un tiers de ce décor, il y a cinq ans, a laissé apparaître un ensemble peint couvrant la quasi-totalité de l'abside et de la première travée. Une seconde campagne de restauration concernant un deuxième tiers de la surface de l'église permet, depuis cet été 2018, de penser que la totalité de l'édifice est encore peint.

Ces peintures de la décennie 1550 furent lacérées lors d'un raid protestant remontant la vallée de la Dronne quelques années plus tard. Un badigeon les a alors recouverts en les masquant, et en même temps en les protégeant, ce qui nous assure aujourd'hui une qualité picturale et des coloris d'une très grande qualité.

Pour saluer cette restauration, la Société historique et archéologique du Périgord a tenu à organiser un colloque au sein même de l'édifice, permettant ainsi le contact direct de l'assistance avec l'œuvre d'art elle-même ce qui introduit une dimension supérieure à toute reproduction photographique quelle qu'en soit la qualité.

M. Gérard Caignard, maire de la commune, après l'accueil de l'assistance, présenta la charge que représente une telle restauration pour une petite population ; pour aider les finances communales, il a donc fallu faire appel, à côté des fonds publics, à des compléments de financement auprès de la Fondation du Patrimoine, puis de la Sauvegarde de l'Art Français.

M. Claude Ribeyrol, président de « *Saint-Méard Patrimoine* », retraça les étapes de la découverte des peintures, en notant les implications de l'association et de la commune dans ce grand œuvre.

M. Dominique Peyre, conservateur à la Direction régionale des Affaires Culturelles de la Nouvelle-Aquitaine (DRAC) et responsable du chantier de restauration, conta les étapes et les difficultés liées à la restauration de cet ensemble pictural dont la particularité majeure reste son caractère non fragmentaire, ce qui est si rare pour les peintures de cette époque.

M. l'abbé Jean-Marc Nicolas, historien d'art et responsable de la Commission d'Art Sacré du diocèse de Périgueux et Sarlat, dans une magistrale démonstration, rappela le rôle de l'église et de son décor peint dans le cheminement des fidèles entrant dans l'édifice et se dirigeant vers le chœur, comme chemin de vie.

Enfin, M^{me} Pauline de Poncheville, historienne d'art en formation, présenta les points particuliers du mémoire qu'elle a soutenu à la Sorbonne à Paris en juin 2018, sur ces peintures de Saint-Méard.

Au sein de ce qui devrait devenir l'un des plus importants ensembles religieux peints du XVI^e siècle en France, avec les interventions de ces acteurs directement concernés par la sauvegarde de ce prestigieux patrimoine, l'assemblée a ressenti cette matinée comme un moment particulièrement privilégié.

La communauté périgordine et le monde de l'art attendent avec impatience que puisse débiter la restauration du troisième tiers de cet ensemble pictural.

S. L. de C.

Sortie du 22 septembre 2018 Le XIX^e siècle autour de Périgueux

par Marie-France BUNEL
et Huguette BONNEFOND

La Glacière

Notre matinée débute par la visite de « La Glacière », rue Lagrange-Chancel à Périgueux, où nous sommes accueillis par Jean-Luc Laville, propriétaire de cette demeure de la fin du XIX^e siècle (fig. 1). Appelée La Glacière, cette maison, construite en pierre et brique, n'a cependant jamais été utilisée pour stocker de la glace. Elle servait à loger l'administration de la véritable glacière se trouvant à l'angle de la rue Louis-Blanc et la rue Victor-Hugo.



Fig. 1 (cliché P. Besse).

Château de La Roche à Annesse-et-Beaulieu

Le château de La Roche, sous différentes appellations, est attesté depuis 1633. En 1730, l'état des lieux du château nous indique qu'il se composait de 14 pièces plus 3 greniers et 3 couvoirs. La famille de Leymarie en est alors la propriétaire. Le 4 janvier 1859, Raymond Charles de Leymarie vend le château à la comtesse Luboff Aimée Koucheleff Besborodko, épouse du comte Grégoire Koucheleff Besborodko. Le comte et la comtesse côtoient Adémar de Sanzillon (descendant du seigneur de Mensignac) depuis la rencontre d'Adémar et de la comtesse en Russie où il était en voyage. L'ancien château est détruit pour faire place à un nouvel édifice construit en 1861 par l'architecte François Alexandre Bourdeillette (1826-1903) (fig. 2). Surplombant la rivière l'Isle, il présente une architecture néo-classique et néo-Renaissance avec une façade organisée autour d'un axe de symétrie. Le décor offre un registre large : guirlandes, mascarons, rinceaux. Le château entièrement construit en pierre possède des toitures à fortes pentes. Le hall d'entrée offre un escalier de colonnes de marbre de différentes couleurs avec des décors de stucs au plafond en partie dissimulés en raison d'un réaménagement de la cage d'escalier. L'escalier avec un garde-corps en fer se situe à gauche en entrant ; disposition identique au château Magne à Trélissac. Le château, bien que non terminé, est vendu en 1864 à Benoît Pradier, négociant.

Le parc est un élément indispensable du château dont la devise est « Voir et être vu ». Des arbres remarquables tels que les séquoias côtoient des cèdres du Liban.



Fig. 2 (cliché J.-P. Bidaut).

Dans l'ancien parc du château se trouve un tombeau mausolée construit vers 1861. Il comprend quatre fosses non occupées destinées à l'origine aux quatre habitants du château : le comte, la comtesse, la belle-sœur du comte et le fils de la comtesse.

La CGT (Confédération générale du travail) achète le château avec le domaine de 157 hectares en 1939. Le château est ensuite occupé par l'institut Pasteur jusqu'en 1975. Aujourd'hui propriété de M. Bernard Guerlais, qui nous a fait visiter les lieux, il est aménagé en appartements.

Domaine d'Antoniac à Razac-sur-l'Isle

Le domaine est lié à François Joseph Lagrange-Chancel (écrivain pamphlétaire sous Louis XV) et appartient, depuis 1896, à la famille Blois (fig. 3). Georges Blois, par son mariage avec Cécile Dubois, se retrouve à la tête de ce domaine. Né à Périgueux le 10 janvier 1869, il est l'aîné d'une famille de quatre garçons qui seront tous dans le milieu artistique. Deux reprendront l'entreprise de leur père, située rue Froide (aujourd'hui rue Berthe-Bonnaventure), et un sera musicien. Georges Blois est doué pour le dessin. Après ses études à Périgueux, il part à Bordeaux. Il expose en 1890 lors de la 38^e exposition des Amis des Arts de Bordeaux en tant qu'élève d'Amédée Baudit de l'école bordelaise de paysage. Contrairement à ce qui a été souvent écrit, il n'est pas élève à la Société des Beaux-Arts à Paris. Cependant, la carte personnelle de Georges Blois conservée par ses descendants nous montre qu'il suit des cours dans les musées nationaux (Louvre, Luxembourg, Versailles,



Fig. 3 (cliché J.-P. Bidaut).

Saint-Germain). Il expose pour la première fois au Salon organisé par la Société Française à Paris en 1896 en tant qu'élève de Léon Pelouse. Il exposera à nouveau en 1897 et 1898. Sa dernière exposition au Salon sera en 1908 non plus dans la section peinture mais arts décoratifs. Georges Blois est à l'origine des premières affiches touristiques du syndicat d'initiative du Périgord créé en 1905. À partir de 1914, il se consacre à l'élevage en introduisant la race bovine normande. Il s'éteint en 1963 à l'âge de 94 ans. Il repose au cimetière de l'ouest à Périgueux.

Nous avons été chaleureusement accueillis par le petit-fils et l'arrière-petit-fils du peintre, qui vivent toujours sur le domaine, où ils ont maintenu une activité d'élevage, et qui nous ont permis de découvrir les nombreuses toiles de leur aïeul qui ornent les murs de leur demeure.

Château Magne à Trélissac

Le château a été construit de 1864 à 1869 par Alfred Magne, fils de Pierre Magne, ministre de Napoléon III (fig. 4). L'architecte chargé du projet s'appelle Joseph Armand Berthelin, architecte qui a reconstruit le château de Boulogne acheté par le baron James de Rothschild (1855-1861).

Le château présente une architecture composite avec un plan XVII^e siècle ; pierre, brique, ardoises pour les toitures. On y retrouve toute l'architecture des châteaux de l'époque : important hall d'entrée, brique, pierre, lucarnes sur toitures à la Mansart... Le vestibule se compose d'un vaste hall à l'anglaise dont les murs sont rythmés d'atlantes (fig. 5). L'escalier d'honneur, en bois, se situe sur la droite en entrant (disposition commune avec le château de La Roche à Annesse-et-Beaulieu). À l'ouest, on trouve les pièces de services, à l'est, les pièces de réception. Les cheminées en bois, lambris d'appui, décor typique de l'époque Napoléon III ont été conservés. La salle à



Fig. 4 (cliché M.-F. Bunel).



Fig. 5 (dessin J.-M. Linfort).

manger ainsi que le petit et grand salon ouvraient au rez-de-chaussée sur le grand parc d'agrément.

Le domaine a été légué en 1933 par Alfred Magne à l'hôpital de Périgueux qui en a fait une annexe. Le château a depuis été vendu et aménagé en appartements.

Église de Trélassac

La première église Notre-Dame de l'Assomption date du XV^e siècle. Elle se composait d'une nef de deux travées ouvrant sur un chœur pentagonal. Ses vestiges se trouvent dans le parc du château Magne. En effet, lors de l'extension du domaine Magne, le village fut déplacé de quelques centaines de mètres, déplaçant également l'ensemble des bâtiments cultuels (église, presbytère...). On doit les travaux de l'église actuelle, de style néo-gothique, financée par Alfred Magne, à l'architecte Dubet. L'architecte Lagrange en a dressé le procès verbal le 11 décembre 1873.

Les vitraux de l'église de Trélassac du XIX^e siècle ont été commandés à l'atelier de Jean Besseyrias. Il est né en 1849 à Ambert (Puy-de-Dôme) et décède en 1942 dans cette même ville. Formé dans l'atelier d'Émile Thibaud, il deviendra plus tard son collaborateur. Son premier atelier est à Rodez en 1870. De 1873 à 1895, il exerce son métier à Périgueux, 60 bis, rue d'Angoulême, puis il repart en 1884 à Ambert, sa ville natale. La plus grande production de Jean Besseyrias se trouve en Dordogne¹. Les vitraux de l'église de Trélassac représentent sainte Thérèse, le Sacré Cœur de Jésus, saint Mathieu, mais aussi saint Bruno, l'Immaculée Conception, sainte Lucie, saint Capraise, sainte Quitterie, saint Pierre (fig. 6) et saint Louis avec la couronne d'épines...



Fig. 6 (cliché J.-P. Bidaut).

1. *Congrès scientifique de France 41^e session*, Périgueux, 1876, Périgueux, Cassard frères, 1878, p. 212-216. Les œuvres de J. Besseyrias sont présentes dans 33 églises en Dordogne, dont : Saint-Sulpice au Bugue (27 vitraux réalisés entre 1874 et 1876, illustrant des scènes d'évangile et la vie des saints, dont un vitrail représentant le baptême, mariage et le départ de saint Alexis), Notre-Dame de Capelou à Belvès, Saint-Georges à Périgueux (deux verrières d'évêque de Périgueux), Saint-Pierre-es-Liens à Jumilhac-le-Grand (vitrail central du chœur représentant saint Aubin et saint Eusice), Saint-Pierre-es-Liens à Chantérac, Saint-Pierre-es-Liens à La Douze, Saint-Pierre-es-Liens à Siorac-en-Périgord (vitrail de saint Pierre), Saint-Dominique à Monpazier (vitrail avec 3 lancettes représentant saint Paul avec une épée, Jésus au Sacré Cœur et saint Pierre avec les clés, réalisé en 1879), Saint-Pierre-Saint-Paul à Sourzac... À Périgueux, deux vitraux pour l'hôtel du comte de Fayolle seront fabriqués dans son atelier en 1894. En Charente-Maritime : 8 églises dont Saint-Martin-de-Ré (5 vitraux), Sainte-Catherine à La-Flotte-en-Ré (11 vitraux réalisés à Périgueux entre 1876 et 1878). En Charente : 1 église. En Corrèze : 2 églises. En Haute-Vienne : 1 église. En Aveyron : 1 église. Dans le Puy-de-Dôme : 2 églises.

Un seul vitrail à l'église de Trélissac est de Joseph Villiet, également formé dans l'atelier d'Émile Thibaud. Il est situé au-dessus de la porte et représente Notre-Dame-de-l'Assomption. On peut supposer que Jean Besseyrias a fait appel à lui, ayant été formé dans le même atelier. Joseph Villiet est né à Ebreuil dans l'Allier en 1823, il meurt à Bordeaux en 1877. Dès son jeune âge, il montre d'incontestables dons pour le dessin. Dès 1852, il conçoit des vitraux pour la cathédrale Saint-André et les églises de Saint-Michel et Sainte-Eulalie à Bordeaux. Il participe à la décoration de 410 édifices de culte dont 172 sont entièrement ornés de ses vitraux. Ses œuvres sont envoyées en Angleterre, en Italie, aux Antilles et même en Océanie.

Enfin, le chemin de croix a été moulé dans un matériau ressemblant au plâtre mais élaboré avec de la sciure de bois. Daté de la fin du XIX^e siècle, il a été fabriqué par l'atelier Cotelle à Paris, dont le cachet figure sur les stations du chemin de croix. Les décors sont en relief².

Château du Bouquet à Sorges

M. Thierry de Sevin, propriétaire, nous a aimablement reçus dans son domaine (fig. 7). Le château fut bâti en 1830 et achevé 4 ans plus tard. La propriété a eu une vocation viticole jusqu'à l'arrivée du phylloxéra. Les jardins s'étendent sur 18 hectares où 80 000 buis ont été récemment plantés. Ce jardin est ouvert au public.

M.-F. B. et H. B.



Fig. 7 (cliché J.-P. Bidaut).

2 Le chemin de croix de Trélissac est identique à celui de l'église paroissiale Saint-Gilles à Fréchencourt, dans la Somme. Ce dernier, du même atelier, a été offert par l'impératrice Eugénie et est inscrit à l'inventaire général du patrimoine culturel depuis le 19 juin 1981.

Le début de l'été à Rome et Tivoli 18-24 juin 2018

par François MICHEL

C'est à la fin du printemps que les membres de la Société historique et archéologique du Périgord sont allés à la rencontre des grands monuments et des points d'intérêt majeurs de la capitale de l'Italie, mais aussi dans la campagne romaine, où se nichent les trésors d'arts et les villas-palais de Tivoli. Nos amis ont ainsi vu l'une des plus prestigieuses cités au monde et ont également découvert un panorama de la campagne qui ne les a pas laissés indifférents.

Rome se mérite... Le voyage a débuté à 5h00, mais cela en valait la peine : le trajet de Périgueux à Rome s'est ainsi effectué dans la matinée, et nous étions à pied d'œuvre dès le début de l'après-midi pour commencer nos promenades.

Nous avons commencé par gravir les escaliers du monument à Victor-Emmanuel II, présent dans toutes les mémoires sous le nom de *Macchina da scrivere* (la « machine à écrire »). Et c'est bien à l'abri dans ses intérieurs colossaux que nous avons laissé passer un terrible orage (fig. 1), signe que même les éléments nous souhaitaient la bienvenue dans la ville éternelle ! Nous avons



Fig. 1. Orage en vue sur la piazza Venezia.

ensuite découvert le bel ordonnancement de la place du Capitole, dessinée par Michel-Ange, puis l'église-mère de l'Ordre franciscain à Rome, Santa-Maria in Aracaeli. Nous avons ensuite profité d'une exceptionnelle vue sur le *forum* républicain avant de gagner, en contrebas de la roche Tarpéienne, le *forum boarium*, où se trouvent la petite église de Santa-Maria-in-Cosmedin et la Bocca della Verità, cernée de touristes japonais tous désireux de ramener le même souvenir de Rome... Nous avons ensuite gagné l'île tibérine, puis traversé le ghetto institué par le pape Sixte Quint en 1555.

C'est au matin du deuxième jour que nous avons découvert le centre nerveux de la Rome antique en parcourant le *forum* romain avant de gravir la colline du Palatin et d'y découvrir le palais impérial ainsi que les restes des cabanes protohistoriques, témoignage de l'occupation ancienne du site. Puis nous avons visité le Colisée, le plus emblématique des monuments de Rome, avant de nous rendre à l'église Saint-Clément, où nous avons, avec stupéfaction, parcouru trois étages d'occupation ancienne de cet édifice, toujours consacré à la religion.

Le troisième jour, nous sommes partis à la découverte de la *Villa Hadriana*, la somptueuse résidence de l'empereur Hadrien. Une longue promenade nous a permis d'en visiter tous les bâtiments, notamment la salle du trône, mais aussi le théâtre maritime et le merveilleux Canope. Cette demeure luxueuse a en effet allié les souvenirs personnels de l'empereur aux nécessités du gouvernement : Hadrien a ainsi rendu possible le fait de diriger l'Empire depuis sa résidence « campagnarde » de Tivoli. Nous nous sommes ensuite rendus à la villa d'Este, dont les merveilleux jardins ont été organisés par l'architecte Pirro Ligorio au XVI^e siècle. Les gradins successifs constituent autant de havres de paix ornés de fontaines (fig. 2) que le cardinal Hippolyte d'Este fit aménager afin de se consoler de son exil.



Fig. 2. Fontaines de la villa d'Este à Tivoli.

C'est à l'aube du quatrième jour que notre autobus privé nous a amenés à proximité des murs de la Cité du Vatican. Nous avons visité ses prestigieux musées, où se trouvent d'impressionnantes collections d'objets d'art, ainsi que les appartements du pape Jules II, décorés par Raphaël, et la chapelle Sixtine, dont le Jugement Dernier peint par Michel-Ange est la pièce maîtresse. Nous sommes ensuite passés dans la monumentale basilique du Vatican, construite au-dessus du tombeau de saint Pierre. Le début de l'après-midi a été consacré à la visite de la forteresse du château Saint-Ange, ancien tombeau de l'empereur Hadrien, puis château destiné dès le règne d'Alexandre VI Borgia à la protection des pontifes.

Le cinquième jour s'est ouvert par une grande promenade en ville, en commençant notre visite par la Fontaine de Trevi puis, en passant non loin du palais de la *Propaganda Fide*, si bien élaboré par l'architecte Borromini, par la piazza di Spagna, dont l'escalier majestueux nous a permis d'accéder à l'église de la Trinité des Monts, puis à la Villa Médicis, dont nous avons visité les jardins. Nous avons ensuite traversé le Champ-de-Mars jusqu'à la piazza Colonna où nous avons découvert la colonne de Marc-Aurèle, puis jusqu'au Panthéon, temple antique transformé en sanctuaire chrétien au V^e siècle. Non loin se trouve l'église Saint-Louis des Français, où nous avons admiré les célèbres toiles du Caravage qui illustrent la vie de saint Mathieu. Enfin, après un passage sur la Piazza Navona ornée des fontaines dues au Bernin et de l'église Sainte-Agnès réalisée par Borromini, nous avons découvert les extérieurs du majestueux palais Farnèse, siège de l'Ambassade de France et de l'École française de Rome, avant de gagner, par le pont Sixte IV, le populaire quartier du Trastevere (fig. 3).

C'est par l'autobus que, le sixième jour, nous avons rejoint la galerie Borghèse, où nous avons fait plus ample connaissance avec le Bernin, maître sculpteur du XVII^e siècle, ainsi qu'avec son commanditaire, le cardinal Scipion



Fig. 3. Mosaïques de l'abside de Santa-Maria in Trastevere.



Fig. 4. Vieux *forum* d'Ostie.

Borghèse, amateur d'art et grand collectionneur devant l'éternel. La découverte de ces exceptionnelles collections fut une révélation. Nous avons ensuite traversé le grand parc public de la villa Borghèse pour atteindre le merveilleux Pincio, d'où la vue sur Rome est exceptionnelle. Nous sommes ensuite allés sur la piazza del Popolo pour découvrir l'église Santa-Maria del Popolo et les toiles qu'elle renferme. Prenant alors la via di Ripetta, nous avons gagné la piazza Augusto Imperatore et vu l'*Ara Pacis*, monument emblématique de l'époque augustéenne. L'après-midi libre a permis à la plupart d'entre nous de profiter de Rome ; ceux qui le souhaitaient ont cependant eu la possibilité de s'épuiser un peu plus en visitant le site d'Ostie antique (fig. 4) sous la conduite de François Michel : parcourir les recoins d'une ville qui semble s'être endormie s'est révélé riche de surprises, notamment lorsqu'un *mithraeum* s'offre impromptu à nos yeux.

Le septième jour, nous avons quitté notre hôtel afin de prendre notre avion, mais assez tard pour qu'il nous soit possible de jeter un dernier regard à la colonne de Trajan, située non loin de l'hôtel. Notre retour à Bordeaux s'est effectué dans d'excellentes conditions et notre autocar familial nous a ramenés à Périgueux.

Les participants à ce voyage tiennent à en remercier les organisateurs et les guides-conférenciers qui se sont succédé pour leur faire découvrir les mystères de Rome et de sa campagne. Une mention spéciale est naturellement à délivrer à Sophie Bridoux-Pradeau, qui connaît dorénavant par cœur l'état-civil des monuments de Rome sans avoir jamais eu le plaisir de les découvrir par elle-même. Un remerciement senti est de même à accorder aux tenanciers du bar à bières irlandais situé non loin de l'hôtel et qui, à la fin de nos exténuantes journées, s'est avéré un refuge idéal.

F. M.

COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES

par Brigitte DELLUC

Adresse postale de la SHAP

L'adresse postale de la SHAP reste inchangée : Hôtel de la Société historique et archéologique du Périgord, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux.

Bibliothèque de la SHAP

Pendant les travaux d'aménagement de notre hôtel et de notre nouvelle bibliothèque, l'accès à la bibliothèque reste ouvert au jour et heures habituels (vendredi, de 14h à 17h30). Toutefois, une période de fermeture sera inévitable au moment du transfert ; l'information vous sera communiquée en temps utile.

Excursions pour l'année 2019

- Le samedi 27 avril 2019 aura lieu notre excursion printanière, à la découverte de « Bergerac, rive gauche » sous la conduite de Jean-Pierre Boissavit. Le prix est fixé à 42 euros.

- Le 28 septembre 2019 aura lieu notre excursion d'automne, à la découverte des gisements préhistoriques de Cro-Magnon et de Pataud, aux Eyzies-de-Tayac, sous la conduite de Brigitte et Gilles Delluc. Pendant l'après-midi, nous visiterons l'abri sculpté de Cap-Blanc et le château de Commarque, avec une exposition sur la grotte ornée (non ouverte au public).

- Le samedi 26 octobre 2019 (matin), une excursion nous mènera « sur les pas de l'enseignement agricole » sous la direction de Maurice Cestac.

Colloque et dîner-débat

- Le vendredi 4 octobre 2019, un colloque sera organisé dans la cathédrale Saint-Front, en partenariat avec la Commission diocésaine d'Art sacré, sur le thème : *Évolution urbanistique de Périgueux*.

- Le vendredi 22 novembre 2019, sera organisé un dîner-débat, cogéré par la SHAP et les VMF, sur le thème : *La guerre de Cent Ans*, par l'historien britannique Jonathan Sumption.

Des nouvelles des sarcophages

Les sarcophages médiévaux, qui étaient exposés dans la cour de notre Hôtel depuis les années 1950 (fig. 1), sont désormais présentés dans le parc de Vésunna (fig. 2).



Fig. 1. Les sarcophages à la SHAP.



Fig. 2. L'installation à Vésunna (cliché service Ville d'art et d'histoire de Périgueux).

Voyages

- Du 12 au 19 juin 2019, un voyage dans les Pouilles est organisé sous la conduite de François Michel. L'effectif est au complet.

Exposition

À l'occasion de la Félibrée à Périgueux, du 5 au 7 juillet 2019, la SHAP prépare une exposition d'anciennes affiches sur la Félibrée et divers documents.

COURRIERS DES CHERCHEURS

M. Gérard Delbary (gerard.delbary@orange.fr) a beaucoup apprécié l'article paru sur le Dr Champollion (*BSHAP*, 2018, p. 447-468) et nous adresse une anecdote le concernant. À Plazac, un lieu bien connu des habitants se nomme « Les Combes de Champollion ». Selon M. Lamothe (87 ans), son père a acheté ce taillis à la bonne du docteur dans les circonstances suivantes. Ne pouvant payer ses heures à sa bonne, le docteur lui avait donné ce terrain et elle l'a vendu plus tard au père de M. Lamothe.

DEMANDES DES LECTEURS

M^{me} Andrée Dané (dane.afm1@hotmail.fr ; 14, allée Chevaleret, 33910 Saint-Ciers-d'Abzac), au cours de ses travaux sur la commune de Saint-Ciers-d'Abzac, s'est intéressée à un Pierre de Boucher, devenu seigneur des lieux vers 1560, dont elle cherche à préciser l'origine. Elle a repéré un Pierre de Boucher dans le nobiliaire d'Aquitaine et une famille de Boucher, originaire du Périgord, venue s'installer à Ajat au début du XVI^e siècle. Pour démêler les relations entre les différents membres de cette famille, M^{me} Dané souhaite entrer en contact avec l'auteur de la monographie sur Ajat.

PALMARÈS CLOCHERS D'OR 2018

Prix du Conseil départemental de la Dordogne (1 500 euros) : *Le Céou, une rivière, un pays*, par Jean-Jacques Jarrige ; Prix des Sociétés savantes (500 euros) : *Lacypierre, la mémoire retrouvée*, par Annick Lebon-Hénault ; Prix Jean-René Bousquet (350 euros) : *Paunat autour de son abbaye*, par les Amis de Paunat ; Prix des lauréats (350 euros) : *Histoire de Meyrals, 1789-1989*, par Jacqueline Jouanel. Préface de Daniel Chavaroche ; Prix du Crédit Agricole (300 euros) : *Jean et Nicolas Rambourg : architectes et sculpteurs lorrains en Périgord et Bas-Limousin au crépuscule de la Renaissance*, par Mélanie Pimont-Lebeaux ; Prix Dominique Lavigne (250 euros) : *À la guerre, à la ferme - Jean et Angéline s'écrivent en 14-18*, par Éliane Promis ; Prix des libraires et éditeurs (200 euros) : *Le peuple disparu des « tireurs de grès », « tireurs de pavé » et son petit pays entre Creysse et Cause-de-Clérans*, par René Costedoat ; Prix du terroir (150 euros) : *Savignac-de-Miremont, notre village du silex taillé à l'ordinateur*, par Huguette Simon et Georges Labrousse ; Prix d'encouragement (80 euros) décerné à cinq ouvrages : *Trémolat d'antan, de la Préhistoire au XX^e siècle*, par Marie-Laure Autefort, Éliane Delprat, Annie Gerbout. Préface de Gérard Fayolle, *L'espoir et le chaos. Un maquis du Périgord dans la Seconde Guerre mondiale (novembre 1943 - 12 juin 1944)*, par Patrice Rolli, *Pierre Bourrinet et l'histoire des découvertes préhistoriques à Teyjat*, par Jean-Marc Warembourg, *Louis*

Geandreau, poète et dramaturge, par Lisa Giraud Taylor, *Histoire du village de Bos*, par Régis Alix.

INFORMATIONS

- M. Claude Ribeyrol (clauderibeyrol@neuf.fr) nous annonce la sortie de la Lettre trimestrielle de janvier 2019 du site www.guyenne.fr, avec, en particulier : « des documents du dossier E632 concernant la bulle (1373) du pape Grégoire XI approuvant les statuts du collège de Périgord fondé à Toulouse par le cardinal Talleyrand. Des éléments archéologiques de ce collège existent toujours et la tour Pierre de Maurand est l'un des plus vieux bâtiments de la ville. L'ensemble dépend aujourd'hui de l'université de Toulouse ».

- L'association Lucien de Maleville annonce qu'elle a reçu le prix Cluzeau-Lanaue de peinture 2018 de l'Académie des lettres et arts du Périgord pour son travail pour préserver et promouvoir l'œuvre de Lucien de Maleville.

CORRESPONDANCE POUR

« COURRIER DES CHERCHEURS ET PETITES NOUVELLES »

Pour insérer une demande de recherche ou pour communiquer une information, on peut écrire à M^{me} Brigitte Delluc, vice-présidente, SHAP, 18, rue du Plantier, 24000 Périgueux ou utiliser son courriel : gilles.delluc@orange.fr (à l'attention de Brigitte Delluc).

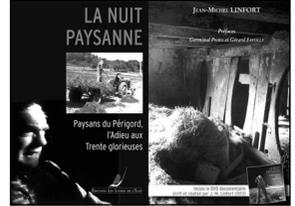
Les illustrations photographiques doivent être communiquées sous forme d'un tirage papier ou numérisée en format JPG (en 300 dpi). Compter deux mois minimum de délai pour la publication dans cette rubrique.

NOTES DE LECTURE

La nuit paysanne. Paysans du Périgord, l'adieu aux Trente glorieuses

Jean-Michel Linfort

éd. Les Livres de l'Îlot, 2017, 240 p., ill., DVD, 39 €

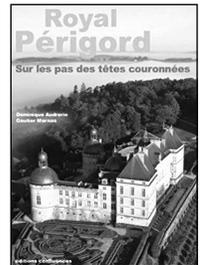


On sait le travail passionnant et passionné que Jean-Michel Linfort a poursuivi ces dernières années pour évoquer les mutations irrémédiables du monde rural en Périgord. Avec la plume ou le pinceau, il sait montrer les multiples facettes, à la fois humaines, culturelles et économique, de ce petit monde naguère encore bien vivant. Aux temps des Trente glorieuses, la civilisation paysanne et occitane devient véritablement aléatoire : d'un côté ce que l'on nomme le progrès, de l'autre la fin des paysans. L'auteur nous dresse une sorte d'album de famille, simple et attachant, sans pour autant céder à une vaine nostalgie. Il nous confie avec émotion : « Je voulais me persuader que ma meilleure part au bénéfice de l'amour porté à ma terre, je devrais la tirer un jour de n'avoir pas tout perdu du dialogue charnel avec l'homme des champs ». ■ D. A.

Royal Périgord. Sur les pas des têtes couronnées

Dominique Audrerie et Gautier Mornas

éd. Confluences, 2018, 126 p., ill., 16 €

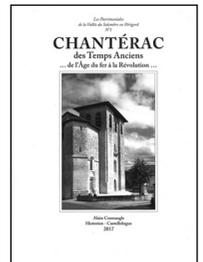


C'est dans un style précis et vivant que les historiens Dominique Audrerie et Gautier Mornas évoquent les visites, voire les séjours, de « têtes couronnées » dans des lieux prestigieux de notre patrimoine. La venue de tant de personnages qui ont fait l'histoire de notre pays et du monde nous surprend et nous ravit car elle incite à mieux connaître notre histoire. Les aquarelles de Cathy Fargeot, les reproductions photographiques et les entretiens avec des personnalités, dont celui avec Stéphane Bern, enrichissent le récit. Alors, pour connaître qui furent ces têtes couronnées, lisez... visitez... et vibrez encore plus pour ce « Royal Périgord ». ■ J. R.

Chantérac, des temps anciens ... de l'Âge de fer à la Révolution ...

Alain Connangle

éd. Les Patrimoniales de la Vallée du Salembre en Périgord, 2018, 110 p., ill., 18 €



Nous connaissons nombre de monographies sur nos villages et sites du Périgord. Il faut d'ailleurs se réjouir de ces travaux qui nous permettent de pénétrer au plus près de cette vie quotidienne, souvent obscure et modeste, qui sont pourtant les images de l'âme la plus intime de notre Périgord. Depuis plusieurs années, des personnes se sont mobilisées pour faire vivre, à travers son histoire et de ses traditions, la vallée du Salembre. Ces manifestations ont attiré un public nombreux et attentif. Il restait à publier ces travaux et réflexions. Le premier volume vient de paraître. Agréablement présenté, il donne de Chantérac une vision à la fois historique et humaine. Les sources sont sûres. Le travail de l'auteur sera une référence pour ceux qui porteront leur attention sur cette vallée. Nous attendons maintenant la suite à ce premier ouvrage fait de mains et d'esprit. ■ D. A.



Le képi et la soutane. Le mystère du général curé Jean de Marguerittes

Alain Bernard (préface Xavier Darcos)

éd. Media Livres, 2018, 94 p., ill., 12 €

L'auteur, ancien journaliste apprécié, toujours coiffé d'un canotier hors saison, évoque dans ce livre la personnalité énigmatique de Jean Teissier de Marguerittes, qui fut général et aussi prêtre au couchant de sa vie. Brillant centralien, il s'engage pourtant dans l'armée à 23 ans. Vétéran de 14-18, il fut résistant de la première heure et participa activement à la libération de Paris. Devenu général, décoré des plus hautes distinctions, il décide à la mort de son épouse de devenir prêtre. Il est ordonné en 1956. Nommé curé de Grand-Brassac, une petite paroisse selon ses désirs, il meurt deux ans plus tard, laissant le souvenir d'un homme dévoué aux plus humbles. Alain Bernard a su aussi retrouver des témoins de l'époque, qui nous livrent leurs souvenirs. Xavier Darcos a préfacé cet ouvrage, qualifiant le général de Marguerittes de figure curieuse, au destin atypique. ■ D. A.



Saint-Pierre-es-Liens. Jumilhac-le-Grand. Un clocher limousin en Périgord

Pierre Ortega

éd. chez l'auteur, 2017, 113 p., ill., 15 €

L'auteur de *Jumilhac le Grand au fil du temps*, paru en 1999, nous offre une riche monographie sur l'église paroissiale du lieu. Grand amateur et connaisseur de ce canton, il maîtrise parfaitement son sujet. Ayant retracé l'histoire millénaire de sa paroisse, depuis une première mention en 504, il nous fait visiter l'extérieur et l'intérieur de l'église paroissiale. Dans un langage clair, précis et dans un esprit didactique, nous sont décrits et expliqués tous les aspects matériels de l'église : architecture, décoration, mobilier. Successivement, le chœur, avec son retable XVII^e et XVIII^e siècles, et ses vitraux XIX^e siècle, le clocher et bien sûr la Croix de la Passion, cette grande peinture murale sans doute de la seconde moitié du XVII^e siècle. Il évoque enfin les tribulations du bâtiment : profanation, visite canonique, doléances, fabrique, loi de Séparation, monuments aux morts de la Grande Guerre, pour finir par les récentes campagnes de restauration. Une église aujourd'hui en excellent état, comme en attestent photos, schémas et plans dans un ouvrage de grand format et impeccable. ■ C.-H. P.



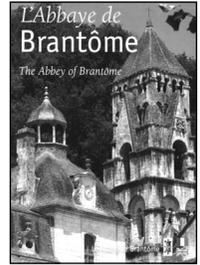
Réflexion sur le statut des reliques au XXI^e siècle. Actes du colloque Histoire et Mémoire, Périgueux, 29 juin 2016

éd. Conservatoire diocésain d'art sacré, diocèse de Périgueux et Sarlat, 2018, 109 p.

On sait le dynamisme de la commission diocésaine d'art sacré, à laquelle on doit la création du conservatoire d'art sacré, exemplaire à bien des égards. Le présent colloque, le premier, nous l'espérons, d'une longue série, s'est intéressé au statut des reliques. Ce sujet est ô combien délicat tant l'existence de reliques a suscité des controverses, y compris dans les milieux religieux. Il revenait aux intervenants de préciser la dimension historique de ces objets et aussi le sens à leur donner dans le respect des différentes sensibilités. ■ D. A.

L'abbaye de Brantôme. The abbey of Brantôme. Édition bilingue

Christian Chevillot, Claude Andrault-Schmitt, Frédérique-Anne Costantini, Michel Juliard (traduction anglaise de Michael Taylor)
éd. Société des Amis de Brantôme, 2017, 63 p., ill., 15 €

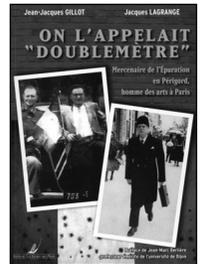


Ce petit ouvrage bilingue français-anglais se révélera très utile pour ceux qui voudront connaître l'essentiel de l'histoire de cette célèbre abbaye périgordine grâce au travail de synthèse de spécialistes des différentes périodes qu'elle a traversées. Abondamment illustré, il donne un aperçu complet de l'évolution du monument à travers les siècles, depuis sa fondation sur un ancien site gaulois puis gallo-romain jusqu'aux restaurations contestées de Paul Abadie au XIX^e siècle. Le clocher (premier clocher à gâbles connu), antérieur à l'arrivée de la communauté bénédictine rattachée à la congrégation de La Chaise-Dieu, témoigne de l'existence d'une abbaye indépendante antérieure placée sous le double vocable de saint Sicaire (l'un des saints Innocents) et de saint Pierre. Le cloître, en style flamboyant, marque le passage entre le Moyen Âge et la Renaissance tandis que les énigmatiques reliefs des cavités de la falaise mettant en scène le Jugement dernier et la Crucifixion ont été exécutés entre la fin du XV^e et le XVII^e siècle. Instauré au début du XVI^e siècle, le régime de la commende, illustré par le célèbre Pierre de Bourdeille connu sous le nom de l'abbaye dont il fut le maître et seigneur de 1558 à 1614, prit fin avec l'introduction des réformes de Chezal-Benoît et Saint-Maur et le retour à la règle bénédictine primitive. Tombée en décadence à la fin du XVIII^e siècle, l'abbaye connut le sort de tous les établissements religieux au début de la Révolution. Ses magnifiques bâtiments furent vendus et laissés à l'abandon jusqu'à l'intervention de Mérimée en 1840. On se préoccupa alors de sauver l'église abbatiale et, au début de la III^e République, l'hôtel de ville fut installé dans le monastère.

L'ouvrage, abondamment illustré, est accompagné d'un glossaire des termes religieux et techniques qui facilite la lecture de ce guide précieux à la fois savant et accessible d'un des plus beaux fleurons du patrimoine périgordin. ■ P. P.

On l'appelait « Doublemètre »

Jean-Jacques Gillot et Jacques Lagrange (préface de Jean-Marc Berlière)
éd. Les Livres de l'Îlot, 2018, 311 p., ill., 19,50 €



Le sous-titre du livre, *Mercenaire de l'épuration en Périgord, homme des arts à Paris*, met bien l'accent sur les nouveautés de l'ouvrage, après la parution en 2002 de *L'épuration en Dordogne selon Doublemètre*, dont il est indiqué que cette nouvelle édition constitue un hommage à Jacques Lagrange, décédé en 2013. Avec l'accès à de nouvelles archives et de nouveaux témoignages, les auteurs, et principalement Jean-Jacques Gillot, ont précisé le portrait d'un personnage dont ils rapportent les tristes méfaits en Périgord puis décrivent l'expert d'art parisien et « près de trente-cinq ans dans le beau monde ». Dans sa préface, Jean-Marc Berlière, professeur émérite à l'Université de Bourgogne, note que depuis 2002 « les archives se sont ouvertes, les langues se sont déliées et les deux auteurs ont pu compléter, détailler, approfondir, préciser, enrichir ce travail dont le livre [...] est une vraie nouvelle version. Une version passionnante à bien des égards ». ■ J. C. S.

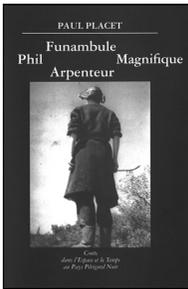


Gérard Fayolle et l'identité du Périgord

Catherine Rebeyrotte (préface Anne-Marie Cocula, avant-propos Michel Testut)
IFIE éditions, 2016, 334 p., ill., 20 €

Dresser le portrait de notre président d'honneur n'est pas chose facile tant Gérard Fayolle a conduit avec succès des activités diverses. L'auteur nous montre tour à tour l'enseignant, l'administrateur, le politique et l'homme de lettres. Mais sans doute, et le titre de l'ouvrage l'indique bien, Gérard Fayolle est d'abord attaché à la ruralité, à la France profonde et de toujours, celle qu'il connaît bien sur sa terre du Bugue. Son œuvre écrite illustre cette préoccupation, qu'il a su porter au plus haut.

Michel Testut affirme dans son avant-propos que « Gérard Fayolle n'est pas un homme ordinaire [...] il participe du patrimoine culturel du Périgord ». Pour nous, il a su conduire et animer « la vieille dame de la rue du Plantier » toutes ces dernières années. ■ D. A.



Funambule-Phil-Magnifique Arpenteur. Conte de l'Espace et du Temps au pays du Périgord Noir

Paul Placet
éd. des Pechs de Sarlat, 2018, 357 p., 17 €

Le dernier ouvrage de Paul Placet s'inscrit strictement dans la tradition de cet auteur dont on reconnaît, dès les premières lignes, et même dès le titre, le style très personnel. Style qui oblige le lecteur à entrer dans ce monde que l'écrivain a construit au cours de plusieurs ouvrages. Celui-ci, qui s'annonce comme le dernier d'un cycle consacré au Périgord Noir, nous propose toujours cette vision combien originale d'un territoire occitan présenté avec passion. Même si les nouveaux

lecteurs peuvent être décontenancés par le titre, par le plan, par le style et même par la présentation matérielle du texte, nous avons, grâce à ces audaces, le sentiment d'entrer dans un monde qui nous paraît à la fois ancien et nouveau, concret et irréel. Les rêveries du poète s'y mêlent aux notes scientifiques d'un observateur des roches, des plantes et des insectes. Nous rencontrons des écrivains, comme François Augiéras, bien entendu, des peintres comme le Sarladais O'Galop, puis sans transition nous voici au cœur d'un de ces villages africains que l'auteur a bien connus. Mais nous ne sommes jamais loin de notre propre histoire : nous voici aux pieds des forteresses de Beynac et de Castelnaud. Voici un prince d'Aquitaine ou le chanoine Tarde. À chaque page, l'auteur aime nous surprendre en jouant avec l'Espace et le Temps. Paul Placet a réussi encore une fois, en bon magicien, à créer un monde nouveau en tirant parti de toutes les ressources de notre vieux terroir. ■ G. F.

Ont participé à cette rubrique : Dominique Audrerie, Gérard Fayolle, Patrick Petot, Claude-Henri Piraud, Jeannine Rousset, Jean Charles Savignac.

Les auteurs et éditeurs, désireux de voir mentionnés dans les rubriques du *Bulletin* leurs ouvrages sur le Périgord sont invités à adresser un exemplaire de leur publication en service de presse au siège de la SHAP (18, rue du Plantier, 24000 Périgueux). Ainsi, l'ouvrage sera répertorié, chroniqué et inventorié dans notre bibliothèque.